

**DE
RE
CH**

**centre
d'études
et de recherches
sur les
qualifications**

TABLEAUX DE
L'OBSERVATOIRE NATIONAL
DES ENTRÉES DANS
LA VIE ACTIVE

enquête sur
l'accès à l'emploi

**Volume n° 7 : Accès à l'emploi des étudiants à la sortie des Universités
de Droit et de Sciences économiques.**

Juin 1980

La Documentation Française

Comité de l'Observatoire national des entrées dans la vie active

L'Observatoire national des entrées dans la vie active étant une réalisation interministérielle confiée au Centre d'études et de recherches sur les qualifications, l'orientation, la programmation et le contrôle des différentes opérations auxquelles il donne lieu ont été attribués à un Comité siégeant auprès de la Direction du Centre.

Ce comité est composé des représentants des directions d'administration et organismes nationaux suivants :

- Direction générale de la Programmation et de la coordination du Ministère de l'Éducation ;
- Direction des Affaires générales et financières du Ministère des Universités ;
- Direction des Enseignements supérieurs du Ministère des Universités ;
- Délégation à l'Emploi du Ministère du Travail et de la Participation ;
- Service des études et de la statistique du Ministère du Travail et de la Participation ;
- Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité ;
- Délégation générale à la recherche scientifique et technique ;
- Secrétariat général du Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale ;
- Institut national de la statistique et des études économiques ;
- Direction générale de l'enseignement et de la recherche du Ministère de l'Agriculture ;
- Direction générale du Ministère de l'Industrie ;
- Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale ;
- Service des études informatiques et statistiques du Ministère de l'Éducation ;
- Office national d'information sur les enseignements et les professions ;
- Agence nationale pour l'emploi ;
- Association nationale pour la Formation professionnelle des adultes ;
- Centre d'études de l'emploi.

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, institué par le titre III du décret n° 70-239 du 19 mars 1970, est un organisme public, placé auprès de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, dont disposent en commun le Ministre de l'Éducation, qui en assure la tutelle, le Ministre des Universités, le Ministre du Travail et de la Participation et les Ministres de l'Industrie et de l'Agriculture. Le Centre est également chargé d'apporter sa collaboration au Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité, à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale et au Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale.

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

**ACCES A L'EMPLOI DES ÉTUDIANTS A LA SORTIE
DES UNIVERSITÉS DE DROIT ET DE SCIENCES ÉCONOMIQUES**

Enquête d'insertion réalisée en 1978

**LISTE DES PUBLICATIONS PARUES DANS LES COLLECTIONS DE
L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE (1)**

Collection des Tableaux de l'Observatoire E.V.A., où sont présentées les principales données chiffrées :

- Volume 1 : *L'accès à l'emploi après une formation courte supérieure : DUT, BTS, BTSA*,
(enquête 1976), Décembre 1977
- Volume 2 : *Les formations techniques courtes secondaires : CAP, BEP*, (enquête 1976), Avril 1978
- Volume 3 : *Les universités scientifiques*, (enquête 1976), Décembre 1978
- Volume 4 : *L'accès à l'emploi après une formation technique courte supérieure : DUT*, (enquête 1977),
Juin 1979
- Volume 5 : *L'accès à l'emploi des étudiants littéraires à la sortie des Universités*, (enquête 1977),
Décembre 1979
- Volume 6 : *Accès à l'emploi des jeunes issus de formation générale de 1er cycle ou de formation
courte*, (enquête 1977), Mars 1980

Collection des Cahiers de l'Observatoire E.V.A., où sont analysés les résultats essentiels :

- Cahier 1 : *Les universités scientifiques*, Octobre 1978, F. POTTIER
- Cahier 2 : *Les CAP*, Décembre 1978, G. RUBAN, K. PHAM KHAC
- Cahier 3 : *L'accès à l'emploi à la sortie des écoles d'ingénieurs*, Novembre 1979, J.L. PIGELET
- Cahier 4 : (à paraître) sur *l'accès à l'emploi des étudiants à l'issue d'une section de technicien supérieur*
- Cahier 5 : (à paraître) sur *l'accès à l'emploi des jeunes après un brevet d'études professionnelles*

AUTRES DOCUMENTS PARUS SUR L'OBSERVATOIRE

Notes d'information du CEREQ (2)

- n° 41 - *L'Observatoire national des entrées dans la vie active : Premiers résultats (CAP, BEP, BTS,
BTSA, DUT)*, Mai 1977
- n° 53 - *L'accès à l'emploi des jeunes issus des Universités ou Instituts d'enseignement supérieur en
sciences, lettres et sciences humaines*, Mai 1979
- n° 60 - *EVA : L'Observatoire national des entrées dans la vie active : ses caractéristiques administra-
tives et techniques* - Mai 1980

Documents du CEREQ (3)

- n° 33 - *La situation des jeunes à l'issue d'une préparation au certificat d'aptitude professionnelle
(CAP) en 1975*, Juillet 1978, G. RUBAN
- n° 35 - *La situation des jeunes à l'issue d'une préparation au brevet d'études professionnelles (BEP)
en 1975*, Février 1979, G. RUBAN

(1) En vente à la Documentation Française - 29.31, quai Voltaire - 75340 PARIS CEDEX 07.

(2) La «note d'information» est diffusée «hors commerce», directement par les services du CEREQ.

(3) Ces documents à tirage très limité sont peu disponibles mais peuvent être consultés à la bibliothèque du CEREQ (9, rue Sextius Michel, Paris 15^e - tél : 575.62.63) ainsi qu'auprès des instances régionales suivantes : Délégations régionales de l'ONISEP, Centres régionaux de documentation pédagogique, Directions régionales du travail et de l'emploi, Observatoires régionaux de l'INSEE.

AVANT-PROPOS

Institut public d'analyse et de prévision sur les emplois, les formations et les qualifications, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) a été conduit à compléter le dispositif national d'information existant dans ces domaines par la création de deux observatoires spécialisés.

Après le Répertoire Français des Emplois, qui élabore une base nouvelle pour la connaissance du travail et de ses conditions d'exercice, l'Observatoire national des entrées dans la vie active (Observatoire E.V.A.) se met en place pour décrire le passage des formations aux emplois.

La nécessité d'un tel dispositif d'information se faisait sentir dès lors que les diverses enquêtes réalisées par les administrations et organismes responsables des formations, ou par des associations d'anciens élèves, n'apportaient qu'une information partielle et disparate en raison de l'hétérogénéité des préoccupations poursuivies, de la faible comparabilité des résultats obtenus et d'une couverture très inégale du champ pédagogique et géographique des enseignements et formations.

D'autre part, les données générales sur l'emploi renseignaient fort peu sur les formations possédées par les femmes et les hommes en activité, ou présentaient ces informations d'une manière très agrégée. Or la diversification de nos enseignements implique au contraire de disposer de données suffisamment fines et précises pour saisir et analyser utilement les liens qui existent entre les formations et les emplois.

C'est pourquoi, dans le cadre du développement général de l'information professionnelle auquel concourt directement le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, les Pouvoirs publics ont décidé de rassembler les données homogènes sur les modalités d'entrée des jeunes dans la vie active, selon l'évolution du marché du travail liée aux mutations de notre système éducatif et de notre économie.

Afin de donner un caractère dynamique à la description des phénomènes qui caractérisent l'insertion professionnelle, le dispositif mis en place est permanent et permet de procéder à des observations régulièrement renouvelées.

Ainsi, les données collectées par l'Observatoire constituent pour les responsables de la formation, du conseil ou de l'orientation et du placement, une information qui décrit constamment la manière dont les jeunes gens et les jeunes filles prennent une activité professionnelle à la sortie des différentes filières de formation.

Il s'agit d'une source nouvelle de réflexion d'une part pour la réforme et l'adaptation des enseignements, d'autre part pour l'amélioration du marché du travail des jeunes dont l'évolution de la conjoncture met particulièrement en évidence les particularités.

Cependant, projet national et interministériel, l'Observatoire ne saurait apporter à lui seul des réponses à toutes les questions notamment à celles qui se posent sur le plan local. En particulier, aux informations nationales qu'il apporte, aux exploitations régionales qu'il permet, doivent être ajoutées toutes les caractéristiques de la carte scolaire, des entreprises et des mouvements de main-d'œuvre pour apprécier les débouchés professionnels offerts aux jeunes par le marché du travail dans chaque bassin d'emploi.

Ainsi, l'ensemble des enquêtes permanentes qui composent l'Observatoire crée une banque de données qui s'enrichira progressivement. Une publication périodique des résultats de base permettra à ses utilisateurs d'entreprendre les diverses analyses qu'il est possible désormais d'aborder.

- **Les tableaux de l'Observatoire** sont édités à la fin de chaque enquête, après le délai minimum de traitement et d'harmonisation des données ;

- **Les cahiers de l'Observatoire** sont destinés à donner un recul suffisant par rapport aux résultats les plus récents, afin d'en fournir une interprétation correcte.

Dans les tableaux figurent exclusivement les informations de base sous forme chiffrée.

Les cahiers comportent de courts articles de trois types :

- les uns donnent une description synthétique de l'insertion ou du cheminement professionnel à l'issue de chaque type de formation, avec les commentaires jugés les plus importants ;

- d'autres attirent l'attention sur les points critiques ;

- les derniers fournissent, sur des aspects particuliers, des utilisations variées de l'information de base, afin de susciter ou d'amorcer des recherches plus approfondies.

Ce septième volume des Tableaux de l'Observatoire concerne les étudiants ayant quitté les Universités de droit et sciences économiques en cours ou en fin d'études.

Les tableaux retenus pour la publication sont loin d'épuiser la source d'information créée. Ils ont été sélectionnés par le Comité de l'Observatoire ; d'autres sont disponibles et peuvent être consultés au Centre d'études et de recherches sur les qualifications. Cette sélection n'a nullement un caractère définitif et pourra être modifiée selon la progression des travaux et les besoins qui seront exprimés par leurs utilisateurs.

Le Directeur du Centre d'études et
de recherches sur les qualifications



Gabriel DUCRAY

SOMMAIRE

Conseils au lecteur	7
Objectifs de l'Observatoire	9
I - Structure du dispositif et calendrier	11
II - Enquête 1978 auprès des anciens étudiants sortis des universités dans les disciplines juridiques et économiques	14
A - La population observée	14
B - Déroulement de l'enquête	16
C - Fiabilité des résultats	20
Chapitre I : La formation	27
A - Niveau de formation atteint (FORM)	31
B - Niveau de diplôme (DIP)	38
Chapitre II : Situation professionnelle et chômage	49
A - Situation professionnelle antérieure à l'enquête (SIT ANT)	51
B - Situation au moment de l'enquête en mars 1978 (SIT)	55
C - Chômage (CH)	62
Chapitre III - Emploi (EMP)	65
Chapitre IV - Salaires (SAL)	77
Chapitre V - L'entreprise (ENT)	85
Annexes	93
1 - Spécialités de formation et de diplôme	95
2 - Partitions géographiques de la France utilisées par l'Observatoire	97
3 - La nomenclature des emplois	98
3.1 - Code des emplois spécifiques aux étudiants de formation juridique et économique	98
3.2 - Nomenclature des emplois utilisée dans le tableau EMP 108 DET	99
3.3 - Création du code PJE à partir du code des métiers et de la catégorie socio- professionnelle	100
4 - Nomenclature des activités économiques	102
5 - Sigles utilisés	103
6 - Comparaison des réponses à l'enquête postale et à l'enquête par entretien	104
Liste des enquêtes d'insertion réalisées par le CEREQ préalablement à celles de l'Observatoire	106

CONSEILS AU LECTEUR

ORGANISATION DES SÉRIES DE TABLEAUX

Comme les précédents volumes de la collection, cet ensemble de tableaux est à considérer comme un dictionnaire auquel se référer pour répondre aux questions habituelles portant sur l'insertion dans la vie active à la sortie de la scolarité.

Les tableaux sont classés par chapitre portant sur la situation au moment de l'enquête, le chômage, l'emploi, le salaire, l'entreprise. Mais l'Université se distingue de multiples manières de tous les autres établissements d'enseignement :

- l'existence de plusieurs filières, parfois suivies de front, dans l'enseignement supérieur, le fait que les sorties de cet enseignement s'échelonnent du niveau IV (aucun diplôme au-delà du baccalauréat) au niveau I (doctorats) rendent nécessaire de décrire de manière assez détaillée la promotion sortante. C'est pourquoi ce volume comporte un chapitre relatif aux formations ;

- contrairement au reste du système éducatif initial, l'Université est en général le lieu d'une transition progressive de la vie scolaire à la vie active. Beaucoup d'étudiants, au moment où ils quittent l'université, ont déjà une activité professionnelle. C'est pour cette raison que figure un chapitre relatif à la situation antérieure à l'enquête, comportant en particulier des indications sur l'existence d'un emploi pendant la dernière année universitaire.

CH I - La formation		Pages
A - Niveau de formation atteint	- FORM -	31
B - Niveau de diplôme	- DIP -	38
CH II - Situation professionnelle et chômage		
A - Situation professionnelle antérieure à l'enquête	- SIT ANT -	51
B - Situation au moment de l'enquête en mars 1978	- SIT -	55
C - Chômage	- CH -	62
CH III - Emploi	- EMP -	65
CH IV - Salaires	- SAL -	77
CH V - L'entreprise	- ENT -	85

Pour ne pas interpréter trop hâtivement les résultats, il est prudent de se reporter :

- aux indications sur la fiabilité des données (Cf. ci-après page 20 et suivantes) ;

- au paragraphe de présentation situé au début de chaque chapitre : où figurent la raison pour laquelle le thème a été abordé, ainsi que les concepts utilisés et quelques données générales ;

- aux annexes 3 et 4 donnant les nomenclatures et codes.

Lecture des tableaux

La plupart des tableaux sont donnés en pourcentages par ligne (ou colonne) avec rappel de l'effectif de référence en fin de ligne (ou colonne). La numérotation, qui est celle de l'archivage, n'a pas de signification particulière. **Pour les tableaux que l'on retrouve dans les divers fascicules, nous nous sommes toutefois efforcés de conserver la même numérotation d'une population à une autre.**

Les effectifs sont pondérés, de manière à retrouver la population de référence **fournie par les universités**. La pondération a été effectuée par académie, cycle d'inscription (premier, second et troisième cycles, concours de l'enseignement) et discipline (droit, sciences économiques). **Les effectifs indiqués ne sont pas ceux de l'échantillon interrogé mais ceux de la population de référence.**

OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE (E.V.A.)

Parmi les missions du CEREQ, figure la charge de déterminer les conditions du passage de la formation à l'activité et d'observer les carrières suivant la formation reçue.

C'est pourquoi ont été réalisées, dans un premier temps, plusieurs enquêtes visant à préciser les modalités de prise d'activité à la sortie de la plupart des formations qui existent en France et à constituer une première information sur ces phénomènes (1).

Sur la base de ces données, il a été jugé à la fois possible et nécessaire d'aller plus loin :

- d'une part, en élargissant le champ couvert à l'ensemble des enseignements de notre pays ;

- d'autre part, en examinant non seulement le moment de l'entrée dans la vie active, mais aussi les premières années de cheminement professionnel ;

- enfin en actualisant périodiquement les indications recueillies.

C'est ainsi que les diverses administrations chargées des enseignements, de l'emploi et de la planification ont confié au CEREQ la conception et la mise en place d'un «Observatoire national des entrées dans la vie active (E.V.A.)». L'Observatoire est destiné à permettre la comparaison des emplois et conditions d'activité auxquels conduisent les différents niveaux, types et spécialités de formation au cours des premières années de vie professionnelle. Toutes les formations sont prises en compte qu'il s'agisse d'arrêt d'études en cours ou en fin de cycle d'enseignement général ou technique, dans un établissement scolaire public ou privé, et quel que soit le ministère de tutelle. Les jeunes gens suivis en cours de scolarité dans le cadre du panel du Ministère de l'Éducation et de celui du Ministère des Universités sont observés systématiquement dans l'Observatoire.

L'harmonisation avec les enquêtes nationales portant sur l'emploi de toute la population active a une particulière importance. L'Observatoire est bâti pour pouvoir servir d'agrandissement à ces enquêtes, en ce qui concerne les jeunes.

Les relations entre formations et emplois sont analysées au niveau national ou inter-régional. Les aspects locaux ou portant sur les formations suivies par un très faible nombre d'élèves ne constituent pas les déterminants du dispositif. Toutefois, celui-ci apporte un cadrage et de nombreuses indications.

(1) Voir rappel de ces enquêtes à la fin de ce volume.

L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

I - STRUCTURE DU DISPOSITIF ET CALENDRIER

Que deviennent les jeunes gens et jeunes filles à leur sortie de l'appareil éducatif ? Dans quelles conditions s'insèrent-ils dans la vie active ? Selon la formation qu'ils ont reçue, quels sont leurs emplois, leurs appellations, leurs classifications, leurs salaires ? Quels sont ceux qui trouvent moins difficilement que les autres un emploi ? Au-delà du premier emploi y a-t-il un lien entre la formation reçue et la rapidité de promotion dans l'entreprise, la mobilité entre entreprises avec ou sans promotion ? Peut-on parvenir à classer les caractéristiques d'insertion professionnelle en catégories liées aux formations ? Quelles sont les caractéristiques démo-éducatives des jeunes qui accèdent à telle catégorie d'emplois ou à tel secteur d'activité ?

L'ensemble des enquêtes de l'Observatoire national des entrées dans la vie active doit aider à répondre à ce type de questions.

Pour observer les premières années de vie professionnelle, les enquêtes rétrospectives ne sont pas assez significatives. Aussi le dispositif repose sur la réinterrogation de cohortes d'anciens élèves et étudiants.

Les échantillons sont obtenus à partir des fichiers des derniers établissements scolaires fréquentés.

Le programme des enquêtes prévues recouvre pour chaque formation :

- une interrogation des jeunes dans l'année qui suit leur sortie du collège, du lycée, de l'école ou de l'université (enquête d'insertion) ;
- la réinterrogation des mêmes individus quatre ans plus tard (enquête de cheminement) ;
- la prise en compte, tous les quatre ans, d'une nouvelle promotion sortant du système éducatif.

L'Observatoire concerne chaque année le quart des formations de telle façon que l'ensemble de l'appareil éducatif soit couvert en quatre ans. Le tableau page 12 donne le calendrier des premières années de fonctionnement de l'Observatoire (E.V.A.).

CALENDRIER DES INTERROGATIONS

De 1976 à 1979 n'ont eu lieu que des enquêtes d'insertion.

- 1976
- Enseignement technique de niveau V, classes terminales de CAP ou BEP (diplômés et non diplômés)
 - Enseignement technique de niveau III, classes terminales de BTS, BTSA, DUT (diplômés et non diplômés)
 - Enseignement universitaire scientifique ; abandons en cours ou en fin de cycle de tous niveaux
 - Écoles d'ingénieurs (volontaires)
- 1977
- Enseignement spécialisé, SES ou ENP
 - Enseignement général de niveau VI, classes de sixième (1), cinquième (1), quatrième, troisième
 - Enseignement technique de niveau VI, classes de CEP, CPA, CPPN et classes non terminales de CAP ou de BEP
 - Enseignement agricole de niveaux VI et V, classes de quatrième, troisième, de CAPA, BEPA, BAA
 - Enseignement universitaire littéraire, de sciences humaines ou artistique ; abandons en cours ou en fin de cycle de tous niveaux
 - Écoles d'enseignement supérieur littéraire, en sciences humaines ou artistique (volontaires)
- 1978
- Pour la période expérimentale, la troisième tranche a été étalée sur deux ans :
- Enseignement général, technique et agricole, abandon au niveau des classes de seconde, première, terminale (2)
 - Enseignement technique, abandon en classes non terminales de BTS, BTSA, DUT
 - Enseignement universitaire de sciences juridiques, politiques et économiques
- 1979
- Apprentissage
 - Enseignement universitaire médical et paramédical

Par ailleurs, est systématiquement observée l'entrée dans la vie active des jeunes dont le cursus scolaire a été précédemment suivi par le SEIS (3) dans le cadre de son «Panel d'élèves».

(1) Uniquement dans les académies de Grenoble et Toulouse.

(2) Terminales techniques uniquement

(3) Services des Etudes Informatiques et Statistiques du Ministère de l'Éducation et du Ministère des Universités.

De 1980 à 1983, les enquêtes d'insertion sont renouvelées en même temps qu'a lieu, dans le cadre des enquêtes de cheminement, la réinterrogation des populations précédemment observées

Nouvelles enquêtes d'insertion

- 1980 - Enseignement technique de niveau V, classes terminales de CAP, BEP, CAPA, BEPA
 - Enseignement universitaire scientifique, abandons en cours ou en fin de cycle de tous les niveaux
- 1981 - Enseignement technique de niveau III, classes terminales de BTS, BTSA, DUT
 - Enseignement général, technique et agricole, abandons au niveau des classes de seconde, première, terminale
 - Enseignement technique, abandons en classes non terminales de BTS, BTSA, DUT
 - Enseignement relevant du Ministère de la Santé niveau III
- 1982 - Enseignement général et technique de niveaux VI et V bis
 - Enseignement universitaire de droit et sciences économiques
- 1983 - Apprentissage
 - Enseignement universitaire littéraire, de sciences humaines ou artistique

Enquêtes de cheminement

- 1980 - Enseignement technique de niveau V
 - Enseignement technique de niveau III
 - Enseignement universitaire scientifique
 - Écoles d'ingénieurs (volontaires)
- 1981 - Enseignement général et technique de niveau VI
 - Enseignement universitaire littéraire, de sciences humaines et artistique
 - Écoles d'enseignement supérieur littéraire, de sciences humaines et artistique (volontaires)
 - Enseignement agricole de niveaux V et VI
- 1982 - Enseignement général, technique et agricole, abandons en classes de seconde, première, terminale
 - Enseignement technique, abandons en classes non terminales de BTS, BTSA, DUT
 - Enseignement universitaire de droit et sciences économiques
- 1983 - Apprentissage
 - Enseignement universitaire médical et paramédical
 - Enseignement universitaire scientifique

II - ENQUETE 1978 AUPRES DES ANCIENS ETUDIANTS SORTIS DES UNIVERSITÉS DANS LES DISCIPLINES JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES

A - LA POPULATION OBSERVÉE

Le présent fascicule porte sur les étudiants sortis des universités de droit et sciences politiques, et sciences économiques et gestion. Chaque université a fourni la liste des étudiants inscrits dans une UER dérogatoire ou non pendant l'année universitaire 1976 - 1977 et non réinscrits en 1977 - 1978.

Les fichiers étudiants ne permettent en effet de compter les étudiants sortants qu'en comparant deux années consécutives. Mais cette procédure conduit à n'évaluer que les sorties «apparentes» des différents établissements d'enseignement supérieur ; une partie très importante de ces étudiants poursuit en effet des études l'année suivante.

Par cette procédure, les universités ayant participé à l'enquête (1) ont dénombré 57 829 étudiants français (2) apparemment sortants.

L'examen des réponses permet de les répartir en deux sous-populations très différentes :

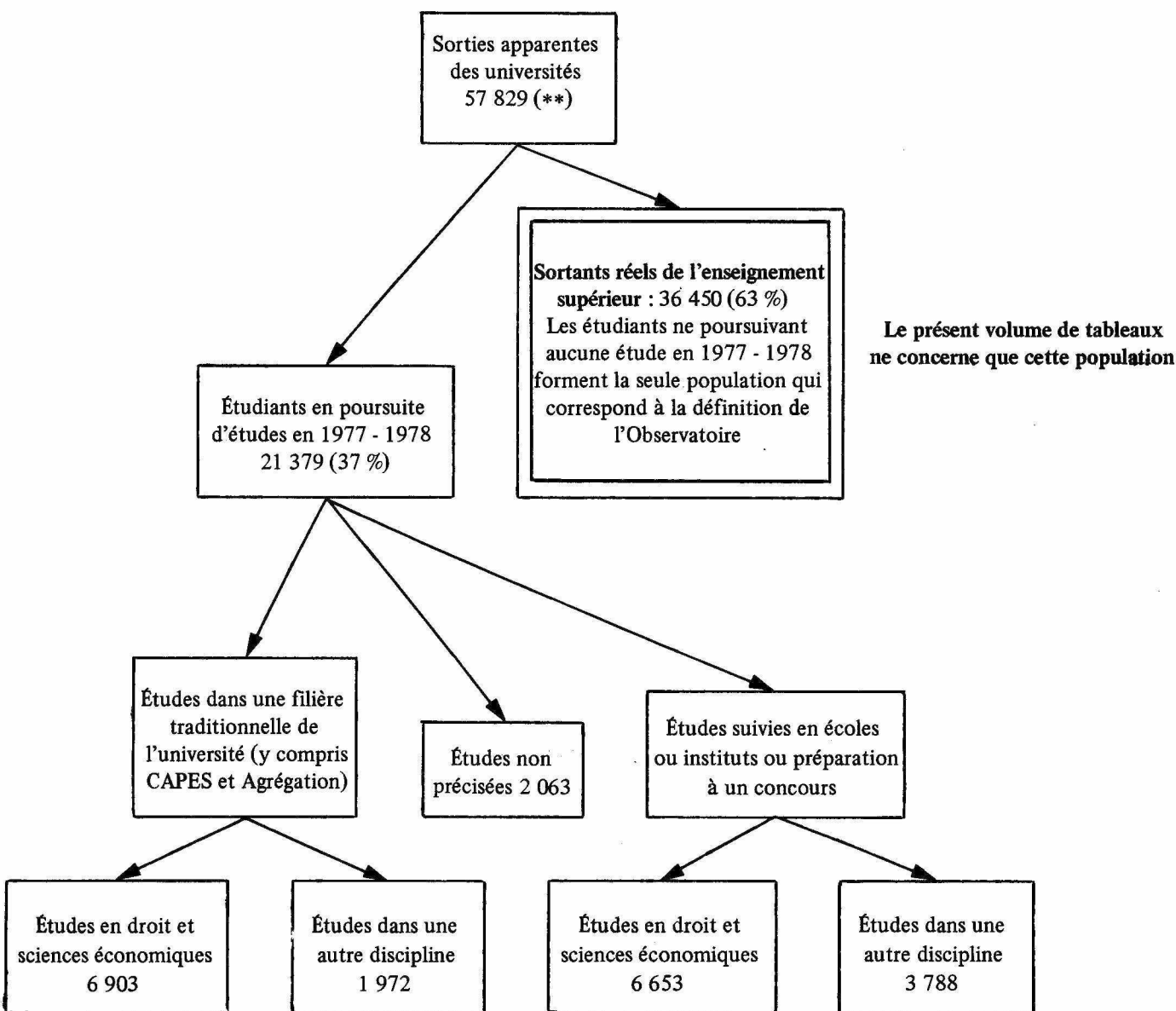
- 36 450 (soit 63 %) ont quitté complètement l'enseignement supérieur (universitaire ou non) ;

- 21 379 (soit 37 %) poursuivent des études après un changement d'établissement ou dans une autre discipline.

(1) Voir schéma page 15.

(2) Les étudiants de nationalité étrangère sont exclus de l'exploitation des enquêtes de l'Observatoire pour l'enseignement supérieur.

**SORTIES APPARENTES DES UNIVERSITÉS DE DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES
A L'ISSUE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1976 - 1977 (*)
(Étudiants français)**



(*) Étudiants français déclarés inscrits par les universités en 1976 - 1977 et non réinscrits dans le même établissement en 1977 - 1978.

(**) Seule l'université de CAEN n'a pas participé à l'enquête. On peut donc estimer exhaustive les sorties des formations traditionnelles des universités de droit et sciences économiques. C'est-à-dire : Capacité en droit, DEUG, licence, maîtrise, 3ème cycle, CAPA. Il manque aussi le DEUG de PARIS I ; quelques formations à faible effectif n'ont pas eu de répondants à l'enquête postale, elles ont été supprimées au moment de la pondération. L'effectif manquant peut être évalué à 1 600 individus environ, soit 3 % environ de la population déclarée par les universités. Les instituts d'université ont souvent leur propre service de scolarité : quelques uns n'ont pas participé. Il manque en particulier les instituts des universités d'Aix-Marseille II et III, Strasbourg III (sauf IEP), Montpellier I, Nancy II et Paris XII. De même quelques universités ont omis de fournir des listes complètes : il manque ainsi les formations AES et les préparations au CAPES de sciences économiques et sociales des universités de Lille II et Montpellier II. Enfin l'Institut d'études politiques de Paris ne fait pas partie de cette enquête.

B - DÉROULEMENT DE L'ENQUETE

Les enquêtes de l'Observatoire national des entrées dans la vie active sont effectuées par voie postale et ont lieu au printemps de chaque année. L'enquête auprès des étudiants en droit et sciences économiques, porte sur leur situation en mars 1978.

1 - L'échantillon

La taille de l'échantillon devait nécessairement être large au départ pour tenir compte de deux contraintes :

a) **Les situations** des étudiants qui sortent de l'université, **présentent une très grande disparité** tant au point de vue de la formation ou des diplômes (qui vont du baccalauréat au doctorat), que des filières suivies dans l'enseignement supérieur (passage de l'université aux écoles et réciproquement, ou préparation aux concours de l'enseignement, etc.).

En outre, la situation vis-à-vis de l'emploi pendant les études intervient comme facteur de classement. **Aucune analyse des sortants de l'université n'est possible, sans l'examen de sous-populations précises pouvant se réduire à quelques centaines ou milliers d'étudiants.**

b) **Les étudiants** dans l'enseignement supérieur sont **fortement mobiles** ; un nombre appréciable de questionnaires reviennent sans avoir atteint leur destinataire.

Pour obtenir des résultats représentatifs des situations réelles pour l'ensemble de la France, il était nécessaire de disposer d'un échantillon dont la taille garantissait une fiabilité suffisante des résultats sur des sous-populations plus homogènes.

L'échantillon des étudiants enquêtés a été obtenu à partir du sondage suivant :

Droit et sciences politiques	Sciences économiques et gestion	Sondage	TROISIEME CYCLE ET CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT	Sondage
PREMIER CYCLE ET CAPACITÉ		} 1/12 } 1/3	DEA, DES, DESS Doctorat 3ème cycle, université, spécialité Doctorat d'état Agrégation droit, sciences économiques Agrégation enseignement secondaire CAPES - CAPET Institut niveau 3ème cycle (diplômés) Institut niveau 3ème cycle (abandons et non diplômés)	} 1/3
DEUXIEME CYCLE			AES - Administration économique et sociale	
} 1/3		} 1/12	PREMIER CYCLE	} 1/12
			DEUG - 2ème année DEUG - 1ère année	
} 1/1		} 1/1	DEUXIEME CYCLE	} 1/1
			Maîtrise Licence (ou 3ème année)	

2 - Réalisation de l'enquête et taux de réponse

L'échantillon retenu comportait 11 300 étudiants français auxquels le questionnaire a été adressé.

Répartition des questionnaires	Questionnaires retournés à l'enquête postale		Questionnaires retournés au CEREQ par les P et T (individu non trouvé à l'adresse indiquée)	Nombre de non-répondants à l'enquête postale (*)	TOTAL
	Valides	Inexploitables			
Étudiants français pourcentages	4 040 36 %	116 1 %	1 750 15 %	5 394 48 %	11 300 100 %

(*) Dont 632 ont répondu ultérieurement à l'enquête par entretien à leur domicile (voir plus loin, paragraphe 3).

Le pourcentage de questionnaires valides retournés par les étudiants, ou **rendement brut**, est de 36 %.

Le pourcentage passe à 42 % si l'on défalque des questionnaires envoyés ceux qui ont été retournés par les P et T sans avoir atteint leur destinataire (taux de réponse net).

De l'enquête complémentaire par entretien au domicile d'un échantillon d'étudiants non répondants à l'enquête postale (Cf. paragraphe 3), on déduit que 1 100 étudiants environ n'avaient sans doute pas reçu le questionnaire parce qu'ils avaient déménagé : c'est donc au total 2 850 étudiants qui n'ont pas pu être touchés par l'enquête.

Le **taux réel de réponse** (ensemble des réponses/ensemble des personnes réellement touchées par l'enquête) se trouve porté à :

$$\frac{4\,040 + 116}{11\,300 - 2\,850} = 49\%$$

Les taux de réponse détaillés sont fournis dans le tableau ci-après. Pour simplifier la présentation, les académies ont été réparties en deux groupes : Région parisienne (Paris, Créteil, Versailles) et province. On constate néanmoins que certaines universités comme celles de Lyon ou Bordeaux ont des résultats proches de ceux obtenus dans la Région parisienne.

ÉTUDIANTS FRANÇAIS		Niveau de dernière inscription universitaire			
		Capacité en droit	DEUG	Autre cycle et institut	TOTAL
Nombre de questionnaires envoyés (ou nombre d'adresses)	Région parisienne	430	901	2 408	3 709
	Province	761	1 852	4 948	7 561
	TOTAL	1 191	2 753	7 356	11 300
Rendement brut = $\frac{\text{Nombre de questionnaires valides}}{\text{Nombre d'adresses}}$	Région parisienne	12 %	27 %	38 %	33 %
	Province	20 %	34 %	42 %	37 %
	ENSEMBLE	17 %	31 %	41 %	36 %
Taux d'«inconnus P et T» = $\frac{\text{Nombre d'inconnus P et T}}{\text{Nombre d'adresses}}$	Région parisienne	23 %	18 %	13 %	16 %
	Province	20 %	13 %	16 %	15 %
	ENSEMBLE	21 %	15 %	15 %	15 %
Taux de réponses net = $\frac{\text{Nombre de questionnaires valides}}{\text{Nombre d'adresses} - \text{nombre de retours inconnus P et T}}$	Région parisienne	16 %	33 %	44 %	39 %
	Province	25 %	39 %	49 %	44 %
	ENSEMBLE	22 %	37 %	48 %	42 %

Le taux de réponse à l'enquête est particulièrement faible pour les étudiants qui ont abandonné la capacité en droit. Les résultats publiés sur cette population sont donc beaucoup plus vulnérables au biais introduit par la non-prise en compte de la population des non-répondants à l'enquête postale.

3 - Enquête complémentaire par interview

Pour tirer des conclusions significatives à partir des réponses par voie postale, il est nécessaire de contrôler si les caractéristiques des non-répondants à l'enquête postale sont les mêmes que celles des répondants.

Dans ce but, une enquête complémentaire par entretien a été réalisée auprès d'un échantillon d'étudiants qui n'ont pas répondu à l'enquête postale.

Cette enquête a été conduite au domicile des étudiants au mois de décembre 1978 par les enquêteurs de l'INSEE sur un échantillon de 973 étudiants (1) (soit 18 % environ des non-répondants à l'enquête postale).

Les résultats de l'enquête sont les suivants :

	Effectif	Pourcentage
Individu retrouvé et questionnaire rempli par enquêteur	618	64
Individu retrouvé à une nouvelle adresse, et ayant répondu à un nouveau questionnaire postal	30	3
Individu retrouvé et questionnaire rempli mais hors champ	25	2
Individu pour lequel aucun questionnaire n'a été rempli	300	31
TOTAL	973	100

Les raisons pour lesquelles aucun questionnaire n'a pu être rempli auprès d'un certain nombre d'enquêtés se répartissent ainsi :

Refus de répondre à l'enquêteur	50	17
A déménagé sans laisser d'adresse	104	35
Absent de longue durée, la famille n'a pas pu ou voulu répondre (service national, départ à l'étranger)	56	19
Aucun renseignement n'a pu être obtenu à l'adresse fournie aux enquêteurs	34	11
Adresse retrouvée dans une autre région, mais l'individu n'a pas répondu à un nouveau questionnaire postal	55	18
Décédé	1	-
TOTAL	300	100

(1) Déduction faite de 34 individus qui avaient déjà retourné leur questionnaire.

Une proportion importante de personnes n'a pas été retrouvée (déménagé sans laisser d'adresse, aucun renseignement), ou bien une nouvelle adresse a pu être trouvée par l'enquêteur après une démarche effectuée auprès des voisins, de la mairie, etc. On peut estimer à près de 20 % les personnes qui n'ont sans doute pas été touchées par l'enquête postale, sans que pour autant la lettre qui leur était adressée, soit revenue au CEREQ.

Le principal motif de non-réponse à l'enquête postale pour ceux qui ont répondu à l'entretien est la nonchalance (40 %). Un certain nombre de personnes se considéraient non concernées par l'enquête (23 %) : professeurs, assistants d'université inscrits pour passer une thèse, étudiants inscrits ailleurs ou en poursuite d'études, etc. . La proportion de refus de répondre à l'enquête postale est peu importante : 3 % de ceux qui ont répondu à l'enquête par entretien.

Raisons pour lesquelles les individus, interrogés par enquêteur, n'avaient pas répondu à l'enquête postale	Effectif	Pourcentage
Nonchalance	255	41
Non concerné	145	23
Absent de longue durée (un parent a pu répondre)	48	8
Refus de répondre à l'enquête postale	22	4
Individu ayant déménagé et dont l'adresse a pu être retrouvé par l'enquêteur	40	6
Autres motifs	92	15
Inexploitables	16	3
TOTAL	618	100

C - FIABILITÉ DES RÉSULTATS

L'exploitation des résultats et les tableaux publiés portent sur des effectifs pondérés de manière à retrouver la population de référence fournie par les universités. La pondération a été effectuée par université, cycle d'inscription (capacité en droit, 1er cycle, etc.), et discipline (droit, sciences économiques, AES).

La fiabilité dépend principalement de quatre éléments :

a) De la bonne représentativité de la population par la population des répondants. Ce point est abordé au paragraphe 1 ;

b) De la bonne qualité des réponses. Un très petit nombre de questions qui semblaient mal comprises n'ont pas été exploitées. Les réponses figurant dans les tableaux publiés semblent avoir été correctement fournies. Certaines données quantitatives sont cependant un peu floues : par exemple, la durée de recherche de l'emploi ou l'ancienneté du chômage dépendent de l'appréciation individuelle de ces termes ;

c) Du nombre de réponses ;

d) De la taille de la population de référence, ou plus exactement du taux de couverture de la population totale par les répondants. Ces deux points déterminent la précision des résultats qui sera vue au paragraphe 3.

1 - La représentativité

L'enquête a porté sur un échantillon d'étudiants, et ceux-ci n'ont pas tous répondu à l'enquête ; il est donc nécessaire d'extrapoler les résultats obtenus pour retrouver la population de départ. Mais cette procédure (1) fait l'hypothèse que la population des répondants à l'enquête a les mêmes caractéristiques que la population des non répondants (48 %) et de ceux qui n'ont pas été retrouvés par les P et T (15 %).

L'infirmité de cette hypothèse peut entraîner l'existence de biais dans les résultats obtenus et l'interprétation qu'on peut en faire. Deux types de biais peuvent se présenter :

- ceux qui peuvent modifier l'évaluation quantitative des sous-populations qu'il est indispensable de déterminer au départ : étudiants en poursuite d'études, étudiants sortis de l'enseignement supérieur ;

- ceux qui peuvent modifier la répartition des individus suivant différentes caractéristiques (âge et sexe, situation professionnelle, catégorie d'emploi, etc.).

Le contrôle de cette hypothèse est donc nécessaire ; c'est la raison d'être des interviews de contrôle présentées au paragraphe précédent.

(1) L'extrapolation revient à affecter à tous les individus qui ont répondu à l'enquête un coefficient égal au rapport entre l'effectif de la strate à laquelle ils appartiennent dans la population mère, et celui de la même strate dans l'échantillon.

Exemple : La strate composée des étudiants français du 1er cycle de l'Université de Pau comprend 120 personnes. Les 25 étudiants de cette strate qui ont répondu, sont affectés chacun d'un coefficient égal à : $\frac{120}{25} = 4,8$.

2 - Comparaison des réponses brutes par voie postale et par interview

Les répartitions données ci-dessous portent sur les échantillons non pondérés tant dans la partie postale de l'enquête, que dans les interviews de contrôle. Elles ne représentent en aucun cas les populations d'ensemble que l'on doit reconstituer en rendant son poids à chaque filière et académie.

Toutefois, pour rappeler que les non-répondants observés par interview représentent 60 % de la population d'ensemble, nous avons ajouté une catégorie « population globale brute » obtenue en affectant aux deux sous populations de répondants et de non-répondants les poids respectifs de 0,4 et de 0,6. La mesure du biais introduit par les non-réponses se fait en comparant « la population globale brute » à l'ensemble des réponses postales brutes.

a) La répartition a posteriori des étudiants en deux sous populations (étudiants en poursuite d'études, étudiants sortis de l'enseignement supérieur) n'est pas remise en question par l'examen des non répondants à l'enquête postale. Les taux de poursuites d'études fournis par les répondants sont donc extrapolables à l'ensemble de la population sans introduire de biais particulier.

	Nombre de questionnaires	Taux de sortie réelle de l'enseignement supérieur (*)
Répondants à l'enquête postale	4 040	63,2 ± 1,5 %
Non-répondants à l'enquête postale représentés par les personnes interrogées à leur domicile	632	66,3 ± 3,8 %
Population globale brute	-	65,1 ± 2,3 %

(*) Précision fournie au seuil de 95 %.

b) L'analyse des réponses faites par les étudiants interrogés à leur domicile conduit globalement à une bonne concordance avec les réponses obtenues à l'enquête postale. L'annexe 6 compare les résultats obtenus sur les deux populations pour les principales variables utilisées dans cette publication. Deux exemples sont présentés ci-dessous concernant deux variables importantes : la situation professionnelle à la date de l'enquête et l'emploi occupé à cette date.

La population en recherche d'emploi issue de la capacité en droit ou du 1er cycle, a plutôt mieux répondu à l'enquête postale au détriment des **inactifs**. Pour les autres cycles de formation, la population en recherche d'emploi a mieux répondu au détriment de la population **active**. Ainsi dans les deux cas, les résultats publiés dans ce volume tendent à surévaluer le taux de chômage par rapport à la réalité.

Situation professionnelle à l'enquête

Précision fournie avec une probabilité de 95 %		Nombre de questionnaires	Emploi	Chômage	Inactivité (y compris le service national)	TOTAL
Capacité en droit ou 1er cycle (DEUG)	Répondants	621	64 ± 3,8	15 ± 2,8	21 ± 3,3	100 %
	Interviews	164	66 ± 7,4	10 ± 4,6	24 ± 6,7	100 %
	Population globale brute	-	65 ± 4,7	12 ± 3,0	23 ± 4,3	100 %
Autres cycles de formation	Répondants	1 882	63 ± 2,0	16 ± 1,6	21 ± 1,9	100 %
	Interviews	248	71 ± 5,8	9 ± 3,6	20 ± 5,1	100 %
	Population globale brute	-	68 ± 4,7	12 ± 2,3	20 ± 3,2	100 %

Les emplois occupés par les jeunes issus de la capacité en droit ou de premier cycle ne présentent pas globalement de distorsion. En réalité, une distinction plus fine des niveaux de formation laisse apparaître que les jeunes issus de la capacité en droit ont un taux de cadres moyens surévalué au détriment des employés, la situation étant inverse pour ceux issus du 1er cycle universitaire.

Pour les autres cycles de formation, il n'y a pas de différence pour les emplois de cadres supérieurs, mais une légère surestimation de la proportion de cadres moyens par rapport à celle des employés.

		Nombre de questionnaires	Cadre supérieur	Cadre moyen	Employé qualifié	Employé non qualifié	Autres emplois	TOTAL
Capacité en droit ou 1er cycle (DEUG)	Répondants	395	10 ± 3,0	31 ± 4,6	30 ± 4,6	20 ± 4,0	9 ± 3,0	100 %
	Interviews	108	14 ± 6,0	24 ± 7,7	30 ± 9,0	19 ± 7,5	13 ± 6,0	100 %
	Population globale brute	-	12 ± 4,2	27 ± 5,3	30 ± 5,6	19 ± 4,9	11 ± 4,1	100 %
Autres cycles de formation	Répondants	1 189	43 ± 2,9	30 ± 2,6	13 ± 1,9	7 ± 1,5	7 ± 1,5	100 %
	Interviews	176	43 ± 7,5	24 ± 6,5	20 ± 6,4	5 ± 3,3	8 ± 3,4	100 %
	Population globale brute	-	43 ± 4,6	26 ± 4,0	17 ± 3,7	6 ± 2,1	8 ± 2,5	100 %

3 - Précision des résultats

La construction d'une enquête par sondage doit permettre d'assurer une représentativité suffisante des diverses catégories de sujets enquêtés, tout en n'interrogeant qu'une partie de la population que l'on désire observer.

Pour obtenir ce résultat, la population est divisée en sous-ensembles ou strates ; une fraction de chacune de ces strates est interrogée, cette fraction étant calculée de sorte que l'effectif escompté des réponses soit suffisant pour représenter la strate. A l'inverse, au moment des comptes, tous les individus appartenant à une même strate sont affectés d'un même coefficient de pondération qui compense simultanément deux causes d'insuffisance des décomptes effectués sur l'échantillon :

- seule une fraction de la strate a été interrogée ;
- seuls certains individus ont répondu parmi ceux qui ont été interrogés.

Les tableaux figurant dans ce volume portent en général sur des répartitions en pourcentages ; après chaque répartition figure l'effectif de la population de référence.

L'incertitude dont est entachée une répartition en pourcentages dépend principalement de la taille de la population de référence (effectif « pondéré ») et du nombre de questionnaires de répondants appartenant à cette population (effectif « non pondéré »).

On trouvera dans les tableaux ci-après des indications sur la précision avec laquelle sont obtenus les pourcentages calculés sur chaque population de référence apparaissant dans les principaux tableaux de ce volume (intervalles de confiance à 80 %).

Dans chaque cas apparaît un des symboles B, AB ou M.

Le symbole **B** désigne une bonne précision, soit :

95 % ou 5 %	±	1,0 %
90 % ou 10 %	±	1,5 %
80 % ou 20 %	±	2,0 %
60 % ou 40 %	±	2,5 %

Le symbole **AB** désigne une assez bonne précision :

95 % ou 5 %	±	2,0 %
90 % ou 10 %	±	3,0 %
80 % ou 20 %	±	4,0 %
60 % ou 40 %	±	5,0 %

Le symbole **M** désigne une précision médiocre (pourcentage donné à titre indicatif) :

95 % ou 5 %	±	4,0 %
90 % ou 10 %	±	6,0 %
80 % ou 20 %	±	8,0 %
60 % ou 40 %	±	10,0 %

Exemples : 1 - Tableau DIP 131

- Population de référence : jeunes filles titulaires d'une licence ou maîtrise.

- Pour cette population, le tableau ci-après (diplôme le plus élevé) indique une bonne précision (**B**) pour la répartition en pourcentage.

Le tableau indique que les jeunes filles de 25 ans représentent 18 %.

Le pourcentage exact a donc 80 chances sur 100 de se trouver dans l'intervalle 16 % - 20 % (18 % ± 2 %).

2 - Tableau EMP 105

- Population de référence : jeunes filles cadres supérieurs.

- Pour cette population, le tableau ci-après (emploi) indique une assez bonne précision (**AB**) pour la répartition en pourcentage.

Le tableau indique que 38,3 % des jeunes filles cadres supérieurs sont titulaires d'une licence ou d'une maîtrise.

Le pourcentage exact a donc 80 chances sur 100 de se trouver dans l'intervalle 33,3 % - 43,3 % (38,3 % ± 5 %).

Remarques :

Les tableaux en pourcentages ou en effectifs, non mentionnés dans les pages suivantes ne sont donnés qu'à titre indicatif. (C'est en particulier le cas des tableaux croisant quatre variables ; par exemple : situation à l'enquête, niveau et spécialité du diplôme, sexe).

PRINCIPALES VARIABLES UTILISÉES DANS LES CHAPITRES I ET II

Tableaux : FORM 101 - 102 - 102 bis - 108 concernés : - 6 - DIP 129			
Niveaux de formation	H	F	H + F
DES DEA	B	AB	B
DOC 3CYC	M	M	AB
DOC ETAT	M	M	M
AGDRECOM	M	M	M
CAPES	M	M	M
INS 3CYC	M	M	M
MAITRISE	B	B	B
LICENCE	AB	AB	B
CAPA	M	M	M
INS 2CYC	AB	M	AB
2A DEUG	M	M	AB
INS 1CYC	M	M	M
1A DEUG	AB	AB	B
2A CAPDR	M	M	M
1A CAPDR	AB	M	AB
TOTAL	B	B	B

Tableaux : SIT 140 - 32 concernés			
Situation à l'enquête	H	F	H + F
Emploi	B	B	B
Chômage	AB	B	B
Service militaire	B	-	B
Inactivité	M	AB	AB

Tableaux : DIP 135 - 135 bis - 131 - 129 - 40 concernés : SIT ANT 115 - SIT 129 - CH 138			
Diplôme le plus élevé	H	F	H + F
BEPC EQUIVA	AB	M	AB
BAC CAPACI	B	AB	B
1°C ENSSUP	AB	AB	B
LIC MAIT	B	B	B
DESS DEADES	AB	AB	B
DOCTORATS	M	M	M
CAPES AGREG	M	M	M
CONC ADMINI	M	M	AB
INST ECOL 2C	AB	M	AB
INST ECOL 3C	M	M	M
TOTAL	B	B	B

Tableaux : FORM 104 - DIP 132 - SIT 10 concernés			
ZEAT étude	H	F	H + F
Ile de France	B	B	B
BP Nord et Ouest	M	M	M
BP Sud et Est	AB	M	AB
Nord	AB	M	AB
Est	AB	M	AB
Ouest	AB	AB	B
Sud Ouest	AB	AB	B
Centre Est	B	AB	B
Médit. Corse	AB	AB	B
DOM TOM	M	M	M

PRINCIPALES VARIABLES UTILISÉES DANS LES CHAPITRES III, IV ET V

Tableau : EMP 27 concerné :			
Emploi	H	F	H + F
Agriculteur	M	M	M
Ingénieur	M	M	M
Technicien	M	M	M
Ouvrier	M	M	M
Cadre supérieur	B	AB	B
Professeur	M	M	AB
CS littéraire	M	M	M
Autre cadre supérieur	M	M	M
Cadre moyen	AB	AB	AB
Comptable	M	M	AB
Instituteur	M	M	AB
Autre cadre moyen	M	M	M
Employé qualifié	AB	AB	B
Employé non qualifié	M	AB	AB

Tableaux : EMP 105 A - 105 B - ENT 1 concernés :			
Emploi	H	F	H + F
EQ ADM	M	AB	AB
EQ Secrétariat	M	AB	AB
EQ Comptabilité	M	M	M
EQ Armée, police	M	M	M
Autre EQ	M	M	M

dont

Tableaux : EMP 105 A - 105 B - ENT 17 concernés :			
Diplôme pour la population active	H	F	H + F
BEPC EQUIVA	M	M	AB
BAC CAPACI	AB	AB	B
1 ^{er} C ENSSUP	AB	AB	AB
LIC MAIT	B	B	B
DESS DEADES	AB	M	AB
DOCTORATS	M	M	M
CAPES AGREG	M	M	M
CONC ADMINI	M	M	M
INST ECOL 2C	M	M	AB
INST ECOL 3C	M	M	M

Tableaux : EMP 25 - MOB 1 - ENT 2 concernés :			
ZEAT emploi	H	F	H + F
Ile de France	B	B	B
BP Nord et Ouest	M	M	M
BP Sud et Est	M	M	M
Nord	M	M	M
Est	M	M	AB
Ouest	M	M	AB
Sud Ouest	M	M	AB
Centre Est	AB	AB	B
Médit. Corse	M	M	AB
DOM TOM	M	M	M
Étranger	M	M	M

CHAPITRE I
LA FORMATION

Présentation		29
A - Niveau de formation atteint (FORM)		31
FORM 101	Niveau de dernière inscription universitaire en droit et sciences économiques selon le sexe	32
FORM 102	Niveau de dernière inscription universitaire en droit et sciences économiques selon la spécialité	33
FORM 102 bis	Niveau de dernière inscription universitaire en droit et sciences économiques selon la spécialité et le sexe	34
FORM 104	ZEAT d'académie d'études selon le niveau de dernière inscription universitaire en droit et sciences économiques	35
FORM 108	Niveau de dernière inscription universitaire en droit et sciences économiques selon l'âge et le sexe	36
FORM 6	Niveau de dernière inscription universitaire en droit et sciences économiques dans le cas d'une double formation	37
B - Niveau de diplôme (DIP)		38
DIP 125	Plus haut niveau de diplôme obtenu dans ou hors de l'université	40
DIP 135	Niveau de diplôme le plus élevé selon sa spécialité	41
DIP 135 bis	Niveau de diplôme le plus élevé selon sa spécialité et le sexe	42
DIP 131	Niveau de diplôme le plus élevé selon l'âge et le sexe	43
DIP 129	Niveau de dernière inscription universitaire en droit et sciences économiques selon le niveau de diplôme le plus élevé	44
DIP 132	ZEAT d'académie d'études selon le niveau de diplôme le plus élevé	45
DIP 16	Niveau de diplôme le plus élevé détaillé selon la spécialité détaillée du diplôme dominant (effectifs)	46
DIP 40	Niveau de diplôme le plus élevé selon la date d'obtention de ce diplôme ...	47

PRÉSENTATION

Les enquêtes de l'Observatoire E.V.A. saisissent la totalité des jeunes non réinscrits dans l'enseignement supérieur. Celles-ci donnent donc une représentation de ce que l'on pourrait appeler «la production finale» de l'enseignement supérieur.

Traditionnellement, on a l'habitude de classer les jeunes de l'enseignement supérieur en fonction du niveau de diplôme atteint par chaque étudiant, le diplôme le plus élevé étant retenu comme indicateur de formation.

Cependant, en raison du mode d'observation adopté, le niveau de diplôme le plus élevé obtenu n'est pas nécessairement le niveau de la dernière inscription prise avant l'interruption des études : en effet, un grand nombre d'étudiants poursuivent des études et ne les mènent pas à leur terme, c'est-à-dire jusqu'à l'obtention d'un diplôme. Il n'y a donc pas de correspondance simple entre le niveau de formation et le niveau de diplôme. **A tous les niveaux, un certain nombre d'étudiants ont passé une ou plusieurs années dans l'enseignement supérieur non sanctionnées par un diplôme.** Inversement, des étudiants ayant obtenu un diplôme élevé dans une discipline peuvent s'être inscrits quelque temps dans un autre établissement d'enseignement supérieur, à un niveau inférieur, pour y suivre une formation complémentaire. Le tableau DIP 129 illustre bien ces différentes situations.

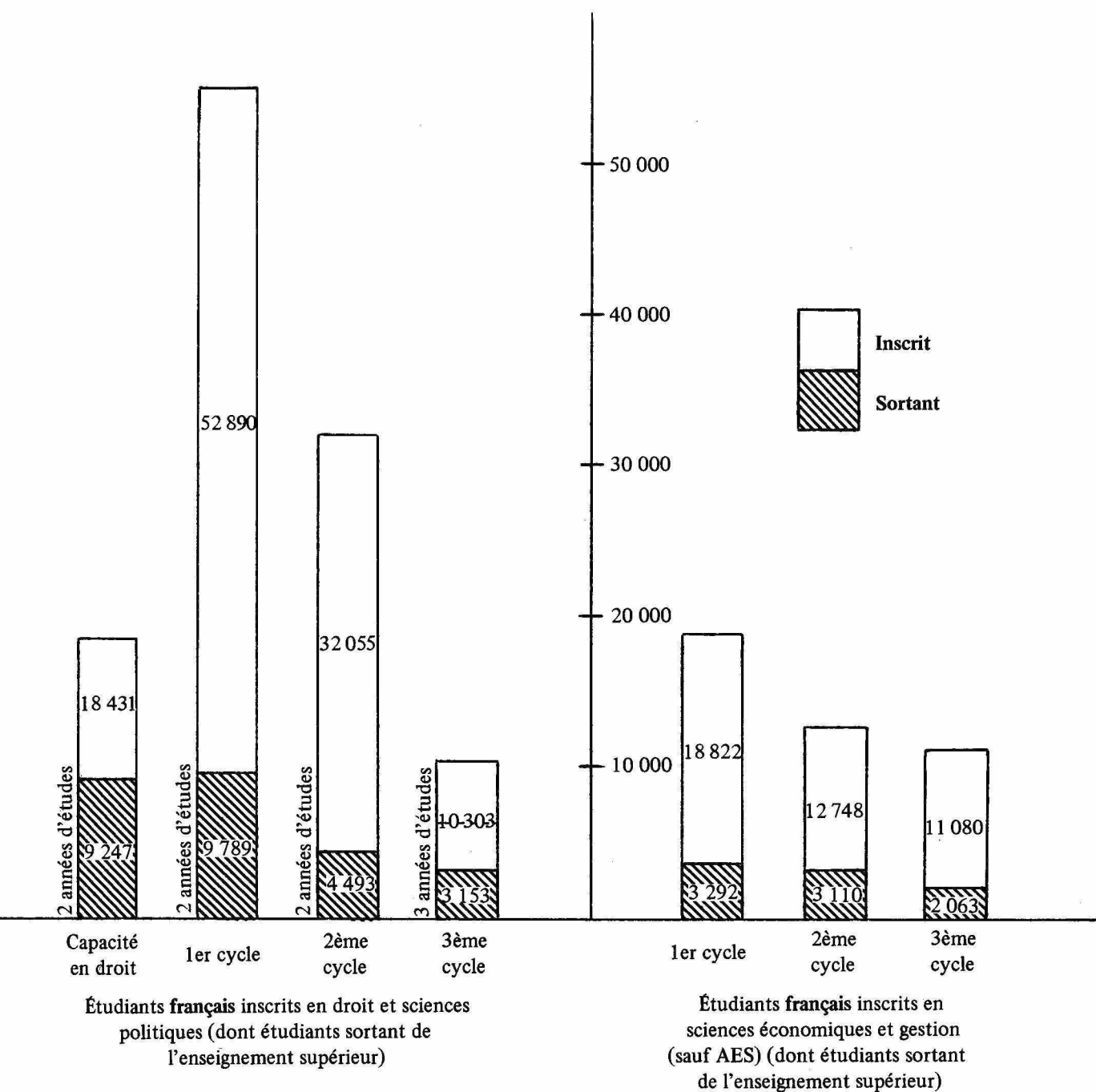
Ces remarques nous conduisent à présenter deux séries de tableaux décrivant la population en termes de niveau de formation ou niveau de dernière inscription dans l'enseignement supérieur (**FORM - Partie A**) et niveau du diplôme le plus élevé obtenu au terme de cette dernière année (**DIP - Partie B**).

Partie A - Niveau de formation

Le graphique suivant représente la population totale des étudiants français et étrangers inscrits dans les disciplines de Droit et Sciences économiques dans les universités en 1976 - 1977.

On a situé en regard, les 36 450 étudiants français qui ont quitté l'enseignement supérieur en sortant des universités.

RÉPARTITION PAR CYCLE DES ÉTUDIANTS EN DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES INSCRITS ET SORTANT DES UNIVERSITÉS EN 1977



**FORM 101 : NIVEAU DE DERNIERE INSCRIPTION UNIVERSITAIRE EN DROIT ET SCIENCES
ECONOMIQUES SELON LE SEXE**

HOMMES + FEMMES

	SEXE NIVEAU DE FORMATION	MASCU	FEMI	TOTAL
		LIN	NIN	
DES, DESS, DEA :	11DES-DEA	2351 60.8	1517 39.2	3868 100
Doctorat de 3ème cycle ou autre doctorat :	12DUC-3CYC.	549 77.7	158 22.3	707 100
Doctorat d'état :	13DUC-ETAT	341 77.5	99 22.5	440 100
Agrégation en droit et sciences économiques :	14 AGURECOM	16 16.2	5 23.8	21 100
CAPES, CAPET :	15 CAPES	135 41.0	194 59.0	329 100
Institut de niveau 3ème cycle (institut d'administration des entreprises ...) :	18INS-3CYC.	223 73.1	82 26.9	305 100
Maîtrise et MST :	21MAITRISE	2511 59.5	1712 40.5	4223 100
Licence :	22-LICENCE	829 52.5	803 47.5	1692 100
Certificat d'aptitude à la profession d'avocat :	25 CAPA	442 52.6	399 47.4	841 100
Institut de niveau 2ème cycle (IEP, institut des technique économique et comptable ITEC, institut de criminologie, etc.) :	28INS-2CYC.	785 64.6	431 35.4	1216 100
DEUG 2ème année :	35 2A DEUG	2061 61.6	1287 38.4	3348 100
Institut de niveau 1er cycle, ou 1er cycle d'étude en institut de niveau 2ème cycle :	38INS-1CYC.	141 55.5	113 44.5	254 100
DEUG 1ère année :	45 1A DEUG	4820 48.4	5139 51.6	9959 100
Capacité en droit 2ème année :	48 2A CAPDR	811 72.1	314 27.9	1125 100
Capacité en droit 1ère année :	49 1A CAPDR	4300 52.9	3822 47.1	8122 100
TOTAL		20375 55.9	16075 44.1	36450 100

**FORM 102 : NIVEAU DE DERNIERE INSCRIPTION UNIVERSITAIRE EN DROIT ET
SCIENCES ECONOMIQUES SELON LA SPECIALITE**

SPECIALITE DE FORMATION NIVEAU DE FORMATION	HOMMES + FEMMES						TOTAL
	DROIT	SCIEN	SCIEN	GESTI	AES	TOTAL	
	OU ECO	DROIT	-POLIT	-ECONO	ON		
11DES-DEA		2422 62,6	135 3,5	679 17,6	590 15,3	42 1,1	3868 100
12DUC-3CYC.	12 1,7	257 36,4	31 4,4	257 36,4	150 21,2		707 100
13DUC-ETAT	8 1,3	266 60,5	22 5,0	117 26,6	27 6,1		440 100
14 ABURECCM				21 100,0			21 100
16 CAPES				329 100,0			329 100
18INS-3CYC.	8 2,6	31 10,2	7 2,3	132 43,3	111 36,4	16 5,2	305 100
21MAITRISE	32 0,8	2501 59,2	24 0,6	787 18,6	754 17,9	125 3,0	4223 100
22-LICENCE	12 0,7	1067 63,1	16 0,9	397 23,5	116 6,9	84 5,0	1692 100
25 CAPA		841 100,0					841 100
28INS-2CYC.		319 26,2	166 13,7	186 15,3	520 42,8	25 2,1	1210 100
35 2A DEUG	18 0,5	2101 62,8		792 23,7	182 5,4	255 7,6	3348 100
38INS-1CYC.		113 44,5	22 8,7	43 16,9	60 23,6	16 6,3	254 100
45 1A DEUG		7050 70,8		2182 21,9	33 0,3	694 7,0	9959 100
48 2A CAPDR	91 8,1	1034 91,9					1125 100
49 1A CAPDR		8122 100,0					8122 100
TOTAL	181 0,5	26124 71,7	423 1,2	5922 16,2	2543 7,0	1257 3,4	36450 100
TOTAL (capacité en droit exclue)	90 0,3	16968 62,4	423 1,6	5922 21,8	2543 9,3	1257 4,6	27203 100

FORM 102 bis : NIVEAU DE DERNIERE INSCRIPTION UNIVERSITAIRE EN DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES SELON LA SPÉCIALITÉ ET LE SEXE

SPECIALITÉ DE FORMATION NIVEAU DE FORMATION	HOMMES							FEMMES							
	DROIT		SCIEN	SCIEN	GESTI	AES	TOTAL	DROIT		SCIEN	SCIEN	GESTI	AES	TOTAL	
	OU ECO	DROIT	-POLIT	-ECONO	ON		OU ECO	DROIT	-POLIT	-ECONO	ON				
11DES-DEA		1331	84	483	417	36	2351		1091	51	196	173	6	1517	
		56,0	3,6	20,5	17,7	1,5	100		71,9	3,4	12,9	11,4	0,4	100	
12JUC-3CYC.	12	212	22	220	83		549		45	9	37	67		158	
	2,2	38,0	4,0	40,1	15,1		100		28,5	5,7	23,4	42,4		100	
13JUC-ETAT	8	190	13	103	27		341		76	9	14			99	
	2,3	55,7	3,8	30,2	7,9		100		76,0	9,1	14,1			100	
14 AGDECOM				16			16				5			5	
				100,0			100				100,0			100	
16 CAPES				135			135				194			194	
				100,0			100				100,0			100	
18INS-3CYC.	8	25		85	89	16	223		6	7	47	22		82	
	3,0	11,2		38,1	39,9	7,2	100		7,3	8,5	57,3	26,8		100	
21MAITRISE	25	1380	16	509	523	58	2511		7	1121	8	279	231	67	1712
	1,0	55,0	0,6	20,3	20,8	2,3	100		0,4	65,0	0,5	16,2	13,5	3,9	100
22-LICENCE	5	545	8	212	80	39	809		7	522	8	195	36	45	803
	0,0	61,3	0,9	23,8	9,0	4,4	100		0,9	65,0	1,0	23,0	4,5	5,6	100
25 CAPA		442					442			399				399	
		100,0					100			100,0				100	
28INS-2CYC.		209	134	123	319		785		110	32	63	201	25	431	
		26,0	17,1	15,7	40,6		100		25,0	7,4	14,6	46,6	5,8	100	
35 2A DEUG		1335		474	157	95	2061		10	766		318	25	160	1287
		64,8		23,0	7,6	4,6	100		1,4	59,0		24,7	1,9	12,4	100
38INS-1CYC.		50	22	37	32		141		63		6	28	16	113	
		35,0	15,6	26,7	22,7		100		55,8		5,3	24,8	14,2	100	
45 1A DEUG		3026		1483	33	276	4820		4024		694		416	5139	
		62,0		30,8	0,7	5,8	100		70,0		13,6		8,1	100	
48 2A CAPDR	59	742					811		22	292				314	
	0,5	91,5					100		7,0	93,0				100	
49 1A CAPDR		4300					4300			3822				3822	
		100,0					100			100,0				100	
TOTAL	127	13787	299	3880	1760	522	20375	54	12337	124	2042	783	735	16075	
	0,0	57,7	1,5	19,0	8,6	2,6	100	0,3	78,7	0,8	12,7	7,9	4,6	100	

**FORM 104 : ZEAT DE L'ACADEMIE D'ETUDES SELON LE NIVEAU DE DERNIERE INSCRIPTION UNIVERSITAIRE
EN DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUES**

ZEAT ETUDES NIVEAU DE FORMATION	HOMMES + FEMMES											
	ILE	HP	NO	EP	NORD	EST	QUEST	SUD	CENTR	MEDIT	DOM	TOTAL
	FRANCE	-OUEST	SUDEST				OUEST	EST	CORSE	TOM		
11DES-DEA	14,5	6,9	4,2	9,0	9,4	9,1	8,3	9,8	13,5			10,6
12DOC-3CYC.	2,5	0,6	0,6	5,2	0,4	1,7	1,1	1,4	3,3			1,9
13DOC-ETAT	1,8		1,2	2,6	1,0	0,2	0,7	1,1	1,4			1,2
14 AGORECOM				1,1			0,1					0,1
16 CAPES	0,2		0,6	0,9		1,8	0,7	2,8	0,6			0,9
18INS-3CYC.			1,9				3,7	0,7	0,1			0,8
21MAITRISE	16,5	8,8	12,6	9,6	7,8	13,3	6,6	13,0	8,7	3,5		11,6
22-LICENCE	5,9	7,8	2,7	4,1	3,1	7,0	3,8	3,1	4,8	3,5		4,6
25 CAPA	5,1	1,2	1,5	1,1	1,5	1,2	1,3	1,6	1,2			2,3
28INS-2CYC.	0,7		0,7	7,9	1,4		10,1	7,3	0,1			3,3
35 2A DEUG	4,1	20,8	9,4	12,1	7,6	14,6	6,6	8,2	15,4	22,0		9,2
38INS-1CYC.	0,0			3,7			0,7	3,0				0,7
45 1A DEUG	21,3	22,8	25,0	21,8	33,2	26,3	37,9	24,2	24,8	6,7		27,3
48 2A CAPDH	2,3		7,2	1,4	5,2	4,5	2,6	2,5	1,0	10,7		3,1
49 1A CAPDH	24,0	23,1	32,0	19,5	29,5	18,0	15,8	17,2	25,0	53,6		22,3
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	9389	680	2131	1551	2910	3621	5936	5031	4778	373		36450

FORM 108 : NIVEAU DE DERNIERE INSCRIPTION UNIVERSITAIRE EN DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES SELON L'AGE ET LE SEXE

SEXE	AGE A L'ENQUETE NIVEAU DE FORMATION	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans	26 ans	27 ans	28 ans	29 ans	30 ans	TOTAL	ENSEMBLE	
		et moins										et plus			
HOMMES	11DES-DEA				1,5	7,1	13,1	23,2	16,4	12,3	5,8	20,3	100	2351	
	12DOC-3CYC.					5,1	15,1	12,8	17,5	12,8	8,7	28,1	100	549	
	13DOC-ÉTAT						2,3	3,8	20,5	6,7	9,4	57,2	100	341	
	14 AGURECOM								37,5			62,5	100	16	
	16 CAPES							15,6	24,4	22,2	7,4	5,2	25,2	100	135
	18INS-3CYC.						6,7	9,4	13,0	14,3	25,6	7,6	23,3	100	223
	21MAITRISE	0,4		1,4	18,9	23,9	10,1	15,9	8,3	4,0	4,4	12,8	100	2511	
	22-LICENCE		3,1	3,9	8,0	15,7	14,1	15,9	10,5	6,2	4,8	17,3	100	889	
	25 CAPA				5,0	8,1	10,6	17,4	8,4	6,8	14,9	28,7	100	442	
	28INS-2CYC.	1,4	1,5	8,5	16,4	23,2	8,2	8,5	10,0	3,4	1,8	16,4	100	785	
	35 2A DEUG	1,4	1,5	7,5	29,0	26,5	7,0	6,8	5,0	4,8	2,1	8,4	100	2061	
	38INS-1CYC.	9,2	12,8	13,5	12,1	15,6	14,9	4,3	13,5	4,3			100	141	
	45 1A DEUG	8,8	17,9	24,1	21,5	10,7	3,9	0,9	4,7	1,5	1,0	5,1	100	4820	
	48 2A CAPOR		9,7	8,5	3,3	4,2	3,2	3,9	4,9	15,3	12,8	34,0	100	811	
49 1A CAPOR	7,0	19,5	12,6	5,3	9,4	10,4	2,8	2,3	6,3	5,3	19,9	100	4300		
TOTAL	3,9	9,2	10,1	12,9	13,2	8,6	8,5	8,5	7,5	6,0	4,4	15,7	100	20375	
FEMMES	11DES-DEA				4,1	16,7	18,9	22,3	13,1	8,0	5,7	10,6	100	1517	
	12DOC-3CYC.				2,5	11,4	13,3	25,9	5,7	2,5		38,6	100	158	
	13DOC-ÉTAT						8,1		9,1	21,2	4,0	57,6	100	99	
	14 AGURECOM											100,0	100	5	
	16 CAPES							37,1	33,5		5,7	2,1	21,6	100	194
	18INS-3CYC.				9,8	26,8	18,3	26,7	9,8	8,5			100	82	
	21MAITRISE	1,6		4,9	21,1	22,5	17,2	11,9	6,5	1,6	0,4	11,7	100	1712	
	22-LICENCE	4,0	1,5	11,6	21,3	14,2	16,9	11,0	7,0	5,2	2,5	4,7	100	803	
	25 CAPA	3,5			5,5	10,5	9,8	8,0	21,1	2,8	10,0	27,6	100	399	
	28INS-2CYC.	1,6	5,3	13,2	10,9	19,0	9,6	5,6	18,1	6,3	1,6	6,7	100	431	
	35 2A DEUG		11,7	22,5	18,6	14,2	9,8	3,4	3,8	5,1	7,3	3,7	100	1287	
	38INS-1CYC.		9,7	8,8	5,3	13,3	12,4	11,5	7,1	15,0		16,8	100	113	
	45 1A DEUG	18,8	35,1	16,2	11,1	7,5	2,5	2,8	2,4	1,2	0,8	1,9	100	5139	
	48 2A CAPOR			26,4		18,2						55,4	100	314	
49 1A CAPOR	11,4	24,6	16,8	7,4	1,3	7,0	3,8	2,1	5,6	1,8	18,3	100	3822		
TOTAL	9,2	18,3	13,0	11,2	10,0	8,9	7,1	7,1	5,1	3,9	2,3	10,8	100	16075	
HOMMES + FEMMES	11DES-DEA				2,6	10,9	15,4	22,9	15,1	10,6	5,8	16,5	100	3868	
	12DOC-3CYC.				3,5	6,5	14,7	15,7	14,9	10,5	5,8	30,4	100	707	
	13DOC-ÉTAT						1,8	1,8	3,0	18,0	10,0	57,3	100	440	
	14 AGURECOM									28,6		71,4	100	21	
	16 CAPES							28,3	29,8	9,1	6,4	3,3	23,1	100	329
	18INS-3CYC.				2,6	12,1	11,8	16,7	13,1	21,0	3,6	17,0	100	305	
	21MAITRISE	0,9		2,9	19,8	23,3	13,2	14,2	7,5	3,1	2,8	12,4	100	4223	
	22-LICENCE	1,9	2,4	7,6	14,3	14,7	15,4	14,1	8,8	5,7	3,8	11,3	100	1692	
	25 CAPA	1,7			5,7	9,4	10,2	13,0	14,4	4,9	12,6	28,2	100	841	
	28INS-2CYC.	1,5	2,9	10,2	16,5	21,7	7,2	7,5	13,2	4,4	1,7	13,0	100	1216	
	35 2A DEUG	0,9	5,4	13,3	25,0	21,8	6,1	5,5	4,5	4,9	4,1	6,6	100	3348	
	38INS-1CYC.	5,1	11,4	11,4	9,1	14,6	13,8	7,5	10,6	9,1		7,5	100	254	
	45 1A DEUG	13,9	26,8	20,0	16,1	9,0	3,1	1,8	3,5	1,4	0,9	3,5	100	9959	
	48 2A CAPOR		7,0	13,5	2,4	8,1	2,3	2,8	3,5	11,0	9,2	40,0	100	1125	
49 1A CAPOR	9,0	21,9	14,3	6,2	5,6	8,8	3,3	2,2	6,0	3,6	19,2	100	8122		
TOTAL	5,2	13,2	11,4	12,2	11,5	8,7	7,9	7,9	6,4	5,1	3,5	13,5	100	36450	

FORM 6 : NIVEAU DE DERNIERE INSCRIPTION UNIVERSITAIRE EN DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES DANS LE CAS D'UNE DOUBLE FORMATION

HOMMES + FEMMES

LIEU D'UNE DOUBLE FORMATION NIVEAU DE FORMATION UNIVERSITAIRE	Université seulement	Institut d'université	Université et institut ou école non universitaire	TOTAL
11DES-DEA	3626 93.7		242 6.3	3868 100
12DOC-3CYC.	688 97.3		19 2.7	707 100
13DOC-ETAT	431 98.0		9 2.0	440 100
14 AGURECOM	21 100.0			21 100
16 CAPES	315 96.0		13 4.0	329 100
18INS-3CYC.		296 97.0	9 3.0	305 100
21MAITRISE	4133 97.9		90 2.1	4223 100
22-LICENCE	1661 98.2		31 1.8	1692 100
25 CAPA	841 100.0			841 100
28INS-2CYC.		1168 96.1	48 3.9	1216 100
35 2A DEUG	3264 97.5		84 2.5	3348 100
38INS-1CYC.		250 98.4	4 1.6	254 100
45 1A DEUG	9753 97.9		206 2.1	9959 100
48 2A CAPDR	1125 100.0			1125 100
49 1A CAPDR	8001 98.5		121 1.5	8122 100
TOTAL	33860 92.9	1714 4.7	876 2.4	36450 100

NOTE : Les étudiants pouvaient être inscrits en dernière année d'université en :

UNIVERSITÉ SEULEMENT , en UER non dérogoire pour préparer une formation traditionnelle (DEUG, etc.).

INSTITUT D'UNIVERSITÉ, ils sont principalement inscrits en institut (IEP, IEJ, etc.) et éventuellement dans une formation traditionnelle (DEUG, etc.).

UNIVERSITÉ ET INSTITUT OU ÉCOLE NON UNIVERSITAIRE, les étudiants sont classés dans le niveau de formation suivie à l'université, mais ils sont aussi inscrits dans un institut ou école non universitaire (exemple : école nationale de la magistrature, école des impôts.

Partie B - Niveau de diplôme

Le niveau de diplôme est le critère communément retenu pour analyser la situation professionnelle des étudiants quittant l'enseignement supérieur. Le diplôme le plus élevé a pu être obtenu en 1976 - 1977 ou auparavant pour les raisons que l'on a explicitées au début de ce chapitre (Cf. tableau DIP 40).

Le décalage entre la date d'obtention du diplôme le plus élevé et la date d'interruption des études supérieures explique les anomalies apparentes obtenues en comparant le niveau de dernière inscription à l'université en 1976 - 1977 et le niveau de diplôme le plus élevé obtenu (Cf. tableau DIP 129).

En effet, un nombre non négligeable d'étudiants qui ont suivi auparavant ou qui suivent simultanément des études en IUT, en STS, en écoles ou instituts non universitaires, etc. se sont inscrits dans une formation de droit ou sciences économiques à l'université sans obtenir un diplôme et sortent donc avec leur DUT, BTS ou autre diplôme non universitaire obtenu en 1977 ou avant.

Enfin, de nombreux étudiants de formation dominante non juridique ou économique ont suivi une formation dans les universités de droit et sciences économiques sans obtenir le diplôme correspondant : ils figurent donc dans «le niveau du diplôme le plus élevé» avec leur diplôme de lettres, de sciences, de médecine, de formation médico-sociale, voire d'une école d'ingénieurs, obtenu en 1977 ou avant. Ils représentent 2 130 étudiants dont la majorité suivait un enseignement de premier cycle ou la capacité en droit.

L'importance de ces doubles formations a nécessité la construction d'une variable unique de niveau de diplôme. Pour cela, on a suivi les règles suivantes :

a) Les diplômes ont été répartis en suivant les règles usuelles de classement des niveaux de diplôme :

- BEPC ou équivalent, qui rassemble tous les individus ayant quitté la capacité en droit sans obtenir le diplôme, qu'ils soient titulaires ou non d'un diplôme inférieur au baccalauréat ;
- baccalauréat ou capacité en droit (niveau IV) ;
- diplômes de premier cycle (niveau III - DEUG, DUT, BTS, ...) ;
- diplômes universitaires de deuxième cycle (niveau II - Licence, Maîtrise, MST) ;
- diplômes universitaires de troisième cycle (niveau I - DEA, DESS, DES, Doctorats) ;
- concours de l'enseignement accessibles au niveau du deuxième cycle (CAPES, CAPET, et Agrégation) ;
- autres concours de l'enseignement et de la fonction publique (CAP instituteurs, PEGC, CAECET, CAFCO, etc.) ;
- enfin on a distingué les diplômes des instituts ou écoles de niveau deuxième et troisième cycles.

b) Lorsqu'il y a plusieurs diplômes, on a donné la préférence soit au concours de l'enseignement ou de la fonction publique, soit au diplôme d'institut ou d'école, le diplôme universitaire classique apparaissant alors comme une formation complémentaire s'il est de niveau supérieur à ce qui est exigé pour se présenter à un concours.

c) On remarquera que les diplômes de premier cycle regroupent à la fois le Diplôme d'Études Universitaires Générales (DEUG) largement dominant, et des diplômes d'institut ou non universitaires (DUT, BTS, ...). Un petit effectif de titulaires d'un concours de l'enseignement (CAP instituteurs) ou d'un concours administratif passé au niveau du baccalauréat est aussi regroupé dans cette catégorie.

Le premier tableau de ce chapitre (DIP 125) donne les effectifs correspondant à ces différents regroupements ainsi que le détail de certains doubles diplômes non directement retenus dans la construction de la variable «plus haut niveau de diplôme obtenu».

La population concernée

L'importance des poursuites d'études (Cf. introduction de ce volume) après la sortie de l'université, en particulier au niveau du premier cycle, a pour conséquence d'élever apparemment le niveau de formation des jeunes sortant réellement de l'enseignement supérieur : ceux-ci sont en effet plus diplômés qu'il n'y paraît lorsque l'on examine l'ensemble des sorties de l'université.

Toute comparaison avec la structure annuelle des diplômes délivrés par les universités doit donc être faite avec prudence, d'autant plus que beaucoup des étudiants sortants ont obtenu leur diplôme une ou plusieurs années avant l'année de sortie.

DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ ACQUIS AVANT LA SORTIE RÉELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

	HOMMES	FEMMES	HOMMES + FEMMES
Sans diplôme	23,3	23,9	26,6
Baccalauréat ou capacité en droit	30,0	34,0	31,8
1er cycle de l'enseignement supérieur (DEUG, DUT, STS, ...)	7,8	10,5	9,0
2ème cycle universitaire (licence, maîtrise)	18,4	19,7	19,0
3ème cycle universitaire DEA, DESS	7,0	4,7	5,9
Doctorats	1,9	0,5	1,3
Agrégation, CAPES, CAPET	0,6	0,7	0,7
Concours administratif passé au niveau DEUG, ou licence	2,6	1,5	2,1
Diplôme d'institut de niveau 2ème cycle	6,2	3,4	5,0
Diplôme d'institut de niveau 3ème cycle	2,1	1,1	1,7
TOTAL	100,0 %	100,0 %	100,0 %
EFFECTIFS	20 157	15 978	36 135
NON RÉPONSE	218	97	315
ENSEMBLE	20 375	16 075	36 450

DIP 125 : PLUS HAUT NIVEAU DE DIPLOME OBTENU DANS OU HORS DE L'UNIVERSITE

HOMMES. FEMMES

NIVEAU DE DIPLOME	Abréviations utilisées	NIVEAU DE DIPLOME DÉTAILLÉ		HOMMES	FEMMES	HOMMES + FEMMES	
			Abréviations utilisées				
Diplôme inférieur au baccalauréat ou aucun diplôme	BEPC EQUIVA	Diplôme inférieur au baccalauréat ou aucun diplôme	67 BEPC	4 704	3 812	8 516	
Baccalauréat ou capacité en droit	BAC CAPACI	Baccalauréat ou capacité en droit	43*BC ABCDE 48 CAPACITÉ	5 871 181	5 369 69	11 240 250	
Diplôme de premier cycle universitaire ou non et concours (PEGC ou CAP instituteurs + concours administratif du niveau BAC)	1°C ENSSUP	DEUG DUT, BTS, etc.. PEGC, CAP instituteurs et concours administratif niveau BAC	35 DEUG 38 1C - INST 31* PEGC	788 635 158	681 764 240	1 469 1 399 398	101 CAP instituteurs 233 Concours administratif niveau BAC 52 Concours administratif niveau BAC + licence 12 Autres
Deuxième cycle universitaire (licence, maîtrise)	LIC. MAIT.	Licence Maîtrise MST	22 LICENC 21 MAITR 23 MST	783 2 843 90	717 2 384 52	1 500 5 227 142	dont 185 double maîtrise
DEA, DES, DESS	DESS DEADES	DEA DES DESS	11 DEADES	1 403	744	2 147	1 041 DEA 512 DESS 141 double DEA 266 double DESS
Doctorats	DOCTORATS	Doctorats de 3ème cycle Doctorats d'Etat	12 DOC 3C 13 DOC ET	173 216	18 61	191 277	dont 8 agrégations + doctorat dont 64 doctorats + diplôme d'université de 2ème cycle
Concours de l'enseignement (CAPES, CAPET, Agrégation)	CAPES AGREG	CAPES, CAPET Agrégation	16 CAPES 15 AGREG	77 47	104 7	181 54	dont 9 agrégations + doctorat d'Etat
Concours administratif passé au niveau DEUG ou licence	CONC ADMINI	Concours administratif du niveau DEUG Concours administratif du niveau licence	24 EC BAC +4 17 EC 3C	111 405	66 176	177 581	dont 97 concours + licence dont 332 concours + maîtrise et 108 concours + DEA ou DESS
Diplôme d'école ou institut de niveau 2ème cycle et CAPA	INST - ECOL 2C	Diplôme d'école ou institut seul (IEP, DECS) Diplôme d'école ou institut +diplôme universitaire de 2ème cycle	28 2C - INST 82*EC + MAITR	705 540	150 394	855 934	654 diplôme d'institut 201 DECS 458 CAPA 360 diplôme d'institut + licence ou maîtrise 116 DECS + licence ou maîtrise
Diplôme d'école ou institut de niveau 3ème cycle	INST - ECOL 3C	Diplôme d'école ou institut + licence, maîtrise ou DEA Diplôme d'école ou institut + doctorat	18 3C INST 83*3C + ECOLE	412 15	170 0	582 15	
Non réponse		Non réponse		218	97	315	
TOTAL		TOTAL		20 375	16 075	36 450	

DIP 135 : NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ELEVE SELON SA SPECIALITE

HOMMES + FEMMES

SPECIALITE DU DIPLOME NIVEAU DE DIPLOME	HOMMES + FEMMES								NON R EPONSE	ENSE MALE
	AUTRE SPEC.	BEPC BAC	DROIT	SCIEN .POLIT	SCIEN .ECONO	GEST. COMPTA	AES	TOTAL		
BEPC EQUIVA		8516 100,0						8516 100		8516
BAC CAPACI		11240 97,8	250 2,2					11490 100		11490
LIC. EMSSUP	681 21,0		1199 36,9	22 0,7	408 12,6	822 25,3	113 3,5	3245 100	21	3266
LIC. MAIT.	575 8,5		3602 54,4	31 0,5	1381 20,5	949 14,1	135 2,0	6733 100	136	6869
DESS DEADES	83 3,9		1144 53,3	101 4,7	387 18,0	428 19,9	4 0,2	2147 100		2147
DOCTORATS	92 19,7		237 50,0	10 2,1	102 21,8	27 5,8		468 100		468
CAPES AGREG	53 22,6				58 28,9	96 40,9	18 7,7	235 100		235
CONC ADMINI	107 14,4		601 81,1		19 2,6	12 1,6	2 0,3	741 100	17	758
INST-ECOL2C	114 6,4		700 39,2	314 17,6	9 0,5	447 36,3		1784 100	5	1789
INST-ECOL3C	221 37,6		120 20,4	10 1,7	60 10,2	176 30,0		587 100	10	597
TOTAL	1926 5,4	19756 55,0	7913 22,0	488 1,4	2434 6,8	3157 8,8	272 0,8	35946 100	189	36135
NON REPONSE	204				6	32		242	73	315
ENSEMBLE	2130	19756	7913	488	2440	3189	272	36188	262	36450
TOTAL (BEPC et BAC exclus)	2130 13,2	0	7913 48,9	488 3,0	2440 15,1	3189 19,7	272 1,7	16190 100		

DIP 135 bis : NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ELEVE SELON SA SPECIALITE ET LE SEXE

HOMMES

FEMMES

SPECIALITE DE DIPLOME NIVEAU DE DIPLOME	HOMMES										FEMMES									
	AUTRE	BEPC	DROIT	SCIEN	SCIEN	GEST.	AES	TOTAL	NON R	ENSE	AUTRE	BEPC	DROIT	SCIEN	SCIEN	GEST.	AES	TOTAL	NON R	ENSE
	SPEC.	BAC		POLIT	ECONO	COMPTA			EPONSE	MBLE	SPEC.	BAC		POLIT	ECONO	COMPTA			EPONSE	MBLE
BEPC EQUIVA		4704 100,0						4704		4704		3512 100,0						3512		3512
BAC CAPACI		5371 97,0	141 3,0					6052		6052		5369 96,7	69 1,3					5438		5438
1 ^{er} ENSSUP	241 15,4		628 40,1	9 0,6	231 14,7	437 27,9	22 1,4	1568 100	13	1581	440 26,2		571 34,0	13 0,8	177 10,6	385 23,0	91 5,4	1677 100	4	1685
LIC. MAIT.	237 6,5		1055 50,9	6 0,2	857 23,5	635 17,4	55 1,5	3645 100	71	3716	330 10,9		1007 58,5	25 0,8	524 17,0	314 10,2	80 2,6	3088 100	65	3153
DESS DEADES	63 4,5		682 48,6	68 4,8	244 20,2	308 21,8		1403 100		1403	20 2,7		452 62,1	33 4,4	143 13,8	122 15,4	4 0,5	744 100		744
DOCTORATS	84 21,6		102 46,0	10 2,6	86 22,1	21 6,9		389 100		389	8 10,1		55 67,6		16 20,3			79 100		79
CAPES AGREG	30 24,2				35 28,2	59 47,8		124 100		124	23 20,7				33 29,7	37 33,3	18 16,2	111 100		111
CORC ADMINI	88 17,3		400 78,7		13 2,6	7 1,4		508 100	8	516	19 6,2		201 86,3		6 2,6	5 2,1	2 0,4	233 100	9	242
INST-ECOL2C	106 4,5		463 32,5	253 20,4	4 0,3	474 36,2		1240 100	5	1245	8 1,5		297 54,6	61 11,2	5 0,9	173 31,8		544 100		544
INST-ECOL3C	184 44,1		28 6,7	10 2,4	60 14,4	135 32,4		417 100	10	427	37 21,0		92 54,1			41 24,1		170 100		170
TOTAL	1033 5,2	10575 52,7	4359 21,7	356 1,8	1570 7,8	2080 16,4	77 0,4	20650 100	107	20157	893 5,6	9101 57,3	3554 22,4	132 0,8	864 5,4	1077 6,0	195 1,2	15890 100	82	15978
NON REPONSE	131				5	24		161	57	218	73							81	16	97
ENSEMBLE	1164	10575	4359	356	1576	2104	77	20211	164	20375	966	9101	3554	132	864	1085	195	15977	98	16075
TOTAL (BEPC et BAC exclus)	1033 11,1	0 0	4178 45,0	356 3,8	1570 16,9	2080 22,4	77 0,8	9294 100			893 13,4	0 0	3485 52,4	132 2,0	864 13,0	1077 16,2	195 2,9	6646 100		

DIP 131 : NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ SELON L'ÂGE ET LE SEXE

SEXE	AGE A L'ENQUETE NIVEAU DE FORMATION	20 ans et moins	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans	26 ans	27 ans	28 ans	29 ans	30 ans et plus	TOTAL	ENSEMBLE
		HOMMES	BEPCE EQUIVA	6,4	16,7	11,4	4,0	9,3	9,3	2,5	3,0	5,4	7,0	22,0
	BAC CAPACI	7,4	17,0	22,4	22,7	17,9	6,4	1,4	2,7	1,5	1,6	4,0	100	6052
	1°C ENSSUP	1,8	3,0	4,9	24,4	21,3	6,3	8,8	8,7	3,2	2,7	14,4	100	1581
	LIC. MAIT.	6,4	0,1	1,0	11,5	19,7	10,6	17,3	12,9	6,9	4,0	15,6	100	3715
	BESS DEADES				1,6	6,3	9,7	18,2	18,9	12,8	12,0	20,6	100	1403
	DOCTORATS						2,1	1,0	6,4	12,1	7,2	71,2	100	389
	CAPES AGREG							16,1	22,0	6,5	8,1	46,8	100	124
	CONC ADMINI				6,7	20,2	16,7	11,0	6,6	6,8	4,3	25,8	100	516
	INST-ECOL2C			2,9	12,7	13,3	9,9	19,6	10,6	9,1	2,1	19,8	100	1245
	INST-ECOL3C				5,9	6,1	15,5	22,2	18,0	12,6	3,3	16,4	100	427
	TOTAL	3,9	9,2	10,1	13,0	13,3	6,6	8,2	7,4	6,1	4,4	15,7	100	20157
	NON REPONSE													218
	ENSEMBLE													20375
FEMMES	BEPCE EQUIVA	8,4	20,4	18,1	9,0	3,9	7,0	3,8	2,1	4,4	1,8	21,1	100	3812
	BAC CAPACI	16,2	37,2	19,0	10,4	4,6	2,7	2,3	2,0	1,5	0,9	1,1	100	5438
	1°C ENSSUP	7,6	6,1	10,6	16,9	17,2	8,9	10,1	6,5	1,6	2,8	9,7	100	1685
	LIC. MAIT.	0,9	0,4	4,7	12,8	18,0	13,0	12,7	9,4	8,0	4,4	10,1	100	3153
	BESS DEADES	1,5			4,7	17,5	15,1	20,8	9,1	5,8	4,0	21,4	100	744
	DOCTORATS							12,7	27,6		10,1	49,4	100	79
	CAPES AGREG						28,2	8,1	3,1	7,2	9,9	37,8	100	111
	CONC ADMINI		9,5	3,3	17,4	16,9	12,8	21,9	10,3	1,7		6,2	100	242
	INST-ECOL2C	1,3		4,8	10,5	25,4	19,5	10,5	11,2	3,7	1,7	11,6	100	544
	INST-ECOL3C				12,8	12,9	8,8	11,8	13,8	10,6	7,1	11,2	100	170
	TOTAL	9,3	13,4	13,1	11,3	10,1	8,9	7,1	5,1	3,9	2,3	10,5	100	15973
	NON REPONSE													97
	ENSEMBLE													16075
HOMMES + FEMMES	BEPCE EQUIVA	7,3	18,4	14,4	6,3	6,9	6,3	3,1	2,6	6,6	4,7	21,6	100	8516
	BAC CAPACI	12,5	26,5	20,8	15,9	9,0	4,7	1,6	2,4	1,5	1,3	2,6	100	11490
	1°C ENSSUP	4,8	4,6	7,9	21,6	19,4	7,6	9,5	7,6	2,4	2,8	12,0	100	3266
	LIC. MAIT.	0,6	0,2	2,7	12,1	19,2	14,0	15,2	11,3	7,4	4,2	13,1	100	4869
	BESS DEADES	0,5			2,7	10,2	11,6	19,1	15,5	10,4	9,2	20,9	100	2147
	DOCTORATS						1,7	3,0	10,0	10,0	7,7	67,5	100	468
	CAPES AGREG						13,6	12,3	15,7	6,8	6,9	42,6	100	235
	CONC ADMINI		3,0	1,1	11,5	19,1	15,4	14,5	7,6	5,1	2,9	19,5	100	756
	INST-ECOL2C	0,4		3,5	12,0	17,1	12,5	16,8	10,8	7,4	2,0	17,3	100	1789
	INST-ECOL3C				9,5	8,0	13,5	19,3	13,3	12,1	4,4	14,9	100	597
	TOTAL	6,3	13,3	11,4	12,3	11,4	8,4	7,8	6,4	5,1	3,5	13,4	100	36135
	NON REPONSE													315
	ENSEMBLE													36450

DIP 129 : NIVEAU DE DERNIERE INSCRIPTION UNIVERSITAIRE EN DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUES SELON LE NIVEAU DU DIPLOME LE PLUS ELEVE (*)

HOMMES + FEMMES

NIVEAU DE FORMATION NIVEAU DE DIPLOME	11DES	12DOC	13DOC	14 AG	16	18INS	21MAI	22-LI	25 CA	28INS	35 2A	38INS	45 1A	46 2A	49 1A	TOTAL	TENSE
	-DEA	-3CYC.	-ETAT	URECOM	CAPES	-3CYC.	TRISE	CENCE	PA	-2CYC.	DEUG	-1CYC.	DEUG	CAPUR	CAPUR		MSE
BEPC EQUIVA													391	1037	7088	8516	8516
													4.6	12.2	83.2	100	
BAC CAPACI						16				341	1770	104	8484	56	719	11490	11490
						0.1				3.0	15.4	0.9	73.8	0.5	6.3	100	
1.0 C ENSSUP	52	5					300	699	33	291	826	68	774	32	186	3266	3266
	1.6	0.2					9.2	21.4	1.0	8.9	25.3	2.1	23.7	1.0	5.7	100	
LIC. MAIT.	1569	112	25		217	60	3152	713	239	216	314	25	178		49	8869	8869
	22.8	1.6	0.4		3.2	0.9	45.9	10.4	3.5	3.1	4.6	0.4	2.6		0.7	100	
DESS DEADES	1231	239	194	6	12	63	111	27	204	31	8	21				2147	2147
	57.3	11.1	9.0	0.3	0.6	2.9	5.2	1.3	9.5	1.4	0.4	1.0				100	
DOCTORATS	49	144	175			8	8	6	14	7			57			468	468
	10.5	36.8	37.4			1.7	1.7	1.3	3.6	1.5			12.2			100	
CAPES AGREG	61	34	17	11	49		22	21			20					235	235
	26.0	14.5	7.2	4.7	20.9		9.4	8.9			8.5					100	
CONC ADMINI	271	58	8		22	8	240	59	35		57					758	758
	35.8	7.7	1.1		2.9	1.1	31.7	7.8	4.6		7.5					100	
INST-FCOL2C	375	49	9	4	29	39	270	141	256	250	305	10	17		35	1789	1789
	21.0	2.7	0.5	0.2	1.6	2.2	15.1	7.9	14.3	14.0	17.0	0.6	1.0		2.0	100	
INST-FCOL3C	231	54	6			70	81	5	60	19	30	14	26			597	597
	32.7	9.0	1.0			11.7	13.6	1.0	10.1	3.2	5.0	2.3	4.4			100	
TOTAL	3839	695	434	21	329	264	4154	1672	841	1155	3330	242	9927	1125	4077	36135	36135
	10.6	1.9	1.2	0.1	0.9	0.7	11.6	4.6	2.3	3.2	9.2	0.7	27.5	3.1	22.4	100	
NON REPOSE	29	12	6			41	39	20		61	18	12	32		45	315	315
ENSEMBLE	3868	707	440	21	329	305	4223	1692	841	1216	3348	254	9959	1125	4122	36456	36456

(*) Pour l'interprétation de ce tableau, voir la présentation de ce chapitre, page 29).

DIP 132 : ZEAT D'ACADÉMIE D'ÉTUDES SELON LE NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ

HOMMES + FEMMES

ZEAT ETUDES NIVEAU DE DIPLOME	ILE	BP ND	BP	NORD	EST	QUEST	SUD	CENTR	MEDIT	DOM	TOTAL
	FRANCE	-OUEST	SUDEST				QUEST	EST	CORSE	TOM	
BEPC EQUIVA	23,5	23,1	38,2	23,5	32,0	19,9	19,9	16,5	23,5	64,3	23,6
BAC CAPACI	23,2	13,7	23,3	28,2	33,4	34,9	44,3	35,2	31,6	28,7	31,8
1 ^{er} C ENSSUP	8,5	21,0	9,6	12,2	11,3	7,9	8,6	7,3	9,6	1,3	9,0
LIC. MAIT.	22,5	31,3	15,3	15,8	9,6	22,9	15,9	19,5	19,7	4,3	19,0
DESS DEADES	9,3	3,2	3,5	5,6	4,8	4,3	3,4	6,1	6,3		5,9
DOCTORATS	1,7		0,9	1,2	0,3	0,9	0,9	1,9	1,8		1,3
CAPES AGREG	0,0		0,9	1,3		0,9	0,4	0,8	0,9		0,7
CONC ADMINI	2,9	1,9	1,5	2,3	2,3	1,4	2,0	1,5	2,0		2,1
INST-ECOL2C	6,1	5,7	4,0	6,3	4,5	3,0	3,1	5,2	3,4	1,3	5,0
INST-ECOL3C	1,5		1,5	3,0	1,9	1,9	1,5	2,0	1,1		1,7
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
NON REPONSE ENSEMBLE V. A.	9389	620	2181	1551	2910	3621	5936	5031	4778	373	36450

DIP 16 : NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ELEVE DETAILLE SELON LA SPECIALITE DETAILLEE DU DIPLOME DOMINANT (effectif) (*)

DIPLOME + E SPEC. DIPLOM	HOMMES + FEMMES															TOTAL	NON R EPUNSE	ENSE MOLE
	22 LICENC	21 MAITR	23 MST	16 CAPES	24 EC BAC+4	20 2C -INST-	22*EC +MAITR	11 DEAUES	12 DOC 3C	18 3C INST	17 EC 3C	15 AGREG	83*3C +ECOLE	84*3C +CONC.	13 DOC ET			
LETTRE-LANG	77	138														215	51	266
SC-HUMAINE	127	94		8				27	17	4		23				300		300
SANTE								16		5	9		9		6	45	37	82
INFORMATION		7														7		7
MATHS-STATI				6	26	6		18		11						67	4	71
INFORMATIQU		23				4										27		27
AUTRE SCIEN		25	12	16	7	72	6	16	61	101						316	44	360
SECRE-DOCUM	8															8		8
DIVERS SAI	14	38	5		12	18		6	8	91	53					245	68	313
DROIT (GEN)	283	436	20		103	53	316	118	7	42	350				30	1758		1758
DROIT PUBLI	170	728					6	135	6		5				59	1109		1109
DROIT ADMIN	18	133			14		5	32	8		52					262		262
DROIT SOCIA	6	21						87							8	122		122
DROIT INTER	8	79					12	36								135		135
DROIT FISCA		8			6		8	71			15					108		108
DROIT PRIVE	174	952	13			8	105	175	14	31	51				49	1572		1572
DROIT COMME	11	26						52							8	97		97
DROIT AFFAI	82	299						158							8	547		547
DROIT CIVIL	24	77					44	26		19	5					195		195
DROIT PENAL		6				47	35	49							8	145		145
DROIT INTPR		5						13								18		18
HIST DROIT							6	35	6						12	59		59
DROIT NOTA	5	65					15	51								136		136
DROIT SPECI		13					40	108		28					14	201		201
SC POLITIQU		8				17	17	72		19					10	134		134
IEP PUBLIC	19					44	75	4								142		142
IEP DELINT						14	9	9								32		32
IEP POLSOC	4					26	6	6								42		42
IEP ECOFIN						66	40	10								116		116
SC-ECONOMIQ	182	658	2	57		4		121	10	44	12				27	1127		1127
ECO PUBLIC	16	84				5		7	6					6		124		124
ECONOMETRIE	103	102		5				17		8						235		235
ECO TRAVAI		21						6								27		27
ECO INTER	5	33	4					59	6						6	113		113
DEVELOPPEME		36							7						3	46		46
FINANCE PUB		13								7						20		20
ECO MONETA	5	39	12					60		5						121		121
PLANIFICATI	3	42						66	20						3	134		134
ECO INDUST		11						19	6							36		36
ECO AGRICO								32		3					8	43	6	49
GESTION	24	488	11	47		254	117	83	9	88	5	22	6	3	11	1168	32	1200
ECO ENTREP	36	59		8				21		7						131		131
ECO APPLIQ	5	31						10		7						53		53
GESTI COMME		101	4			8		81		4						198		198
COMPT. PRIVE	3	107	23	8	7	206	59	16		4					7	440		440
GEST. PERSON	6			8				8								22		22
INFOR-GESTI	11	19						4								34		34
IAE		21				3		205		60						289		289
AES	71	28	36	18	2			4								159		159
SC. INF		7					8									15		15
TOTAL	1500	5091	142	181	177	855	929	2147	191	572	564	45	15	9	277	12695	242	12937
NON REPONSE		135					5			10	17					168	73	241
ENSEMBLE	1500	5227	142	181	177	855	934	2147	191	582	581	45	15	9	277	12863	315	13178

(*) Tableau d'effectif donné à titre indicatif, voir en annexe les spécialités de diplôme.

DIP 40 : NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ELEVE SELON LA DATE D'OBTENTION DE CE DIPLOME

HOMMES + FEMMES

DATE DIPLOME + É	1972	1973	1974	1975	1976	1977	TOTAL	NON R	ENSE
	AVANT							EPUNSE	MBLE
67 BEPC								8516	8516
43*BC ABCDE	791 10,1	450 5,7	1417 18,0	2177 27,7	3034 38,6		7869 100	3312	11181
48 CAPACITE	57 28,2		8 4,0	92 45,5	45 22,3		202 100	48	250
35 DEUG	81 7,6	54 5,0	129 12,0	173 16,1	298 27,8	337 31,4	1072 100	397	1469
38 1C-INST.	164 12,2	111 8,3	54 4,0	313 23,3	570 42,4	131 9,8	1343 100	56	1399
31* PEGC	32 8,3		28 7,2	13 3,4	74 19,1	240 62,0	387 100	11	398
22 LICENC	66 4,7	153 11,0	125 9,0	164 11,8	287 20,6	596 42,8	1391 100	109	1500
21 MAITR	353 7,0	175 3,5	286 5,7	485 9,6	1064 21,1	2690 53,2	5053 100	174	5227
23 MST	10 7,8			13 10,1	51 39,5	55 42,6	129 100	13	142
16 CAPES	26 15,0	20 11,6	6 3,5	4 2,3	43 24,9	74 42,8	173 100	8	181
24 EC BAC+4	41 23,7	5 2,9	20 11,6	22 12,7	11 6,4	74 42,8	173 100	4	177
28 2C-INST-	139 16,8	8 1,0	46 5,6	80 9,7	261 31,6	293 35,4	827 100	28	855
82*EC+MAITR	39 4,3	22 2,4	78 8,6	145 16,0	161 17,8	461 50,9	906 100	28	934
11 DEADES	162 7,7	42 2,0	122 5,8	154 7,3	484 23,1	1135 54,1	2099 100	48	2147
12 DUC 3C	66 34,6			17 8,9	31 16,2	77 40,3	191 100		191
18 3C INST	72 12,9	17 3,0	24 4,3	57 10,2	218 38,9	172 30,7	560 100	22	582
17 EC 3C	76 13,6	11 2,0	16 2,9	31 5,5	133 23,8	292 52,2	559 100	22	581
15 AGREG	31 68,9					14 31,1	45 100		45
83*3C+ÉCOLE	6 40,0	9 60,0					15 100		15
84*3C+CONC.	3 33,3					6 66,7	9 100		9
13 DUC ET	12 4,4	6 2,2	14 5,2	21 7,7	20 7,4	198 73,1	271 100	6	277
TOTAL	2227 9,6	1083 4,7	2373 10,2	3961 17,0	6785 29,2	6845 29,4	23274 100	12602	36076
NON RÉPONSE	32	10	29	25	74	65	235	80	315
ENSEMBLE	2259	1093	2402	3986	6859	6910	23509	12882	36391

CHAPITRE II

SITUATION PROFESSIONNELLE ET CHOMAGE

Présentation	51
A - Situation professionnelle antérieure à l'enquête (SIT ANT)	51
SIT ANT 115 Changement de situation professionnelle à la sortie de l'enseignement supérieur par niveau de diplôme le plus élevé et sexe	52
SIT ANT 116 Changement de situation professionnelle à la sortie de l'enseignement supérieur selon le niveau de diplôme le plus élevé et l'âge regroupé	53
SIT ANT 121 Changement de situation professionnelle à la sortie de l'enseignement supérieur selon la durée hebdomadaire de l'emploi occupé en dernière année à l'université par sexe	54
B - Situation au moment de l'enquête en mars 1978 (SIT)	55
SIT 129 Situation en mars 1978 par niveau de diplôme le plus élevé et sexe	56
SIT 10 Situation en mars 1978 par ZEAT d'études et sexe	57
SIT 140 Changement de situation à la sortie de l'enseignement supérieur et sexe selon la situation en mars 1978	58
SIT 32 Age et sexe selon la situation en mars 1978	59
SIT 138 Situation en mars 1978 par sexe et spécialité des diplômés de niveau supérieur au premier cycle universitaire	60
SIT 139 Situation en mars 1978 par niveau de diplôme le plus élevé selon la situation professionnelle pendant les études	61
C - Chômage (CH)	62
CH 138 Taux de chômage par niveau de diplôme le plus élevé et sexe	63
CH 154 Taux de chômage suivant l'existence d'un emploi occupé en dernière année d'inscription universitaire selon le niveau de diplôme le plus élevé et le sexe .	64

PRÉSENTATION

La non réinscription dans l'enseignement supérieur ne coïncide pas nécessairement avec l'entrée dans la vie active. En effet, bon nombre des étudiants de l'université sont déjà engagés dans la vie professionnelle pendant les études universitaires ; et ce, d'autant plus que s'élèvent les niveaux de formation.

En outre, certains ont repris des études supérieures après une période d'interruption (service militaire, exercice d'une activité professionnelle, etc.).

Ainsi, la très grande souplesse dans l'organisation de l'enseignement universitaire, les relatives facilités d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur universitaire offrent de multiples possibilités combinant, dans des proportions très variables, les activités d'études et les activités professionnelles. Dans ces conditions, les itinéraires suivis par les différents individus se révèlent particulièrement complexes à l'analyse ; la frontière entre les diverses situations étant pratiquement impossible à déterminer au plan macroéconomique. Pour une très large partie des étudiants des universités, il n'existe pas de coupure déterminée entre les activités professionnelles et celles d'études : le passage étudiant - salarié à salarié - étudiant ne peut être caractérisé de manière précise.

Les enquêtes réalisées par le CEREQ un an après la sortie de l'enseignement supérieur fournissent des données précises sur les situations professionnelles et sur le chômage à la date de l'enquête. En outre, quelques indications supplémentaires nous renseignent sur l'existence d'une activité professionnelle pendant la dernière année d'inscription et sur les modifications qui ont pu intervenir depuis la sortie aussi bien que sur l'ancienneté de cette activité.

Il est évident que ces premiers éléments s'enrichiront au fur et à mesure des interrogations successives faites auprès des mêmes individus lors des enquêtes de cheminement réalisées par le CEREQ, à partir de 1980 sur les cohortes interrogées de 1976 à 1979.

Partie A - Situation professionnelle antérieure à l'enquête (SIT ANT)

Cette première série de tableaux a pour objectif de saisir l'existence d'une activité professionnelle (à temps plein ou partiel) pendant la dernière année d'études supérieures puis les éventuels changements de situation intervenus entre la sortie de l'université et la date de l'enquête (mars 1978) (1).

Ces tableaux montrent l'importance de l'activité professionnelle dans la population étudiante, pendant la dernière année d'inscription à l'université. Si certains de ces emplois constituent ce que l'on appelle des «emplois d'attente» ou de «subsistance», bon nombre sont des emplois réguliers, occupés souvent depuis fort longtemps, parfois même avant l'entrée à l'université.

C'est en termes de changement de situation après la sortie de l'université, au cours ou au terme de l'année 1976 - 1977, qu'est appréhendée l'activité de l'étudiant entre sa dernière inscription et après.

L'influence du service national est ici particulièrement sensible sur les situations masculines.

(1) Cette variable ne tient pas compte de la durée hebdomadaire de travail, mais le tableau SIT 21 montre que les emplois à temps plein (30 heures et plus) représentent plus des trois-quarts des emplois occupés pendant la dernière année d'études.

**SIT ANT 115 : CHANGEMENT DE SITUATION PROFESSIONNELLE A LA SORTIE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR PAR NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ ET SEXE**

SEXE	CHANGEMENT DE SITUATION NIVEAU DE DIPLOME	A conservé son emploi	A changé d'emploi	A cessé de travailler	A commen- cé à travail- ler	A continué à ne pas avoir d'emploi	A recom- mencé à travailler (*)	TOTAL	ENSEMBLE	
HOMMES	BEPCE EQUIVA	52,9	9,8	3,9	6,2	25,5	1,7	100	4704	
	BAC CAPACI	17,6	4,3	4,1	34,2	38,5	1,2	100	6052	
	1°C ENSSUP	29,0	10,1	7,7	30,2	18,1	4,9	100	1581	
	LIC. MAIT.	25,7	8,8	5,1	27,5	22,7	4,2	100	3716	
	BESS DEADES	30,1	14,4	4,3	22,1	22,8	6,4	100	1403	
	DOCTORATS	67,6	9,4		10,7	8,4	3,9	100	389	
	CAPEB AGREG	63,7	23,4		12,9			100	124	
	CONC ADMINI	27,5	11,8	4,7	25,7	23,9	7,3	100	516	
	INST-ECOL2C	27,5	3,1	4,7	28,6	28,7	2,5	100	1245	
	INST-ECOL3C	26,7	10,4	3,4	32,3	24,8	2,4	100	427	
	TOTAL	31,3	8,3	4,5	24,2	28,9	2,8	100	20157	
	NON REPONSE ENSEMBLE									216
										20375
FEMMES	BEPCE EQUIVA	49,4	8,8	1,1	20,6	20,0		100	3812	
	BAC CAPACI	11,8	4,8	1,7	52,2	27,9	1,0	100	5438	
	1°C ENSSUP	25,8	11,4	4,6	38,8	16,5	2,9	100	1685	
	LIC. MAIT.	15,0	7,9	3,0	40,2	31,0	2,9	100	3153	
	BESS DEADES	13,7	8,7	6,1	43,8	22,4	5,3	100	744	
	DOCTORATS	32,9	20,3		17,7	29,1		100	79	
	CAPEB AGREG	44,1	11,7		36,9	7,2		100	111	
	CONC ADMINI	18,8	6,3		55,4	3,0	6,6	100	242	
	INST-ECOL2C	13,2	17,1	4,8	43,0	13,6	8,3	100	544	
	INST-ECOL3C	8,2	7,1	4,7	35,9	40,0	4,1	100	170	
	TOTAL	23,2	7,8	2,4	40,3	24,4	1,9	100	15978	
	NON REPONSE ENSEMBLE									97
										16075
HOMMES + FEMMES	BEPCE EQUIVA	51,3	9,4	2,7	12,6	23,0	0,9	100	8516	
	BAC CAPACI	14,9	4,5	3,0	42,9	33,5	1,1	100	11490	
	1°C ENSSUP	27,4	10,8	6,1	34,6	17,3	3,9	100	3266	
	LIC. MAIT.	20,7	8,4	4,1	33,4	29,8	3,6	100	6869	
	BESS DEADES	24,4	12,4	4,9	29,6	22,7	8,0	100	2147	
	DOCTORATS	61,7	11,3		11,9	11,9	3,2	100	468	
	CAPEB AGREG	54,5	17,7		24,3	3,4		100	235	
	CONC ADMINI	24,6	9,5	3,2	38,3	17,3	7,1	100	758	
	INST-ECOL2C	23,1	10,9	4,7	33,0	24,0	4,2	100	1789	
	INST-ECOL3C	21,3	9,5	3,8	33,3	25,2	2,9	100	597	
	TOTAL	27,7	8,1	3,0	31,3	26,9	2,4	100	36135	
	NON REPONSE ENSEMBLE									315
										36450

(*) Après une interruption supérieure à un an.

**SIT ANT 116 : CHANGEMENT DE SITUATION PROFESSIONNELLE A LA SORTIE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR SELON LE NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ELEVE ET L'AGE REGROUPE**

HOMMES + FEMMES

AGE A L'ENQUETE	CHANGEMENT DE SITUATION NIVEAU DE DIPLOME	A conservé son emploi	A changé d'emploi	A cessé de travailler	A commen- cé à travail- ler	A continué à ne pas a- voir d'emploi	A recom- mencé à travailler (*)	TOTAL	ENSEMBLE
23 ANS ET MOINS	BEPC EQUIVA	27,6	9,1	2,3	22,5	35,6		100	3943
	BAC CAPACI	9,1	3,2	2,1	43,4	35,7	0,5	100	8819
	1 ^{er} C ENSSUP	14,0	5,2	0,0	60,1	15,2	2,0	100	1269
	LIC. MAIT.	2,5	1,3	3,3	38,9	54,0		100	1077
	DESS DEADES	5,9	10,3		17,6	66,2		100	68
	CONC ADMINI	14,2	3,5		51,3	24,4	6,2	100	118
	INST-ECOL2C	1,5		5,1	49,6	43,4		100	284
	INST-ECOL3C				11,3	88,7		100	57
	TOTAL	13,5	4,0	2,1	42,0	37,2	0,5	100	15635
	NON REPONSE ENSEMBLE								
24 A 28 ANS	BEPC EQUIVA	63,7	10,7	1,0	5,6	11,8	2,2	100	2335
	BAC CAPACI	25,8	9,0	6,7	30,3	25,2	2,9	100	2224
	1 ^{er} C ENSSUP	32,0	11,4	7,5	23,5	20,2	5,3	100	1516
	LIC. MAIT.	15,6	5,1	4,5	37,1	29,4	4,3	100	4604
	DESS DEADES	14,7	11,4	5,2	41,2	25,3	2,3	100	1433
	DOCTORATS	45,7			33,6	20,7		100	116
	CAPES AGREG	15,0	27,2		50,0	7,0		100	114
	CONC ADMINI	10,3	11,9	3,9	49,1	21,8	3,0	100	470
	INST-ECOL2C	14,8	11,5	5,5	30,2	24,8	2,9	100	1160
	INST-ECOL3C	12,7	10,5	5,2	44,2	23,3	4,0	100	425
TOTAL	28,0	9,9	4,7	30,5	23,5	3,4	100	14397	
NON REPONSE ENSEMBLE									171
29 ANS ET PLUS	BEPC EQUIVA	75,6	3,3	5,3	2,5	7,1	1,3	100	2236
	BAC CAPACI	74,1	3,7	2,5		12,4	2,3	100	447
	1 ^{er} C ENSSUP	49,5	24,0	17,4		4,3	4,0	100	481
	LIC. MAIT.	53,9	16,0	3,2	14,0	8,8	4,2	100	1188
	DESS DEADES	45,1	15,0	4,9	5,0	12,0	15,0	100	646
	DOCTORATS	57,1	15,0		4,6	9,0	4,3	100	352
	CAPES AGREG	90,9	9,1					100	121
	CONC ADMINI	70,5	7,1	3,5			18,8	100	170
	INST-ECOL2C	54,5	15,2	1,7	9,3	6,1	12,2	100	345
	INST-ECOL3C	57,3	9,0			23,1		100	115
TOTAL	64,4	12,7	4,7	5,1	8,1	5,0	100	6103	
NON REPONSE ENSEMBLE									110
									6213

(*) Après une interruption supérieure à un an.

**SIT ANT 121 : CHANGEMENT DE SITUATION PROFESSIONNELLE A LA SORTIE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
SELON LA DUREE HEBDOMADAIRE DE L'EMPLOI OCCUPE EN DERNIERE ANNEE A L'UNIVERSITE, PAR SEXE**

SEXE	CHANGEMENT DE SITUATION DURÉE HEBDOMADAIRE	A conservé son emploi		A changé d'emploi		A cessé de travailler		A commencé à travailler		A continué à ne pas avoir d'emploi		A recommencé à travailler (*)		TOTAL	Non réponse	ENSEMBLE
HOMMES	PAS D'EMPLOI							4646 42,7	5675 52,2	550 5,1	10877 100	96	10973			
	OUI 10 A 30M	521 41,1	501 33,2	338 25,7							1510 100	14	1524			
	OUI 30M ET+	4686 79,3	913 15,4	311 5,3							5910 100	30	5940			
	FONCTIONNAIRE STAGIAIRE	546 87,2	44 7,0	30 5,0							626 100	6	632			
	TOTAL	5853 30,9	1458 7,7	735 3,9	4646 24,6	5675 30,0	550 2,9	18923 100	146	19069						
	NON REPONSE	367	179	144	153	42	7	898	408	1306						
	ENSEMBLE	6220	1637	879	4799	5723	503	19821	554	20375						
FEMMES	PAS D'EMPLOI						5945 59,5	3752 37,6	289 2,9	9986 100	13	9999				
	OUI 10 A 30M	759 50,6	640 42,6	102 6,8						1501 100	17	1518				
	OUI 30M ET+	2438 64,6	353 12,6	80 2,8						2881 100	4	2885				
	FONCTIONNAIRE STAGIAIRE	252 75,1	13 4,9					265 100		265						
	TOTAL	3449 23,6	1016 6,9	182 1,2	5945 40,6	3752 25,6	289 2,0	14633 100	34	14667						
	NON REPONSE	214	201	194	292	24	6	931	477	1408						
	ENSEMBLE	3663	1217	376	6237	3776	295	15564	511	16075						

(*) Après une interruption supérieure à un an.

Partie B - Situation au moment de l'enquête en mars 1978 (SIT)

Cette deuxième série de tableaux a pour but d'identifier les différentes catégories d'individus qui vont faire l'objet dans les chapitres suivants de traitements distincts : population active occupée, population à la recherche d'un emploi, population inactive.

Quelques mois après leur sortie de l'enseignement supérieur, les 37 008 anciens étudiants se trouvaient dans l'une des situations suivantes :

- actif ayant un emploi ;
- chômeur à la recherche d'un emploi en mars 1978 ;
- jeune homme au service national ;
- inactif pour raisons personnelles (famille, santé, . .).

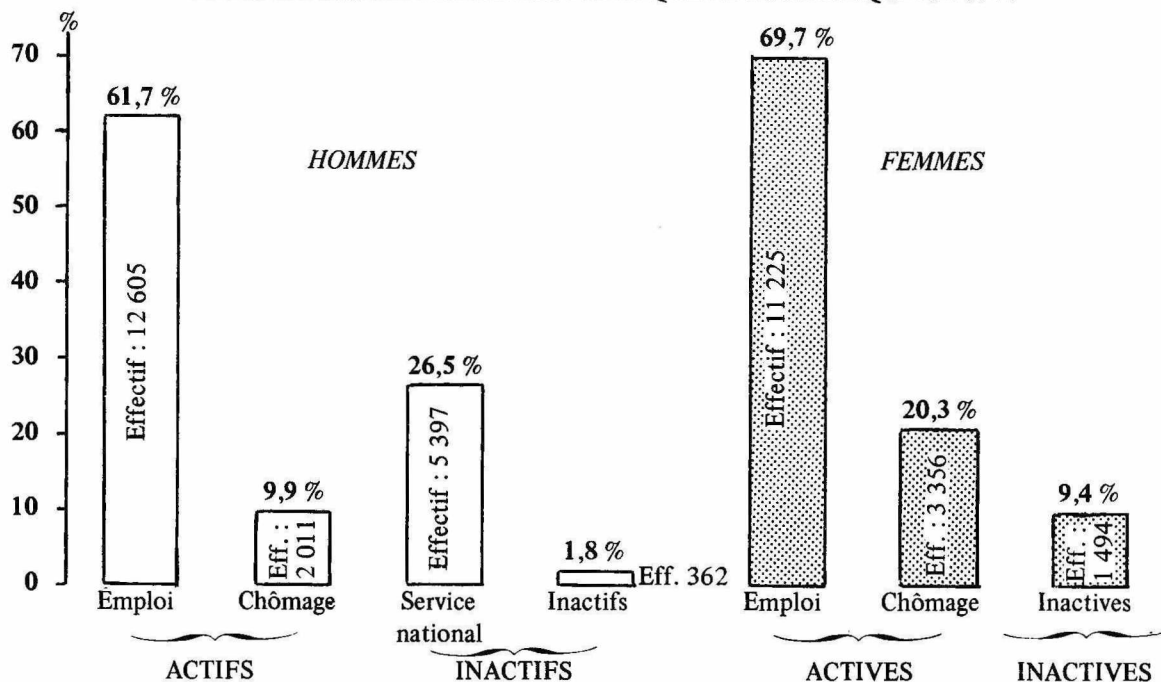
Que s'est-il passé entre juin 1977 et mars 1978 ?

Si la plupart des individus ont continué à travailler après la sortie de l'enseignement supérieur et sont toujours actifs occupés à la date de l'enquête, on observe cependant des flux non négligeables d'entrées et de sorties d'activité sur cette période.

Parmi la population déjà au travail pendant la dernière année d'inscription (13 992), plus de 2 000 ont quitté leur activité pendant cette période. Parmi ceux-ci le service national représente 42 % des cessations d'activité, presque 66 % des cessations d'activité masculines.

Parmi la population entrée ou rentrée en activité sur la période (11 894), la majorité est toujours en emploi à la date de l'enquête (91,2 %). Cependant 3,4 % de celle-ci sont à nouveau sortis d'activité dans l'intervalle, la plupart étant au chômage au printemps 1978.

**SITUATION EN MARS 1978 DES JEUNES SORTIS DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR JURIDIQUE ET ÉCONOMIQUE EN 1977**



SIT 129 : SITUATION EN MARS 1978 PAR NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ ET SEXE

Situation en mars 1978 Niveau de diplôme	HOMMES					FEMMES					HOMMES + FEMMES				
	EMPLO	CHOMA	SERV.	AUTRE	ENSE	EMPLO	CHOMA	AUTRE	ENSE	EMPLO	CHOMA	SERV.	AUTRE	ENSE	
	I	GE	MILIT	INACT	MBLE	I	GE	INACT	MBLE	I	GE	MILIT	INACT	MBLE	
BEPG EQUIVA	3286	503	771	144	4704	2790	561	461	3812	6075	1064	771	605	8516	
	59.9	10.7	16.4	3.1	100	73.2	14.7	12.1	100	71.3	12.5	9.1	7.1	100	
BAC CAPACI	2910	734	2284	124	6052	3685	1405	348	5438	6695	2139	2284	472	11490	
	48.1	12.1	37.7	2.0	100	67.8	25.8	6.4	100	57.4	18.6	19.9	4.1	100	
1.0 C ENSSUP	1046	106	421	8	1581	1219	205	261	1685	2265	311	421	259	3266	
	66.2	6.7	26.6	0.5	100	72.3	12.2	15.5	100	69.4	9.5	12.9	8.2	100	
LIC. MAIT.	2307	330	1045	34	3716	2641	805	307	3153	4346	1135	1045	341	6869	
	62.1	8.9	28.1	0.9	100	64.7	25.5	9.7	100	63.3	16.5	15.2	5.0	100	
DESS DEADES	973	160	254	11	1403	487	215	42	744	1465	375	254	53	2147	
	69.7	11.4	18.1	0.8	100	65.5	28.9	5.6	100	68.2	17.5	11.8	2.5	100	
DOCTORATS	368	12	9		389	53	26		79	421	38	9		468	
	94.6	3.1	2.3		100	67.1	32.9		100	90.0	8.1	1.9		100	
CAPES AGREG	124				124	103	8		111	227	8			235	
	100.0				100	92.8	7.2		100	96.6	3.4			100	
CONC ADMINI	339	21	125	31	516	224		18	242	563	21	125	49	758	
	65.7	4.1	24.2	6.0	100	92.6		7.4	100	74.3	2.8	16.5	6.5	100	
INST-ECOL2C	783	110	342	10	1245	424	79	41	544	1207	189	342	51	1789	
	62.9	8.8	27.5	0.8	100	77.9	14.5	7.5	100	67.5	10.6	19.1	2.9	100	
INST-ECOL3C	303	25	99		427	113	41	16	170	416	66	99	16	597	
	71.0	5.9	23.2		100	66.5	24.1	9.4	100	69.7	11.1	16.6	2.7	100	
TOTAL	12444	2001	5350	362	20157	11139	3345	1494	15978	23583	5346	5350	1856	36135	
	61.7	9.9	26.5	1.8	100	69.7	20.9	9.4	100	65.3	14.6	14.8	5.1	100	
NON REPONSE	161	10	47		218	85	11		97	247	21	47		315	
ENSEMBLE	12605	2011	5397	362	20375	11225	3356	1494	16075	23830	5367	5397	1856	36450	

SIT 10 : SITUATION EN MARS 1978 PAR ZEAT D'ÉTUDES ET SEXE

SEXE	ZEAT ETUDES	ILE	BP ND	BP	NORD	EST	OUEST	SUD	CENTR	MEDIT	DOM	TOTAL
	Situation en mars 1978	FRANCE	-OUEST	SOUEST			OUEST	EST	CORSE	TOM		
HOMMES	EMPLOI	71,3	79,7	67,7	55,0	62,4	54,7	52,5	55,1	59,4	82,5	61,9
	CHOMAGE	11,2	3,3	7,6	5,7	5,2	10,2	13,4	6,5	13,4	1,8	9,9
	SERV. MILIT	16,6	17,0	24,7	39,3	28,7	35,1	30,1	35,3	25,3	15,7	26,5
	AUTRE INACT	0,6				3,6		4,1	3,2	2,0		1,8
	TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	ENSEMBLE	5774	389	1200	1005	1643	1768	3420	2629	2216	223	20370
FEMMES	EMPLOI	70,7	80,4	67,9	82,2	81,3	67,0	71,2	75,5	55,9	56,0	69,8
	CHOMAGE	15,7	3,4	28,0	11,0	13,8	21,6	21,1	21,0	31,0	44,0	20,7
	AUTRE INACT	13,5	16,2	4,1	6,8	4,9	11,4	7,7	3,5	13,1		9,3
	TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	ENSEMBLE	3590	291	893	546	1267	1853	2516	2402	2562	150	16075
HOMMES + FEMMES	EMPLOI	71,1	80,0	67,8	64,6	70,7	61,0	60,4	64,8	57,5	71,8	65,4
	CHOMAGE	12,9	3,4	16,0	7,5	9,0	16,1	16,6	13,4	22,8	14,8	14,7
	SERV. MILIT	10,4	9,7	14,5	25,3	16,2	17,1	17,3	18,4	11,7	9,4	14,8
	AUTRE INACT	5,0	6,9	1,7	2,4	4,2	5,8	5,6	3,3	8,0		5,1
	TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	ENSEMBLE	9364	680	2181	1551	2910	3621	5936	5031	4778	373	36450

**SIT 140 : CHANGEMENT DE SITUATION A LA SORTIE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET SEXE SELON LA SITUATION EN MARS 1978**

SEXE	CHANGEMENT DE SITUATION SITUATION EN MARS 1978	CHANGEMENT DE SITUATION						TOTAL	Non réponse	ENSEMBLE
		A conservé son emploi	A changé d'emploi	A cessé de travailler	A commencé à travailler	A continué à ne pas avoir d'emploi	(*) A recommencé à travailler			
HOMMES	EMPLOI	5269 48,0	1546 12,7	6 0,1	4140 33,9	147 1,2	509 4,2	12217 100	388	12605
	CHOMAGE	135 0,9	31 1,6	238 12,1	111 5,6	1416 72,1	34 1,7	1965 100	46	2011
	SERV. MILIT	211 4,0	48 0,9	605 11,5	534 10,1	3859 73,1	20 0,4	5277 100	120	5397
	AUTRE INACT	5 1,4	12 3,3	30 8,3	14 3,9	301 83,1		362 100		362
	ENSEMBLE	6220 31,4	1637 8,3	379 4,4	4799 24,2	5723 28,9	503 2,8	19821 100	554	20375
FEMMES	EMPLOI	3514 32,5	982 9,1	5 0,0	5959 55,0	120 1,1	247 2,3	10827 100	398	11225
	CHOMAGE	144 4,4	80 2,4	197 6,0	217 6,6	2603 79,2	44 1,3	3285 100	71	3356
	AUTRE INACT	5 0,3	155 10,7	174 12,0	61 4,2	1053 72,5	4 0,3	1452 100	42	1494
	ENSEMBLE	3663 23,5	1217 7,8	376 2,4	6237 40,1	3776 24,3	295 1,9	15564 100	511	16075
HOMMES + FEMMES	EMPLOI	9383 40,7	2528 11,0	11 0,0	10099 43,8	267 1,2	756 3,3	23044 100	786	23830
	CHOMAGE	279 5,3	111 2,1	435 8,3	328 6,2	4019 76,6	78 1,5	5250 100	117	5367
	SERV. MILIT	211 4,0	48 0,9	605 11,5	534 10,1	3859 73,1	20 0,4	5277 100	120	5397
	AUTRE INACT	10 0,6	167 9,2	204 11,2	75 4,1	1354 74,6	4 0,2	1814 100	42	1856
	ENSEMBLE	9883 27,9	2854 8,1	1255 3,5	11036 31,2	9499 26,8	858 2,4	35385 100	1065	36450

(*) Après une interruption supérieure à un an.

SIT 32 : AGE ET SEXE SELON LA SITUATION EN MARS 1978

SEXE	AGE A L'ENQUETE SITUATION EN MARS 1978	20 ans et moins	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans	26 ans	27 ans	28 ans	29 ans	30 ans et plus	TOTAL	ENSEMBLE
		HOMMES	EMPLOI	3,7	5,8	4,8	7,2	11,0	10,3	8,8	9,3	8,8	6,2	24,0
CHOMAGE	1,4		9,6	17,9	7,4	15,3	11,8	10,0	9,6	5,3	4,9	6,3	100	2011
SERV. MILIT	5,6		16,2	17,6	28,4	18,2	3,9	7,2	2,3	0,1			100	5397
AUTRE INACT			20,2	39,0	11,6	1,9		7,2	2,2	3,3	3,0	11,6	100	362
ENSEMBLE	3,9		9,2	10,1	12,9	13,2	8,6	8,5	7,5	6,0	4,4	15,7	100	20375
FEMMES	EMPLOI	9,8	18,5	12,7	11,5	9,2	9,0	7,2	5,2	3,2	2,4	11,2	100	11225
	CHOMAGE	6,2	23,3	12,5	12,6	12,9	6,6	7,7	5,5	4,0	2,5	6,0	100	3356
	AUTRE INACT	12,3	5,4	10,1	5,6	9,6	13,7	5,4	3,1	9,2	0,8	19,8	100	1494
	ENSEMBLE	9,2	18,3	13,0	11,2	10,0	8,9	7,1	5,1	3,9	2,3	10,8	100	15075
	HOMMES + FEMMES	EMPLOI	6,5	11,8	8,6	9,3	10,2	9,7	8,0	7,4	6,2	4,4	18,0	100
CHOMAGE		4,4	18,2	14,5	10,0	13,5	8,6	8,6	7,0	4,5	3,4	6,3	100	5367
SERV. MILIT		5,6	16,2	17,6	28,4	18,2	3,9	7,2	2,3	0,1			100	5397
AUTRE INACT		9,9	8,3	20,6	6,7	8,1	11,0	5,7	2,9	6,1	1,7	17,4	100	1856
ENSEMBLE		6,2	13,2	11,4	12,2	11,8	8,7	7,9	6,4	5,1	3,5	13,6	100	36450

NIVEAU DE DIPLOME	SITUATION EN MARS 1978 SPÉCIALITÉ DU DIPLOME	HOMMES					FEMMES					
		EMPLU	CHOMA	SERV.	AUTRE	ENSE	ENSE	EMPLU	CHOMA	AUTRE	ENSE	ENSE
		I	GE	MILIT	INACT	MBLE	MBLE	I	GE	INACT	MELE	MBLE
1er cycle (DEUG) et niveau 1er cycle (DUT, STS, etc)	AUTRE SPEC.	85,5	4,6	10,0		100	241	49,8	17,0	33,2	100	440
	DROIT SCPOL	64,4	6,3	29,4		100	637	77,4	10,4	12,2	100	584
	ECONO-AES	62,3	7,0	29,6	1,2	100	690	82,7	10,6	6,7	100	653
	TOTAL	66,7	6,3	26,5	0,5	100	1568	72,2	12,2	15,6	100	1677
	NON REPONSE ENSEMBLE						13					8
						1581					1685	
2ème cycle (licence, maîtrise)	AUTRE SPEC.	92,4		7,6		100	237	83,1	10,9	5,9	100	338
	DROIT SCPOL	63,4	8,1	27,9	0,6	100	1861	61,8	28,7	9,4	100	1832
	ECONO-AES	54,9	11,3	32,8	1,0	100	1547	64,3	24,9	10,8	100	918
	TOTAL	61,6	8,9	28,7	0,7	100	3645	64,9	25,6	9,5	100	3088
	NON REPONSE ENSEMBLE						71					65
						3716					3153	
DEA, DESS	AUTRE SPEC.	73,0	11,1	15,9		100	63	80,0	20,0		100	20
	DROIT SCPOL	75,5	11,1	13,5		100	750	64,4	27,7	7,9	100	495
	ECONO-AES	62,0	11,9	24,2	1,9	100	590	60,4	32,3	1,3	100	229
	TOTAL	69,7	11,4	18,1	0,8	100	1403	65,5	28,9	5,6	100	744
	ENSEMBLE						1403					744
Doctorats	AUTRE SPEC.	100,0				100	84	100,0			100	8
	DROIT SCPOL	95,3		4,7		100	192	70,9	29,1		100	55
	ECONO-AES	89,4	10,6			100	113	57,5	52,5		100	16
	TOTAL	94,6	3,1	2,3		100	389	67,1	32,9		100	79
	ENSEMBLE						389					79
Institut, école de niveau 2ème cycle (DECS, IEP, ...)	AUTRE SPEC.	72,6	7,5	19,4		100	106		100,0		100	8
	DROIT SCPOL	62,5	12,2	25,3		100	656	77,1	17,0	5,9	100	358
	ECONO-AES	61,9	4,6	31,4	2,1	100	478	83,1	5,6	11,2	100	178
	TOTAL	63,1	8,9	27,2	0,8	100	1240	77,9	14,5	7,5	100	544
	NON REPONSE ENSEMBLE						5					
						1245					544	
Institut, école de niveau 3ème cycle	AUTRE SPEC.	77,7	2,2	20,1		100	184	89,2		10,8	100	37
	DROIT SCPOL	57,9	26,3	15,8		100	38	55,4	31,5	13,0	100	92
	ECONO-AES	87,7	5,6	26,7		100	195	70,7	29,3		100	41
	TOTAL	71,2	6,0	22,8		100	417	80,5	24,1	9,4	100	170
	NON REPONSE ENSEMBLE						10					
						427					170	

(*) Les titulaires d'un concours de l'enseignement ou un concours administratif sont exclus de ce tableau.

La situation des jeunes sortis de la capacité en droit, ou avec le seul baccalauréat figure dans le tableau SIT 129.

Les pourcentages de ce tableau sont donnés à titre indicatif (Cf. introduction pages 23-24).

AUTRE SPEC : Spécialité non juridique ou économique

DROIT SCPOL : Droit et sciences politiques

ECONO-AES : Sciences économiques, gestion, comptabilité et AES

SIT 139 : SITUATION EN MARS 1978 PAR NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ SELON LA SITUATION PROFESSIONNELLE PENDANT LES ÉTUDES (*)

SITUATION EN 1976 - 1977	SITUATION EN MARS 78 NIVEAU DE DIPLOME	HOMMES + FEMMES					
		EMPLU	CHOMA	SERV.	AUTRE	ENSE	ENSE
		I	GE	MILIT	INACT	MBLE	MBLE
ACTIFS EN 1976 - 1977 (1)	BEPCE EQUIVA	88,4	7,6	1,0	3,3	100	5115
	BAC CAPACI	78,9	5,9	14,0	1,1	100	2508
	1 ^{er} C ENSSUP	83,7	0,8	8,6	6,9	100	1389
	LIC. MAIT.	83,5	5,5	8,9	2,0	100	2249
	DESS DEADES	86,0	7,8	5,3	0,9	100	884
	DOCTORATS	99,1	0,9			100	337
	CAPES AGREG	100,0				100	170
	CONC ADMINI	82,4	2,9	6,5	8,2	100	279
	INST-ECOL2C	82,3	7,0	8,9	1,8	100	684
	INST-ECOL3C	79,1	12,4	8,5		100	201
	TOTAL	85,0	6,0	6,3	2,8	100	13016
	NON REPONSE						176
	ENSEMBLE						13992
INACTIFS EN 1976 - 1977 (2)	BEPCE EQUIVA	38,8	22,0	24,4	14,8	100	2956
	BAC CAPACI	51,1	22,7	21,6	4,6	100	8675
	1 ^{er} C ENSSUP	58,8	14,6	16,7	9,9	100	1749
	LIC. MAIT.	53,3	22,1	18,1	6,5	100	4516
	DESS DEADES	55,8	24,5	16,1	3,6	100	1235
	DOCTORATS	64,0	28,0	7,2		100	125
	CAPES AGREG	87,7	12,3			100	65
	CONC ADMINI	70,1	2,8	21,6	5,6	100	468
	INST-ECOL2C	58,0	12,5	25,2	3,6	100	1084
	INST-ECOL3C	63,5	10,8	21,5	4,2	100	381
	TOTAL	52,0	20,7	20,5	6,7	100	21254
	NON REPONSE						139
	ENSEMBLE						21393

(*) Les non réponses à la variable changement de situation sont exclues de ce tableau (1 065 personnes).

(1) Les actifs en 1976 - 1977 sont un regroupement des trois premières réponses à la variable changement de situation (Cf. tableau SIT ANT 121).

(2) Les inactifs de 1976 - 1977 sont un regroupement des trois dernières réponses à la variable changement de situation (Cf. tableau SIT ANT 121).

Partie C - Chômage (CH)

Les mois qui suivent la sortie de la formation se caractérisent toujours par une forte mobilité entre situations d'activité et d'inactivité, situations dont la frontière est souvent loin d'être déterminée avec précision.

Les données sur le chômage nécessitent donc une interprétation prudente.

La notion de chômage a besoin d'être clairement définie car l'appréciation personnelle intervient fortement. Ainsi, un jeune qui suit quelques cours tout en cherchant sans grande conviction un emploi peut se considérer aussi bien comme chômeur, comme étudiant ou comme inactif. La subjectivité interdit donc d'attribuer toute valeur classante à cet indicateur pris séparément.

Le questionnaire a été bâti pour cerner le mieux possible la population disponible à la recherche d'un emploi (PDRE). Les résultats de l'enquête peuvent être rapprochés de ceux de l'enquête emploi de l'INSEE qui évalue la situation en mars de la même année.

L'interprétation traditionnelle des effectifs de chômeurs est faite par rapport aux effectifs d'actifs ayant un emploi, les militaires du contingent et les autres inactifs étant exclus du calcul du taux de chômage (1).

Cependant, le chômage mesuré dans l'enquête ne se réduit pas seulement à une plus ou moins grande difficulté d'entrer sur le marché du travail car plusieurs populations s'y trouvent mêlées : si une partie des jeunes déclare n'avoir occupé aucun emploi régulier à une date antérieure à l'enquête (recherche d'un premier emploi), en revanche d'autres ont exercé une activité professionnelle parfois depuis fort longtemps. En outre, certains ont obtenu des concours de l'enseignement ou de la fonction publique et n'ont ainsi aucune recherche d'emploi à effectuer à la sortie de l'enseignement supérieur. La notion même de chômage présente donc une très grande disparité en fonction des diverses catégories que l'on peut distinguer.

Pour ces diverses raisons, on a introduit dans le deuxième tableau une distinction entre les jeunes qui occupaient un emploi pendant la dernière année d'études et ceux qui n'en occupaient pas. Dans le premier cas, la proportion des jeunes à la recherche d'un emploi est de 7 %, dans le second elle s'élève à plus de 25 %.

Le chômage semble clairement être lié aux difficultés rencontrées lors de l'insertion dans la vie active, plus qu'à celles dues à l'interruption des études supérieures. Les comportements en face d'un marché de l'emploi saturé ne se traduisent qu'en partie par du chômage : la poursuite d'études universitaires ou non, peut être un palliatif au chômage ; il en va de même, et en particulier pour les jeunes femmes, d'une période d'inactivité qui correspond alors en fait à un chômage déguisé.

(1) Taux de chômage =
$$\frac{\text{PDRE (chômeurs)}}{\text{Actifs occupés + PDRE (population active)}}$$

CH 138 : TAUX DE CHOMAGE PAR NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ELEVE ET SEXE

SITUATION NIVEAU DE DIPLOME	HOMMES			FEMMES			HOMMES + FEMMES		
	EMPLO	CHOMA	ENSE	EMPLO	CHOMA	ENSE	EMPLO	CHOMA	ENSE
	I	GE	MBLE	I	GE	MBLE	I	GE	MBLE
HEPC EQUIVA	3285	503	3789	2790	561	3351	6075	1064	7140
	85.7	13.3	100	83.3	16.7	100	85.1	14.9	100
CAC CAPACI	2910	734	3644	3485	1405	5090	6595	2139	8734
	79.9	20.1	100	72.4	27.6	100	75.5	24.5	100
10C ENSSUP	1045	105	1152	1219	205	1424	2265	311	2576
	90.6	9.2	100	85.6	14.4	100	87.9	12.1	100
LIC. MAIT.	2307	330	2637	2641	805	2846	4348	1135	5483
	87.5	12.5	100	71.7	28.3	100	79.3	20.7	100
DESS DEADES	978	180	1158	487	215	702	1465	375	1840
	85.9	14.1	100	69.4	30.6	100	79.6	20.4	100
DOCTORATS	360	12	380	53	26	79	421	38	459
	96.8	3.2	100	87.1	32.9	100	91.7	8.3	100
CAPES AGREG	124		124	103	8	111	227	8	235
	100.0		100	92.8	7.2	100	95.6	3.4	100
COUNC ADMINI	334	21	360	224		224	563	21	584
	94.2	5.8	100	100.0		100	95.4	3.6	100
INST-ECOL20	783	110	893	424	79	503	1207	189	1396
	87.7	12.3	100	84.3	15.7	100	86.5	13.5	100
INST-ECOL30	303	25	328	113	41	154	416	66	482
	92.4	7.6	100	73.4	26.6	100	86.3	13.7	100
TOTAL	12444	2001	14445	11134	3345	14484	23583	5346	28929
	86.1	13.9	100	76.9	23.1	100	81.5	18.5	100
NON REPONSE	161	10	171	86	11	97	247	21	268
ENSEMBLE	12605	2011	14616	11225	3356	14581	23830	5367	29197

**CH 154 : TAUX DE CHOMAGE SUIVANT L'EXISTENCE D'UN EMPLOI OCCUPE EN DERNIERE ANNEE
D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ELEVE ET LE SEXE (*)**

SEXE	SITUATION EN MARS 78 NIVEAU DE DIPLOME	ACTIFS EN 1976 - 1977 (1)				INACTIFS EN 1976 - 1977 (2)			
		EMPLO	CHOMA	ENSE	ENSE	EMPLO	CHOMA	ENSE	ENSE
		I	GE	MBLE	MBLE	I	GE	MBLE	MBLE
HOMMES	BEPQ EQUIVA	92.1	7.9	100	2907	92.3	37.7	100	653
	BAC CAPACI	95.8	4.2	100	1194	71.3	28.7	100	2387
	1 ^{er} C ENSSUP	99.2	0.8	100	602	80.5	19.5	100	517
	LIC. MAIT.	95.5	4.5	100	1235	80.6	19.4	100	1339
	DESS DEADES	90.0	4.0	100	627	72.9	27.1	100	499
	DOCTORATS	100.0		100	295	84.8	15.2	100	79
	CAPES AGREG	100.0		100	108	100.0		100	16
	CONC ADMINI	95.5	4.5	100	179	92.8	7.2	100	181
	INST-ECOL2C	95.6	4.4	100	432	81.0	19.0	100	448
	INST-ECOL3C	93.3	6.7	100	150	90.8	9.2	100	163
	TOTAL	94.8	5.2	100	7729	75.3	24.7	100	6282
NON REPONSE				96				75	
ENSEMBLE				7825				6357	
FEMMES	BEPQ EQUIVA	92.1	7.9	100	1991	64.8	35.2	100	1144
	BAC CAPACI	89.4	10.6	100	934	60.0	32.0	100	4015
	1 ^{er} C ENSSUP	99.0	1.0	100	572	79.8	20.2	100	767
	LIC. MAIT.	91.3	8.7	100	767	64.3	35.7	100	2655
	DESS DEADES	78.2	21.8	100	202	66.1	33.9	100	492
	DOCTORATS	92.9	7.1	100	42	37.2	62.2	100	37
	CAPES AGREG	100.0		100	62	83.7	16.3	100	49
	CONC ADMINI	100.0		100	59	100.0		100	160
	INST-ECOL2C	83.2	16.2	100	179	84.6	15.4	100	324
	INST-ECOL3C	55.9	44.1	100	34	78.3	21.7	100	120
	TOTAL	91.3	8.7	100	4842	68.9	31.1	100	9173
NON REPONSE				80				17	
ENSEMBLE				4922				9190	
HOMMES + FEMMES	BEPQ EQUIVA	92.1	7.9	100	4898	63.9	36.1	100	1797
	BAC CAPACI	93.0	7.0	100	2128	69.3	30.7	100	6402
	1 ^{er} C ENSSUP	99.1	0.9	100	1174	80.1	19.9	100	1284
	LIC. MAIT.	93.9	6.1	100	2002	70.7	29.3	100	3404
	DESS DEADES	91.7	8.3	100	829	69.5	30.5	100	991
	DOCTORATS	99.1	0.9	100	337	67.8	30.2	100	116
	CAPES AGREG	100.0		100	170	87.7	12.3	100	65
	CONC ADMINI	96.6	3.4	100	238	96.2	3.8	100	341
	INST-ECOL2C	92.1	7.9	100	611	84.5	17.5	100	772
	INST-ECOL3C	86.4	13.6	100	184	85.5	14.5	100	283
	TOTAL	93.4	6.6	100	12571	71.5	28.5	100	15455
NON REPONSE				175				92	
ENSEMBLE				12747				15547	

(*) Les non réponses à la variable changement de situation sont exclues de ce tableau (1 065 personnes).

(1) Les actifs en 1976 - 1977 sont un regroupement des trois premières réponses à la variable changement de situation (Cf. tableau SIT ANT 121).

(2) Les inactifs en 1976 - 1977 sont un regroupement des trois dernières réponses à la variable changement de situation (Cf. tableau SIT ANT 121).

Les pourcentages de ces tableaux pour les deux sexes séparés sont donnés à titre indicatif (Cf. introduction pages 23-24).

CHAPITRE III

EMPLOI

Présentation		67
EMP 105 A	Emploi selon le niveau de diplôme le plus élevé et le sexe (effectifs)	69
EMP 105 B	Répartition des emplois pour chaque niveau de diplôme le plus élevé et le sexe (% vertical)	70
EMP 108 DET	Répartition détaillée des emplois d'enseignement, de cadres moyens ou supérieurs par niveau de diplôme le plus élevé (effectifs)	71
EMP 25	Emploi selon la ZEAT du travail	72
EMP 27	Statut personnel des salariés par emploi et sexe	73
MOB 1	Migration des actifs ayant un emploi : passage de la ZEAT d'études à la ZEAT d'emploi	74
EMP 126 A	Emploi des diplômés en droit et sciences politiques par sexe (effectifs)	75
EMP 126 B	Emploi des diplômés de sciences économiques et gestion par sexe (effectifs)	76

PRÉSENTATION

L'Observatoire a pour objectif premier de saisir l'itinéraire professionnel suivi par les jeunes après leur entrée dans la vie active. La description des emplois tenus par les jeunes un an après leur dernière inscription universitaire constitue une partie essentielle de l'enquête.

Trois chapitres distincts concernent donc la situation professionnelle saisie en mars 1978.

Le chapitre III porte sur l'emploi proprement dit avec la double perspective de fournir des informations détaillées sur les emplois spécifiques de la population et de permettre la comparaison avec d'autres sources statistiques, par l'utilisation de regroupements d'emplois unifiés. Des indications supplémentaires figurent sur le statut individuel et sur la mobilité géographique entre le lieu des études et le lieu où l'emploi est occupé à la date de l'enquête.

Les chapitres suivants (IV et V) donnent un certain nombre d'indications succinctes sur diverses variables économiques susceptibles d'éclairer la relation formation-emploi.

Le problème des nomenclatures utilisées

L'emploi, sujet capital, est cerné à l'aide de plusieurs informations : emploi décrit de la manière la plus détaillée possible, catégorie socio-professionnelle, activité professionnelle (en 20 postes). Grâce à ce faisceau d'informations, l'emploi est codé dans une nomenclature qui doit satisfaire à un certain nombre d'impératifs :

- être la plus détaillée possible ;
- permettre aisément des comparaisons avec les autres sources d'informations sur les emplois ;
- être utilisable pour tout l'Observatoire, c'est-à-dire à la fois pour les jeunes sortant sans aucune qualification de l'école et pour les docteurs d'État.

Nous avons retenu pour le chiffrage de l'enquête le **code des métiers**, utilisé dans les enquêtes sur l'emploi et les recensements de la population. Ce code n'étant pas assez détaillé pour certains emplois, un éclatement a été effectué. Ceci permet de donner un tableau d'emplois spécifiques, en particulier pour les enseignants, les cadres administratifs moyens ou supérieurs (EMP 108 DET).

Mais le code des métiers ne permet pas aisément les comparaisons : des récapitulations sont nécessaires, ainsi que quelques reclassements. C'est pourquoi nous l'avons transformé en utilisant également la catégorie socio-professionnelle, pour bâtir le code **«PJE» qui croise : qualification déclarée par l'individu et spécialité de son emploi**. Ce code, unique pour tous les niveaux de formation, est un éclatement du code «PJ» de l'INSEE, bâti selon le même principe, et utilisé de plus en plus systématiquement dans les résultats d'enquêtes.

Signalons quelques anomalies de ce code, dues à la difficulté dans certains cas de définir le niveau de qualification de l'emploi :

- dans le code «PJ», les vendeurs et employés de commerce d'une part, les garçons de café et d'hôtel d'autre part, sont répartis forfaitairement entre employés qualifiés et non qualifiés. Les proportions retenues dans ce forfait (1/3 ; 2/3) sont sans doute fausses en ce qui concerne les débutants qui nous intéressent ici. Aussi sont-ils placés, en totalité parmi les employés non qualifiés ;

- les métiers littéraires sont tous classés parmi les cadres supérieurs, y compris les documentalistes et les spécialistes de la publicité, parmi lesquels se trouvent en réalité des employés plus ou moins qualifiés, et pas uniquement des cadres.

Le code d'emploi utilisé dans ce volume est une regroupement du code PJE : la correspondance entre les divers codes est fournie en annexe 3.

EMP 105 A : EMPLOI SELON LE NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ELEVE ET LE SEXE (effectifs)

SEXE	NIVEAU DE DIPLOME EMPLOI (1)	HEPC	BAC	1°C	LIC.	DESS	DOCTO	CAPES	CONC	INST-	INST-	TOTAL	NON R	ENSE	
		EQUIVA	CAPACI	ENSSUP	MAIT.	DEADES	RATS	AGREG	ADMINI	ECOL2C	ECOL3C		EPUNSE	MHLE	
HOMMES	AGRICULTEUR	90	31		16					8	4	149	6	155	
	INGENIEUR		9	12	93	67	22		7	39	119	368	46	414	
	TECHNICIEN	44	63	11	15				7	9		149		149	
	OUV.QUAL.	27	57	19		6				26		135	7	142	
	OUV.NON.QUA	75	68	5	10							15F		158	
	CS-ADM-JURI	164	455	161	669	470	113	4	258	388	88	2770	51	2821	
	PROFESSEUR		31	70	227	54	46	108	8	9		593		593	
	CS LITTERAI	49	17	5	70	58	17		6	30		252	6	258	
	AUTRE CS	44	43	19	35	9	6		20		9	185		185	
	CM-ADM	330	196	180	401	116	38	4	20		54	5	1344		1344
	COMPTABLE	104	128	97	180	34	7				109	47	706	3	709
	INSTITUTEUR	113	326	113	125	45					3	6	731		731
	AUTRE CM	346	221	106	59	49	71				21	8	881	38	919
	EQ ADM	602	347	71	204	17			6		25		1277		1277
	EQ-SECRETAR	46	32	15	39	8					5		153		153
	EQ-COMPTABI		48		12						8		68		68
	EQ-ARMEE-PO	443	98	83	34	7			7		46		718	4	722
	AUTRE EQ	303	286	7		9							605		605
	ENQ	362	394	72	99	23					3	13	966		966
	TOTAL	3142	2850	1046	2288	972	368	116	339	783	299	12203	161	12364	
NON REPOSE	144	60		19	6			8		4	241		241		
ENSEMBLE	3286	2910	1046	2307	978	368	124	339	783	303	12444	161	12605		
FEMMES	INGENIEUR			8	40	8					22	78		78	
	TECHNICIEN			32								32		32	
	OUV.QUAL.	117		14								131		131	
	OUV.NON.QUA		33									33		33	
	CS-ADM-JURI	98	13	46	482	172	22		160	237	29	1259	8	1267	
	PROFESSEUR		74	54	82	55	15	103	9	23		415	6	421	
	CS LITTERAI			9	39	12				22		82		82	
	AUTRE CS			14			8					22		22	
	CM-ADM	322	307	134	309	51			32	17	42	1214	51	1265	
	COMPTABLE	214	75	170	81	20			4		14	578		578	
	INSTITUTEUR	72	332	102	246	34					37	823		823	
	AUTRE CM	45	241	78	70	24						458	5	463	
	EQ ADM	242	459	88	136	48			8		37	6	1024	15	1040
	EQ-SECRETAR	771	591	186	152		8				25	1733		1733	
	EQ-COMPTABI	49	229	106	11						9	404		404	
	EQ-ARMEE-PO	26				22						48		44	
AUTRE EQ	100	128	37	25						3	293		293		
ENQ	707	1076	141	341	41			3	11		2320		2320		
TOTAL	2763	3558	1219	2014	467	53	103	216	421	113	10947	86	11033		
NON REPOSE	27	127		27				8		3	192		192		
ENSEMBLE	2790	3685	1219	2041	487	53	103	224	424	113	11139	86	11225		
HOMMES + FEMMES	AGRICULTEUR	90	31		16					8	4	149	6	155	
	INGENIEUR		9	20	133	75	22		7	39	141	446	46	492	
	TECHNICIEN	44	63	43	15				7	9		181		181	
	OUV.QUAL.	144	57	33		6				26		266	7	273	
	OUV.NON.QUA	75	101	5	10							191		191	
	CS-ADM-JURI	262	468	207	1151	642	135	4	418	625	117	4029	59	4088	
	PROFESSEUR		105	124	309	109	101	211	17	32		1008	6	1014	
	CS LITTERAI	49	17	14	109	70	17		6	52		334	6	340	
	AUTRE CS	44	43	33	35	9	14		20		9	207		207	
	CM-ADM	652	503	314	710	167	38	4	52	71	47	2558	51	2609	
	COMPTABLE	318	203	267	261	54	7		4		109	61	1284	3	1287
	INSTITUTEUR	185	658	215	371	79					40	6	1554		1554
	AUTRE CM	391	462	184	129	73	71				21	8	1339	43	1382
	EQ ADM	844	806	159	340	65			14		62	6	2296	16	2312
	EQ-SECRETAR	817	623	201	191	8	16				30		1886		1886
	EQ-COMPTABI	49	277	106	23						17		472		472
	EQ-ARMEE-PO	469	98	83	34	29			7		46		766	4	770
	AUTRE EQ	403	414	44	25	9					3		898		898
ENQ	1069	1470	213	440	64			3	14		3286		3286		
TOTAL	5905	6408	2265	4302	1459	421	219	555	1204	412	23150	247	23397		
NON REPOSE	171	187		46	6			8		3	433		433		
ENSEMBLE	6076	6595	2265	4348	1465	421	227	563	1207	416	23543	247	23630		

(1) Voir code emploi en annexe 3.1.

EMP 105 B : RÉPARTITION DES EMPLOIS POUR CHAQUE NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ ET LE SEXE (% vertical)

SEXE	NIVEAU DE DIPLOME EMPLOI (1)	BEPC	BAC	1°C	LIC.	DESS	DOCTO	CAPES	CONC	INST-	INST-	TOTAL	NON F	ENSE
		EQUIVA	CAPACI	ENSSUP	MAIT.	VEAUES	PATS	AGREG	ADMINI	ECOL2C	ECOL3C		EPOUSE	MALL
HOMMES	AGRICULTEUR	2.9	1.1		0.7					1.0	1.3	1.2		
	INGENIEUR		0.3	1.1	4.1	6.9	6.0		2.1	5.0	39.8	3.0		
	TECHNICIEN	1.4	2.2	1.1	0.7				2.1	1.1		1.2		
	OUV.QUAL.	0.9	2.0	1.8		0.6				3.3		1.1		
	OUV.NON.QUA	2.4	2.4	0.5	0.4							1.3		
	CS-ADM-JURI	5.2	15.0	15.4	29.2	48.4	30.7	3.4	76.1	49.6	29.4	22.7		
	PROFESSEUR		1.1	6.7	9.9	5.6	23.4	93.1	2.4	1.1		4.9		
	CS LITTERAI	1.6	0.6	0.5	3.1	6.0	4.6		1.8	3.8		2.1		
	AUTRE CS	1.4	1.5	1.8	1.5	0.9	1.6		5.9		3.0	1.5		
	CM-ADM	10.5	6.9	17.2	17.5	11.9	10.3	3.4	5.9	6.9	1.7	11.0		
	COMPTABLE	3.3	4.5	9.3	7.9	3.5	1.9			13.9	15.7	5.8		
	INSTITUTEUR	3.6	11.4	10.8	5.5	4.6				0.4	2.0	6.0		
	AUTRE CM	11.0	7.8	10.1	2.6	5.0	19.3			2.7	2.7	7.2		
	EQ ADM	19.2	12.2	6.6	8.9	1.7			1.8	3.2		10.4		
	EQ-SECRETAR	1.5	1.1	1.4	1.7	0.8	2.2			0.6		1.3		
	EQ-COMPTABI		1.7		0.5					1.0		0.6		
	EQ-ARMEE-PO	14.1	3.4	7.9	1.5	0.7			2.1	5.9		5.9		
AUTRE EQ	9.6	10.0	0.7		0.9						5.0			
ENO	11.5	13.8	6.9	4.3	2.4				0.4	4.3	7.9			
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100			
ENSEMBLE		3286	2910	1046	2307	976	368	124	339	783	303	12444	161	12065
FEMMES	INGENIEUR			0.7	2.0	1.6					19.5	0.7		
	TECHNICIEN			2.6								0.3		
	OUV.QUAL.	4.2		1.1								1.2		
	OUV.NON.QUA		0.9									0.3		
	CS-ADM-JURI	3.5	0.4	3.6	23.9	35.3	41.5		74.1	56.3	25.7	11.5		
	PROFESSEUR		2.1	4.4	4.1	11.3	28.3	100.0	4.2	5.5		3.8		
	CS LITTERAI			0.7	1.9	2.5			5.2			0.7		
	AUTRE CS			1.1			15.1					0.2		
	CM-ADM	11.7	8.6	11.0	15.3	10.5			14.8	4.0	37.2	11.1		
	COMPTABLE	7.7	2.1	13.9	4.0	4.1			1.9		12.4	5.3		
	INSTITUTEUR	2.6	9.3	8.4	12.2	7.0				8.8		7.5		
	AUTRE CM	1.6	6.8	6.4	3.5	4.9						4.2		
	EQ ADM	8.8	12.9	7.2	6.8	9.9			3.7	8.8	5.3	9.4		
	EQ-SECRETAR	27.9	16.6	15.3	7.5		15.1			5.9		15.8		
	EQ-COMPTABI	1.8	6.4	8.7	0.5					2.1		3.7		
	EQ-ARMEE-PO	0.9				4.5						0.4		
	AUTRE EQ	3.6	3.6	3.0	1.2					0.7		2.7		
ENO	25.6	30.2	11.6	16.9	8.4			1.4	2.6		21.2			
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100			
ENSEMBLE		2790	3685	1219	2041	487	53	103	224	424	113	11139	86	11225
HOMMES + FEMMES	AGRICULTEUR	1.5	0.5		0.4					0.7	1.0	0.6		
	INGENIEUR		0.1	0.9	3.1	5.1	5.2		1.3	3.2	34.2	1.9		
	TECHNICIEN	0.7	1.0	1.9	0.3				1.3	0.7		0.8		
	OUV.QUAL.	2.4	0.9	1.5		0.4				2.2		1.1		
	OUV.NON.QUA	1.3	1.6	0.2	0.2							0.8		
	CS-ADM-JURI	4.4	7.3	9.1	26.8	44.0	32.1	1.8	75.3	51.9	28.4	17.4		
	PROFESSEUR		1.6	5.5	7.2	7.5	24.0	96.3	3.1	2.7		4.4		
	CS LITTERAI	0.8	0.3	0.6	2.5	4.8	4.0		1.1	4.3		1.4		
	AUTRE CS	0.7	0.7	1.5	0.8	0.6	3.3		3.6		2.2	0.9		
	CM-ADM	11.0	7.8	13.9	16.5	11.4	9.0	1.8	9.4	5.9	11.4	11.0		
	COMPTABLE	5.4	3.2	11.8	6.1	3.7	1.7		0.7	9.1	14.8	5.5		
	INSTITUTEUR	3.1	10.3	9.5	8.6	5.4				3.3	1.5	6.7		
	AUTRE CM	6.6	7.2	8.1	3.0	5.0	16.9			1.7	1.9	5.8		
	EQ ADM	14.3	12.6	7.0	7.9	4.5			2.5	5.1	1.5	9.9		
	EQ-SECRETAR	13.8	9.7	8.9	4.4	0.5	3.8			2.5		8.1		
	EQ-COMPTABI	0.8	4.3	4.7	0.5					1.4		2.0		
	EQ-ARMEE-PO	7.9	1.5	3.7	0.8	2.0			1.3	3.8		3.3		
AUTRE EQ	6.8	6.5	1.9	0.6	0.6				0.2		3.9			
ENO	18.1	22.9	9.4	10.2	4.4			0.5	1.2	3.2	14.2			
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100			
ENSEMBLE		6076	6595	2265	4348	1465	421	227	563	1207	416	23583	247	23030

(1) Voir code emploi en annexe 3.1.

		HOMMES + FEMMES												
NIVEAU DE DIPLOME EMPLOI (1)		BEP	BAC	1°C	LIC.	DESS	DOCTO	CAPES	CONC	INST-	INST-	TOTAL	NON R	ENSE
		EQUIVA	CAPACI	ENSSUP	MAIT.	DEADES	RATS	AGREG	ADMINI	ECOL2C	ECOL3C		EPONSE	MABLE
Cadre supérieur administratif et juridique	CAD.SUP.FIN		51	6	71	27				45		200	6	206
	CAD.SUP.COM	42	38	22	42	10	11			21		186	8	194
	ATTACHE COM	23	47	4	38	34					9	155		155
	CHARGE.ETUD	46	61	8	75	14	8				14	226	8	234
	FONC.SUPSAI		18	23	46	4			28	23	22	164		164
	ATTAC.ADMIN			16	57	30	8			51		162		162
	INSP.IMPOTS	34	23	5	107	15			133	8	4	329		329
	INSP.PTT	50	13	5	152	29	8	4	89			350		350
	CHARG.MISSI		23	18	32	20	9				6	108		108
	CAD.SUP.SAI	67	83	5	37	20	31			19	6	268	4	272
	ATTACHE DIR		54	30	117	53	10		7	61	6	338	10	348
	ETUDES.ECON		29	5	75	30	5		35	8	11	198		198
	EXPERT.COMP		21	25	175	165	6			147	23	562	23	585
	ATTACHE STA			14	29	37	9			61	7	165		165
AVOCAT		7	21	98	154	30			14	286	8	618		618
TOTAL		262	468	207	1151	642	135	4	418	625	117	4029	59	4088
Professeur de l'enseignement secondaire et supérieur	PROF.AGREGE							36				36		36
	PROF.CERTIF			6	34	6		89		27		162		162
	MAIT.AUX 2			107	188	4		6				305		305
	MAIT.INTE.2		80	11	23	35	6	15	9	5		184	6	190
	ASSISTANT				45	57	95	65	8			270		270
	PROFESSEUR SAI				15	7						22		22
	PROF.EDUC.PHYS.		25		4							29		29
TOTAL		105	124	309	109	101	211	17	32		1008	6	1014	
Cadre moyen administratif	SECR. DIRECTION	134			8	28				16		186	6	192
	FONC.CM.SAI	118	103	102	272	40	6		20	6	16	683	45	728
	CONTR.DIVER	129	247	124	80	34	6	4	27	12		663		663
	AGENT.ASSU.	110	78	18	75	18						299		299
	CAD.ADM.DIV	70		44	75	20	6					215		215
	GREFFIER		75	6	11				5	14	5	116		116
	CLERC	91		20	189	27	20			23	26	396		396
TOTAL	652	503	314	710	167	38	4	52	71	47	2558	51	2609	
Instituteur et éducateur	ANIM.FORM CONT			28	13	7						48		48
	INSTITUTEUR		116	5	5							126		126
	INST.REMPLE		141	44	6							191		191
	PROF.EN.TEC	40	46	6								92		92
	MAIT.INTE 1	96	206	40	56	42				6		446		446
	MAIT.AUX.1		18	35	216	30				35		334		334
	EDUCATEURS			4	5					5		14		14
	ANIM.CULTUREL	49	28		15							92		92
EDUCAT.SPEC		103	53	55							211		211	
TOTAL	185	658	215	371	79				40	6	1554		1554	
Comptable	Cadre moy. banque	45		9	165	34	7		4	57	32	353		353
	COMPTABLE	273	203	258	96	20				52	29	931	3	934
	TOTAL	318	203	267	261	54	7		4	109	61	1284	3	1287

(1) Voir code utilisé en annexe 3.2.

EMP 25 : EMPLOI SELON LA ZEAT DU TRAVAIL

		HOMMES + FEMMES													
ZEAT TRAVAI EMPLOI (1)	ILE	BP ND	BP	NORD	EST	QUEST	SUD--	CENTR	MEDIT	DOM+	ETRAN	TOTAL	NON R	ENSE	
	FRANCE	LOUEST	SUDEST				QUEST	EST	CURSE	TOM	GER		EPONSE	MBLE	
AGRICULTEUR	0,1	11,2				0,7	0,3	0,9						0,7	
INGENIEUR	3,2	1,3	3,0	4,5	1,8	0,7	1,0	1,6	1,1					2,1	
TECHNICIEN	1,4			0,4	1,6	1,4	0,4	0,1	0,2					0,8	
OUVRIER	2,1				1,4	4,8	3,1	1,5	2,5					2,0	
CS-ADM-JURI	22,2	11,5	11,8	23,9	15,3	9,8	13,4	14,9	20,7	19,5	22,5			17,5	
PROFESSEUR	1,7	16,6	3,9	7,4	5,3	7,9	5,7	3,6	4,3		8,6			4,5	
CS LITTERAI	1,9	0,9		1,8	0,2	3,0	0,9	1,0	2,0	1,6				1,5	
AUTRE CS	0,3		1,2	0,6		0,3	3,4	0,5	1,3		8,6			0,9	
CM-ADM	14,3	12,1	22,3	9,9	11,9	10,7	7,6	10,5	7,2		7,4			11,5	
COMPTABLE	4,9	7,2	3,9	3,7	11,2	5,6	6,9	4,7	2,4	23,8				5,7	
INSTITUTEUR	3,1	0,8	12,9	1,7	6,4	10,1	2,8	16,5	2,6	24,4	4,1			6,3	
AUTRE CM	3,9	3,1	1,5	8,8	3,3	5,4	10,1	6,3	7,1	13,6	7,0			5,6	
EG	31,6	31,1	18,9	23,9	26,7	24,9	28,0	21,3	28,5	16,0	13,5			27,1	
ENQ	9,3	4,2	20,7	13,3	15,0	14,7	16,5	16,7	20,2	1,1	28,3			13,8	
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100			100	
ENSEMBLE	7140	843	1083	952	1984	2008	2705	2983	2278	369	244	22589	1241	23830	

(1) Voir code emploi en annexe 3.1.

EMP 27 : STATUT PERSONNEL DES SALARIÉS PAR EMPLOI ET SEXE (1)

SEXE	STATUT SALARIÉ	Salarié secteur privé	Salarié secteur nationalisé	Fonctionnaire	Agent Contractuel	Vacataire	TOTAL	ENSEMBLE
	EMPLOI							
HOMMES	AGRICULTEUR	96,7			3,3		100	123
	INGENIEUR	74,6	12,2	7,1	6,1		100	414
	TECHNICIEN	64,8	15,2	17,4	4,8	2,8	100	145
	OUVRIER	88,0		2,3		9,7	100	300
	CS-ADM-JURI	62,4	9,5	23,6	4,0	0,5	100	2416
	PROFESSEUR	3,5		64,4	20,1	12,0	100	593
	CS LITTERAI	64,5	2,4	21,9	8,4	2,8	100	251
	AUTRE CS	8,1	5,2	86,6			100	172
	CM-ADM	52,9	4,7	39,9	0,9	1,6	100	1291
	COMPTABLE	85,2	10,4	2,4		2,0	100	693
	INSTITUTEUR	34,7	4,0	15,2	4,0	42,1	100	726
	AUTRE CM	74,0	0,6	25,3			100	785
	EQ	25,4	21,8	43,6	8,2	1,1	100	2569
	ENG	41,8	7,2	26,3	4,2	20,6	100	960
	TOTAL	49,6	9,6	29,9	4,9	6,0	100	11438
	NON REPONSE							241
	ENSEMBLE							11679
FEMMES	INGENIEUR	62,1	12,1	19,7	6,1		100	78
	TECHNICIEN	100,0					100	6
	OUVRIER	94,5		5,5			100	164
	CS-ADM-JURI	49,3	3,0	42,0	5,3	0,5	100	1016
	PROFESSEUR	19,2	2,0	33,4	14,9	30,4	100	421
	CS LITTERAI	42,7	19,5	9,8	22,0	6,1	100	82
	AUTRE CS	36,4		63,6			100	22
	CM-ADM	40,2	5,0	45,7	7,6	1,5	100	1232
	COMPTABLE	60,3	33,1	5,0	1,7		100	578
	INSTITUTEUR	20,3		18,2	6,7	54,7	100	817
	AUTRE CM	56,1		29,0	14,4	0,5	100	439
	EQ	56,9	14,9	19,9	4,5	3,7	100	3493
	ENG	57,1	4,4	22,1	3,0	13,3	100	2320
	TOTAL	50,4	8,7	25,4	5,6	10,0	100	10668
		NON REPONSE						
	ENSEMBLE							10860
HOMMES + FEMMES	AGRICULTEUR	96,7			3,3		100	123
	INGENIEUR	72,9	12,2	8,8	6,1		100	492
	TECHNICIEN	66,2	14,6	11,9	4,6	2,6	100	151
	OUVRIER	90,3		3,4		6,3	100	464
	CS-ADM-JURI	58,5	7,6	29,1	4,4	0,5	100	3432
	PROFESSEUR	9,8	0,8	52,0	18,0	19,3	100	1014
	CS LITTERAI	59,2	6,6	18,9	11,7	3,6	100	333
	AUTRE CS	11,3	4,6	84,0			100	194
	CM-ADM	46,8	4,9	42,7	4,1	1,5	100	2523
	COMPTABLE	73,9	20,6	3,6	0,7	1,1	100	1271
	INSTITUTEUR	26,9	1,8	16,8	5,5	48,9	100	1543
	AUTRE CM	67,8	0,4	26,6	5,0	0,2	100	1224
	EQ	43,2	17,9	30,2	6,1	2,6	100	6062
	ENG	52,4	5,3	23,4	3,4	15,6	100	3280
	TOTAL	50,0	9,2	27,8	5,2	7,9	100	22106
	NON REPONSE							433
	ENSEMBLE							22539

(1) Les non salariés sont exclus de ce tableau, ce sont 1 291 individus (5 % des actifs occupés) concentrés sur les emplois de cadres supérieurs administratifs et juridiques.

MOB 1 : MIGRATION DES ACTIFS AYANT UN EMPLOI : PASSAGE DE LA ZEAT D'ETUDES A LA ZEAT D'EMPLOI

		HOMMES + FEMMES													
ZEAT TRAVAI	ZEAT ETUDES	ILE FRANCE	BP ND-OUEST	BP SUEEST	NORD	EST	OUEST	SUD-OUEST	CENTR	MEDIT	DOM+CORSE	ETRAN	TOTAL	NON R	ENSE
ILE FRANCE		5580 88,3	165 2,0	80 1,3	66 1,0	40 0,6	116 1,8	66 1,0	45 0,7	88 1,4	22 0,3	51 0,8	6319 100	359	6677
BP ND-OUEST		9 2,0	442 98,0										451 100	93	544
BP SUEEST		190 14,2	76 5,7	883 66,0		82 6,1	5 0,4	65 4,9	25 1,9		6 0,4	6 0,4	1338 100	140	1478
NORD		52 5,4	31 3,2	9 0,9	865 89,5	8 0,8							965 100	37	1002
EST		111 5,4	30 1,5	4 0,2	6 0,3	1773 86,7	12 0,6	30 1,5	67 3,3			8 0,4	2041 100	15	2056
OUEST		224 10,7	36 1,7	20 1,6		6 0,3	1743 53,0	14 0,7	21 1,0	12 0,6		25 1,2	2161 100	107	2208
SUD OUEST		388 11,5	50 1,5	24 0,7	11 0,3	30 0,9	119 3,5	2488 74,0	63 1,9	69 2,1	83 2,5	39 1,2	3364 100	222	3586
CENTREST		333 10,7	13 0,4	16 0,5	4 0,1	30 1,0	5 0,2	12 0,4	2577 63,0	97 3,1	11 0,4	8 0,3	3106 100	156	3262
MEDIT CORSE		253 9,5		7 0,3		15 0,6	8 0,3	30 1,1	165 7,0	2012 76,3	23 0,9	103 3,9	2636 100	113	2749
DOM TOM				40 14,9							224 83,6	4 1,5	268 100		268
TOTAL		7140 31,6	843 3,7	1083 4,8	952 4,2	1984 8,8	2008 8,9	2705 12,0	2983 13,2	2278 10,1	369 1,6	244 1,1	22569 100	1241	23830
ENSEMBLE		7140	843	1083	952	1984	2008	2705	2983	2278	369	244	22569	1241	23830

EMP 126 A : EMPLOI DES DIPLOMES EN DROIT ET SCIENCES POLITIQUES PAR SEXE (effectifs) (1)

SEXE	NIVEAU DE DIPLOME EMPLOI	BAC	1°C	LIC.	DESS	DOCTO	CONC	INST-	INST-	TOTAL
		CAPACI	ENSSUP	MAIT.	DEADES	RATS	ADMINI	ECOL2C	ECOL3C	
HOMMES	AGRICULTEUR			6				8		14
	INGENIEUR		6	24	7					37
	TECHNICIEN		7	11			7			25
	OUVRIER		5	10				26		41
	CS-ADM-JURI	62	62	436	329	80	196	247	16	1428
	PROFESSEUR			20	9	49	8	4		90
	CS LITTERAI			11	32		6			49
	AUTRE CS		19	28	9		8			64
	CM-ADM		137	272	78	32	20	54		593
	COMPTABLE		15	71	15	7		6		114
	INSTITUTEUR	25	28	45	16			3	6	103
	AUTRE CM	8	12	23	14	7		6		70
	EQ	30	71	194	28	8		56		387
	ENQ		48	42	23					113
TOTAL	125	410	1173	560	183	245	410	22	3128	
NON REPOSE			6	6					12	
ENSEMBLE	125	410	1179	566	183	245	410	22	3140	
FEMMES	INGENIEUR			5	8					13
	TECHNICIEN		6							6
	CS-ADM-JURI		37	346	124	22	125	160		814
	PROFESSEUR			24	29	9	9	5		76
	CS LITTERAI		5	18	7			22		52
	AUTRE CS		14							14
	CM-ADM	69	70	256	28		32	17	31	503
	COMPTABLE		8	15	14				14	51
	INSTITUTEUR		56	83	19			5		163
	AUTRE CM		13	41	8					62
	EQ		154	163	52	8	8	53	6	444
	ENQ		89	163	30		1	11		294
	TOTAL	69	452	1114	319	39	175	273	51	2492
	NON REPOSE			19			8	3		30
ENSEMBLE	69	452	1133	319	39	183	276	51	2522	
HOMMES + FEMMES	AGRICULTEUR			6				8		14
	INGENIEUR		6	29	15					50
	TECHNICIEN		13	11			7			31
	OUVRIER		5	10				26		41
	CS-ADM-JURI	62	99	782	453	102	321	407	16	2242
	PROFESSEUR			44	38	58	17	9		166
	CS LITTERAI		5	29	39		6	22		101
	AUTRE CS		33	28	9		8			78
	CM-ADM	69	207	528	106	32	52	71	31	1096
	COMPTABLE		23	86	29	7		6	14	165
	INSTITUTEUR	25	84	108	35			8	6	266
	AUTRE CM	8	25	64	22	7		6		132
	EQ	30	225	357	80	16	8	109	6	831
	ENQ		137	205	53		1	11		407
TOTAL	194	862	2287	879	222	420	683	73	5620	
NON REPOSE			25	6		8	3		42	
ENSEMBLE	194	862	2312	885	222	428	686	73	5662	

(1) Ce tableau ne comprend que les individus titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur en droit ou sciences politiques (capacité en droit incluse)

EMP 126 B : EMPLOI DES DIPLOMES DE SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION PAR SEXE (effectifs) (1)

SEXE	NIVEAU DE DIPLOME EMPLOI	1 ^{er} C	LIC.	DESS	DOCTO	CAPES	CQNC	INST-	INST-	TOTAL	NON R	ENSE
		ENSSUP	MAIT.	DEADES	RATS	AGREG	ADMINI	ECOL2C	ECOL3C		EPONSE	MBLE
HOMMES	AGRICULTEUR		10						4	14		14
	INGENIEUR	6	47	54	9			5	14	135		135
	TECHNICIEN		4					4		8		8
	OUVRIER	4		6						10		10
	CS-ADM-JURI	84	209	111	25		7	133	50	619	24	643
	PROFESSEUR	70	150	35	37	82		5		379		379
	CS LITTERAI	5	45	26	17					93		93
	CM-ADM	43	56	38	6	4			5	152		152
	COMPTABLE	82	100	19				103	47	351		351
	INSTITUTEUR	47	56	29						132		132
	AUTRE CM	12	30	35	7			15		99		99
	EQ	54	70	13			13	28		178		178
	ENQ	11	36					3	8	58		58
	TOTAL	418	813	366	101	86	20	296	128	2228	24	2252
NON REPONSE		13			8			4	25		25	
ENSEMBLE	418	826	366	101	94	20	296	132	2253	24	2277	
FEMMES	INGENIEUR		29							29		29
	OUVRIER	5								5		5
	CS-ADM-JURI	5	99	40			11	77	22	254	8	262
	PROFESSEUR	15	31	26	6	62		18		158		158
	CS LITTERAI		13	5						18		18
	CM-ADM	50	40	23					7	120		120
	COMPTABLE	157	57	6						220		220
	INSTITUTEUR	41	95	11				32		179		179
	AUTRE CM		29	16						45		45
	EQ	176	69	10				21		276		276
	ENQ	27	64	11						102		102
	TOTAL	476	526	148	6	62	11	148	29	1406	8	1414
	NON REPONSE		5							5		5
	ENSEMBLE	476	531	148	6	62	11	148	29	1411	8	1419
HOMMES + FEMMES	AGRICULTEUR		10						4	14		14
	INGENIEUR	6	76	54	9			5	14	164		164
	TECHNICIEN		4					4		8		8
	OUVRIER	9		6						15		15
	CS-ADM-JURI	89	308	151	25		18	210	72	873	32	905
	PROFESSEUR	85	181	61	43	144		23		537		537
	CS LITTERAI	5	58	31	17					111		111
	CM-ADM	93	96	61	6	4			12	272		272
	COMPTABLE	239	157	25				103	47	571		571
	INSTITUTEUR	88	151	40				32		311		311
	AUTRE CM	12	59	51	7			15		144		144
	EQ	230	139	23			13	49		454		454
	ENQ	38	100	11				3	8	160		160
	TOTAL	894	1339	514	107	148	31	444	157	3634	32	3666
NON REPONSE		18			8			4	30		30	
ENSEMBLE	894	1357	514	107	156	31	444	161	3664	32	3696	

CHAPITRE IV

SALAIRES

Présentation	79
SAL 101 Distribution des salaires mensuels par niveau de diplôme le plus élevé et le sexe	81
SAL 113 Salaire mensuel moyen et écart-type par niveau de diplôme le plus élevé et le sexe	82
SAL 103 Salaire mensuel moyen et écart-type selon la spécialité et le niveau de diplôme le plus élevé et par sexe	83
SAL 16 Salaire mensuel moyen et écart-type par emploi et sexe	84

PRÉSENTATION

S'il est important de donner quelques indications sur ce que gagnent les jeunes à la sortie de l'enseignement supérieur, ce point n'a jamais été au centre des enquêtes de l'Observatoire. En outre, une mesure précise de ces gains aurait nécessité une panoplie de plusieurs questions sur les primes, les indemnités, les avantages en nature. Étant donné l'écrasante majorité de salariés dans cette population (98 %), on peut considérer que les avantages en nature demeurent faibles.

Aussi le questionnaire ne contient-il qu'une question portant sur le revenu mensuel net en mai 1977, «compte tenu des primes et avantages en nature».

Les salaires moyens sont donnés à 100 F près. Quand l'incertitude ne dépasse pas 120 F, ils figurent sans mention particulière. S'ils sont précédés d'un astérisque, cela signifie que l'incertitude est comprise entre 120 et 170 F. Au delà, l'indication du salaire est supprimée, et remplacée par deux astérisques.

SAL 101 : DISTRIBUTION DES SALAIRES MENSUELS PAR NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ ET LE SEXE

	SAL. RGP. PRO DIPLOME REG.	1000	1200	2200	2600	3000	3400	3800	4200	4600	5000	5400	5800	6200	TOTAL	ENSE	
		ET -	A 2200	A 2600	A 3000	A 3400	A 3800	A 4200	A 4600	A 5000	A 5400	A 5800	A 6200	ET +		MBLE	
HOMMES	MEPC EQUIVA	7,9	8,2	10,0	12,9	15,3	8,9	6,8	12,4	4,8	1,8	1,6	0,8	4,6	100	3286	
	BAC CAPACI	13,2	17,9	14,9	18,5	11,3	9,6	7,4	6,2	1,2	2,2	0,2		2,5	100	2910	
	LIC. ENSSUP	3,8	0,6	14,4	16,2	21,6	6,6	8,5	7,4	0,5	3,4	4,0		2,5	100	1046	
	LIC. MAIT.	3,1	3,1	9,5	11,6	13,7	3,9	9,5	8,4	9,1	5,0	1,6	3,2	13,1	100	2290	
	DESS DEADES	4,3	1,3	9,6	4,6	9,2	11,0	8,2	9,2	6,0	10,0	2,2	2,6	21,8	100	978	
	DOCTORATS					3,9	1,7	3,5	14,1	8,6	26,5	11,6	2,2	28,5	100	368	
	CAPES AGREG					10,9	3,2	12,9	17,7	3,2	17,7	11,3		3,2	13,7	100	124
	CONC ADMINI	1,8	4,3		3,0	13,1	21,0	4,9	13,4	4,9	2,7	7,0	10,4	13,4	100	339	
	INST-FCOL2C	2,7	1,3	6,2	7,3	8,5	5,7	14,3	7,0	7,0	7,5	4,6	4,2	23,8	100	783	
	INST-FCOL3C			4,7		12,7	5,0	16,4	6,0	6,4	7,0	9,7	6,4	25,8	100	303	
	TOTAL	7,1	7,3	11,2	12,2	13,2	8,3	7,2	9,2	4,7	4,7	2,5	2,0	10,0	100	12427	
	NON REPONSE ENSEMBLE																161 12588
FEMMES	MEPC EQUIVA	5,9	16,7	36,6	21,7	0,9	1,7	4,6	7,6	1,8				1,5	100	2790	
	BAC CAPACI	23,8	15,6	25,4	25,4	6,4	1,5	1,5	0,3						100	3685	
	LIC. ENSSUP	12,8	12,3	10,2	30,4	17,0	1,7	0,9	6,2		1,0	0,7		0,8	100	1219	
	LIC. MAIT.	16,0	6,2	11,7	16,9	19,7	9,5	4,1	3,4	3,6	2,3	2,4	0,7	1,0	100	2036	
	DESS DEADES	11,2	1,3	6,7	15,7	19,8	7,1	9,5	6,9	4,7	5,2	0,6	4,5	6,7	100	487	
	DOCTORATS	25,4		15,1			15,1	26,4	17,0						100	53	
	CAPES AGREG					31,1	8,7	8,7	15,5	12,6	4,9		6,5	11,7	100	103	
	CONC ADMINI	4,2	0,9		2,3	45,8	22,6	11,2	2,5		3,7		3,3		100	224	
	INST-FCOL2C	14,8	9,4	11,6	10,6	13,2	7,5	13,4	2,1	0,7	6,4	1,4		3,8	100	424	
	INST-FCOL3C	49,6		13,3	6,2	3,5		7,1	6,2	5,3	5,3				100	113	
	TOTAL	15,3	12,6	22,4	21,4	10,5	4,2	4,0	4,1	1,5	1,2	0,6	0,5	1,2	100	11134	
	NON REPONSE ENSEMBLE																86 11220
HOMMES + FEMMES	MEPC EQUIVA	7,4	17,2	24,6	17,1	6,5	5,5	5,5	16,1	3,4	0,9	0,9	0,4	3,1	100	6076	
	BAC CAPACI	19,1	16,0	20,7	22,3	8,5	5,2	1,9	3,0	0,5	1,0	0,1		1,1	100	6545	
	LIC. ENSSUP	11,0	5,9	14,5	23,9	19,1	3,9	4,5	6,8	0,2	2,1	2,2	1,2	3,7	100	2265	
	LIC. MAIT.	9,3	5,6	10,5	14,2	16,5	9,3	7,0	6,0	6,5	3,4	2,0	2,1	7,4	100	4326	
	DESS DEADES	6,6	1,3	8,6	8,3	12,7	9,7	8,5	8,4	5,5	8,4	1,7	3,2	16,8	100	1465	
	DOCTORATS	3,4		1,9		3,4	3,4	6,5	14,5	7,0	23,1	10,1	1,9	24,8	100	421	
	CAPES AGREG					23,3	5,7	11,0	16,7	7,5	11,9	6,2	4,8	12,3	100	227	
	CONC ADMINI	2,4	2,9		2,8	27,3	21,7	7,4	9,2	2,9	3,1	4,2	7,6	8,1	100	563	
	INST-FCOL2C	6,9	4,3	8,1	8,5	10,2	6,3	14,0	5,2	4,7	7,1	3,4	2,7	16,5	100	1207	
	INST-FCOL3C	13,6		8,0	1,7	10,2	3,5	13,6	6,1	6,1	6,6	7,0	4,6	18,7	100	416	
	TOTAL	11,2	9,5	16,6	16,6	11,9	6,5	5,6	6,7	3,2	3,0	1,6	1,3	5,8	100	23561	
	NON REPONSE ENSEMBLE																247 23808

**SAL 113 : SALAIRE MENSUEL MOYEN ET ÉCART TYPE
PAR NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ ET LE SEXE**

SEXES DIPLOME REG	MASCU	FEMI	TOTAL
	LIN	FIN	
BEPQ EQUIVA	*3762	2714	3056
	1246	916	1149
BAC CAPACI	2844	2324	2555
	1088	608	894
1 ^{er} C ENSSUP	*3553	2733	3109
	1353	875	1192
LIC. MAÎT.	4019	2996	3532
	1428	1112	1385
DESS DEADES	*4403	*3618	4141
	1539	1379	1533
DOCTORATS	*5371	**	
	956		
CAPES AGREG	**	**	
CONC ADJINI	**	**	*4066
			1251
INST-ECOL2C	**	**	*4038
			1606
INST-ECOL3C	**	**	
TOTAL	3680	2727	3226
	1461	993	1347

Nota : * Incertitude comprise entre 120 et 170 F. Au delà, l'indication du salaire est supprimée, et remplacée par **.

SAL 103 : SALAIRE MENSUEL MOYEN ET ÉCART TYPE SELON LA SPÉCIALITÉ ET LE NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ ET PAR SEXE (1)

SPÉCIALITÉ DU DIPLOME NIVEAU DE DIPLOME	HOMMES					FEMMES					HOMMES + FEMMES				
	Droit	Sciences politiques	Sciences économiques	Gestion, comptabilité	TOTAL	Droit	Sciences politiques	Sciences économiques	Gestion, comptabilité	TOTAL	Droit	Sciences politiques	Sciences économiques	Gestion, comptabilité	TOTAL
1er cycle de l'enseignement supérieur	**		**			2 703 * 901	**	**	**	2 722 868	3 113 1 247		2 871 * 767	3 056 * 994	3 109 1 192
2ème cycle universitaire licence, maîtrise	4 049 1 426		3 375 1 122	4 453 * 1 342	4 019 1 428	2 995 1 102	**	3 011 * 1 047	**	2 996 1 112	3 536 1 383	**	3 216 1 104	4 106 1 362	3 532 1 385
DEA - DESS	**	**	**	**	4 403 * 1 539	**	**	**	**	3 618 * 1 379	3 964 * 1 509	**	**	**	4 141 1 533
Doctorats	**	**	**	**	5 371 * 956	**				**	**	**	**	**	5 081 * 1 238
Ensemble (tout diplôme confondu)	4 098 1 459	4 675 * 1 375	3 768 1 387	4 424 1 397	3 704 1 473	3 063 1 189	**	3 011 1 008	3 119 * 1 080	2 737 999	3 626 1 438	**	3 474 1 307	3 917 1 432	3 244 1 359

(1) Les diplômes inférieurs au 1er cycle, les concours, les diplômes d'instituts ne figurent pas dans ce tableau, car leur ventilation par spécialité représente des effectifs trop faibles pour obtenir une précision suffisante de la moyenne.

Nota : * Incertitude comprise entre 120 et 170 F. Au delà, l'indication du salaire est supprimée, et remplacée par **.

**SAL 16 : SALAIRE MENSUEL MOYEN ET ÉCART TYPE
PAR EMPLOI ET SEXE**

SEXE PJ-SUP PGP	MASCU	FEMI	TOTAL
	LIN	MIN	
AGRICULTEUR	**	**	
INGENIEUR	**	**	*5078 1260
TECHNICIEN	**	**	
OUVRIER	**	**	
CS-ADM-JURI	4513 1543	3575 1426	4217 1570
PROFESSEUR	*3930 1306	**	*3748 1253
CS LITTERAI	**	**	
AUTRE CS	**	**	
CM-ADM	*3961 1392	2999 835	3496 1252
COMPTABLE	*3845 1253	**	3415 1174
INSTITUTEUR	*2735 901	2601 534	2664 733
AUTRE CM	**	**	
EUR	3134 1075	2632 795	2850 960
ENG	*2415 665	2137 500	2218 568
TOTAL	3703 1482	2739 998	3243 1362

Nota : * Incertitude comprise entre 120 et 170 F. Au delà, l'indication du salaire est supprimée, et remplacée par **.

CHAPITRE V
L'ENTREPRISE

Présentation		87
ENT 1	Secteur d'activité de l'entreprise par emploi et sexe	89
ENT 2	Secteur d'activité de l'entreprise par ZEAT d'emploi	90
ENT 17	Secteur d'activité de l'entreprise selon le niveau de diplôme le plus élevé	91
ENT 18	Emploi par secteur d'activité de l'entreprise et spécialité du diplôme le plus élevé (effectifs)	92

PRÉSENTATION

L'activité économique de l'entreprise est indiquée dans un code à 17 postes très voisins des 14 postes utilisés dans les principales enquêtes nationales. Les correspondances entre les diverses nomenclatures d'activités économiques sont précisées en annexe 4.

La notion d'«entreprise» est une notion qui est souvent mal perçue. Face à cette appellation bon nombre de jeunes travaillant en particulier dans une administration, un établissement d'enseignement, un commerce. . . se seraient trouvés embarrassés pour donner une réponse. Il a donc paru préférable de lui substituer le terme «établissement» dont l'acception courante est plus large.

ENT 1 : SECTEUR D'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE PAR EMPLOI ET SEXE

SEXE	SECTEUR D'ACTIVITE EMPLOI (1)	AGRIC	INDUS	ENERG	MINES	CONST	ELCTR	PHARM	H.T.P	COMME	TRANS	MOTEL	SESVI	CREUI	**ASS	BANQU	ENSEI	ADMIN	TOTAL	ENSEMBLE		
		PECHE	ALIME	URGIE	SIDER	META	DELCT	TEXTI	.	RCE	P TELE	AUTO	C ENTW	T BAIL	URANCE	E	G RECH	ISTRAT				
HOMMES	AGRICULTEUR	58,7		3,9							3,9						33,5		100	155		
	INGENIEUR	0,7	1,4	8,2	9,2	14,5	14,7		7,2	4,3	6,0		23,7				3,1	6,8	100	414		
	TECHNICIEN		4,4	19,3	10,4	20,2					15,8			3,5				18,4	100	149		
	DIR. GERAL.				20,0			5,9	20,7	11,1	14,8	19,3	3,0					5,2	100	142		
	DIR. NON. QUA		9,5						20,3		16,5	4,4	31,0	10,4					100	158		
	CS-ADM-JURI	0,7	0,7	1,2	4,1	0,9	1,8	2,4	2,2	7,6	6,5		0,6	27,6	2,4	7,1	11,4	2,1	20,7	100	2021	
	PROFESSEUR						1,9											98,1	100	593		
	CS LITTERAI	3,1	4,3					21,3					17,7	30,3			2,8	13,0	100	254		
	AUTRE CS									3,8			3,2						100	185		
	CH-ADM	0,3	0,8	0,8	6,4	1,0	1,1	1,3	1,7	2,1	10,5		1,6	21,4	0,5	15,2	2,4	1,4	31,8	100	1344	
	COMPTABLE		0,7	5,4	9,8	1,9	1,0	1,7	5,6	5,1	8,4		11,7	20,5		5,0	19,1		4,1	100	709	
	INSTITUTEUR												7,9	2,2				84,5	5,4	100	731	
	AUTRE CM		1,7		5,1	0,7	5,8	15,1	1,4	12,4	1,1	22,3	16,6	5,6	3,7			0,8	7,7	100	919	
	EQ ADM	0,6		0,6	0,7	0,5	0,4			0,4	14,6	3,5	2,1	0,4	7,4	37,3		1,6	29,8	100	1272	
	EQ-SECRETAR								6,5	3,3	8,5	5,2		3,3	20,9	19,0			33,3	100	153	
	EQ-COMPTABI	4,4				36,8								35,3		11,8	11,8			100	65	
	EQ-ARMEE-PO												4,7							100	722	
AUTRE EQ				3,5						38,0		6,1	4,0	1,5			4,3	42,6	100	605		
ENQ		0,4			0,6			2,7	2,2	12,9	13,4	13,0		2,8	7,8			44,1	100	960		
TOTAL	1,1	0,8	1,3	3,5	1,5	1,7	3,1	1,7	6,7	6,5	5,7	13,7	1,1	5,1	4,8	11,8	25,9	100	12364			
NON REPONSE																				241		
ENSEMBLE																				12605		
FEMMES	INGENIEUR	29,7					17,6						35,1					17,6	100	74		
	TECHNICIEN							18,8		81,3									100	32		
	DIR. GERAL.		3,8							89,3	6,9								100	131		
	DIR. NON. QUA		100,0																100	33		
	CS-ADM-JURI	0,3	2,3	1,1	2,5	0,6	4,5	3,6	0,8	9,4	2,0	35,2			0,4	6,2	1,3	29,6	100	1267		
	PROFESSEUR										2,0						88,8	9,2	100	421		
	CS LITTERAI												46,8	3,9		5,2	27,3	10,9	100	82		
	AUTRE CS							36,4										63,6	100	22		
	CH-ADM				0,5		0,5	0,5	9,5	0,3	4,6	4,1	15,3	3,7	6,5	1,0	4,5	49,1	100	1265		
	COMPTABLE	7,1	4,6	18,2	4,1	3,5	1,9	3,2		18,0		1,8	11,3		22,9				3,5	100	574	
	INSTITUTEUR											9,3						78,9	11,8	100	823	
	AUTRE CM		1,1		3,5		1,3	10,4		4,3		50,8	2,6	1,7				5,0	19,4	100	463	
	EQ ADM		4,5		0,3		0,7			1,2	11,1	3,7	8,7		16,1	18,2		0,5	33,4	100	1040	
	EQ-SECRETAR				1,7		1,0	9,3	2,6	5,7	4,2	8,9	10,8	2,4	12,9	8,6		6,8	24,8	100	1733	
	EQ-COMPTABI				4,0				6,1		25,9		10,6	32,0				12,4	9,0	100	404	
	EQ-ARMEE-PO																		100,0	100	44	
	AUTRE EQ							10,9		28,7	9,8	13,2	15,5			14,0		3,0	4,9	100	293	
ENQ				1,5		0,3	0,7	19,1	4,0	16,9	2,9			5,3	3,0		4,1	34,2	100	2320		
TOTAL	0,6	1,0	1,4	1,3	0,5	0,6	3,3	2,2	9,2	4,6	10,0	11,5	0,9	5,5	6,2	12,9	27,8	100	11033			
NON REPONSE																				192		
ENSEMBLE																				11225		
HOMMES + FEMMES	AGRICULTEUR	58,7		3,9							3,9						33,5		100	155		
	INGENIEUR	5,1	1,2	7,0	7,8	12,3	15,2		6,1	3,7	5,1		25,4				2,7	8,4	100	492		
	TECHNICIEN		3,4	15,1	14,4	15,8			4,1	17,8	12,3		2,7					14,4	100	181		
	DIR. GERAL.		1,9		10,2														2,6	100	273	
	DIR. NON. QUA		25,1							3,0	10,5	5,6	51,5	13,2						100	191	
	CS-ADM-JURI	0,5	0,6	1,5	3,2	1,4	1,4	3,0	2,7	5,4	7,4		1,1	30,0	1,6	5,0	9,8	1,9	23,5	100	4084	
	PROFESSEUR																	94,4	3,7	100	1014	
	CS LITTERAI	2,4	3,3															16,3	9,7	100	340	
	AUTRE CS							16,3					24,5	24,2					89,9	100	207	
	CH-ADM	0,2	0,4	0,4	3,5	0,5	0,8	3,9		3,4		2,9							40,2	100	2609	
	COMPTABLE	3,2	2,4	11,1	7,2	2,6	1,4	2,4	3,1	10,9	4,6	7,2	10,4		2,8	20,8			3,9	100	1287	
	INSTITUTEUR											8,6	1,0					81,5	8,8	100	1554	
	AUTRE CM		1,5		4,6	0,4	4,3	13,5	0,9	9,4	0,7	32,2	11,7	4,3	2,4			2,2	11,7	100	1392	
	EQ ADM	0,3	2,1	0,3	0,5	0,3	0,5			0,7	13,0	3,6	5,1	0,2	11,4	24,7		1,1	31,6	100	2312	
	EQ-SECRETAR				1,6		0,9		9,1	2,4	5,5	4,5	8,5	10,2	2,2	13,6	9,6		6,2	25,5	100	1846
	EQ-COMPTABI	0,7			3,4	5,6			5,2		22,0		4,0	32,5		1,8	10,5		7,6	100	472	
	EQ-ARMEE-PO												4,4						95,6	100	770	
AUTRE EQ				2,4				3,3		35,2	3,0	4,3	7,5	1,0			4,3	3,9	100	494		
ENQ		1,6	0,6	1,0	0,2			1,0	1,2	17,2	6,4	15,7	2,0		4,6	4,5		2,9	40,7	100	3285	
TOTAL	0,9	1,1	1,3	2,5	1,0	1,2	3,2	1,9	7,9	5,6	7,7	12,7	1,0	5,3	7,6	12,3	26,4	100	23397			
NON REPONSE																				433		
ENSEMBLE																				23630		

(1) Voir code emploi en annexe 3.1. et secteur d'activité en annexe 4.

ENT 2 : ZEAT D'EMPLOI SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

		HOMMES + FEMMES													
ZEAT TRAVAI ACTIV. ETAB	ILE	BP ND	BP	NORD	EST	OUEST	SUD--	CENTR	MEDIT	DOM+	ETRA	TOTAL	NON R	ENSE	
	FRANCE	-OUEST	SUDEST				OUEST	EST	CORSE	TOM	GER		EPOUSE	MBLE	
AGRIC. PECHE		5,0	0,8	0,4	2,6	0,9	0,6	0,9	0,5		1,2	0,8			
INDUS. ALIME	0,5		0,8	1,2	0,6	1,3	4,0	0,9	0,2			1,0			
**ENERGIE	1,4		0,4	0,4	7,5		1,2	0,6				1,3			
MINES SIDER	2,5	8,8	4,5	2,2	2,5	3,6		2,4	0,6		2,5	2,4			
CONST. MECA	1,7		1,5	0,9	0,5		1,2	0,7				0,9			
ELCTROELCT	2,3			0,4	0,8		1,0	0,2	3,0			1,3			
PHARM TEXTI	1,8	3,2	4,6	1,1	3,5	4,3	5,3	5,4	1,6			3,2			
B.T.P.	2,1	0,5	5,7	5,9	0,4	1,5	0,7	1,4	1,0			1,8			
COMMERCE	8,1	0,8	7,7	8,6	4,8	9,7	13,0	4,6	5,5	15,4	11,2	7,7			
TRANSP TELE	7,7	4,2	1,0	3,5	6,5	4,5	3,0	5,4	8,4	3,5		5,7			
HOTEL. AUTO	5,8	0,9	14,8	6,9	7,3	4,9	6,2	12,9	5,5	25,5	27,8	7,7			
SERVIC ENTR	14,1	8,2	8,4	3,3	7,3	14,7	14,3	14,0	18,6		14,5	12,9			
CREDIT BAIL	0,6		0,6	1,0		0,4	2,4	1,8	0,8			0,9			
**ASSURANCE	6,0	4,3	4,3	9,0	9,6	6,7	3,0	1,4	7,2			5,3			
BANQUE	9,8	7,4	8,8	17,4	4,5	8,2	5,0	4,2	11,2	4,3	1,7	8,0			
ENSEIG RECH	6,6	31,7	16,4	12,4	11,9	19,4	11,5	17,8	7,6	26,0	12,9	12,4			
ADMINISTRAT	28,9	25,1	19,7	25,1	29,7	19,9	27,6	25,4	28,0	25,2	28,2	26,6			
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100			
ENSEMBLE	7140	843	1063	952	1984	2008	2705	2983	2278	369	244	22589	1241	23830	

ENT 17 : SECTEUR D'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ELEVE

HOMMES + FEMMES

DIPLOME REG ACTIV. ETAB	BEP C	BAC	1°C	LIC.	DESS	DOCTO	CAPES	CONC	INST-	INST-	TOTAL	NON R	ENSE
	EQUIVA	CAPACI	ENSSUP	MAIT.	UEADES	WATS	AGREG	ADMINI	ECOL2C	ECOL3C		EPONSE	MBLE
AGRIC. PECHE	0.6	0.5	2.3	0.5	0.8				1.3	7.0	0.9		
INDUS. ALIME	0.4	1.7	0.6	0.9	1.9				2.7	1.5	1.1		
**ENERGIE	1.7	1.2	1.4	0.9	1.4	4.8				3.9	1.3		
MINES SIDER	1.9	1.9	5.7	2.0	0.8	1.9			5.1	8.0	2.5		
CONST. MECA	0.4	0.4	0.3	1.5	1.9				1.7	10.2	0.9		
ELECTROELCT		0.4	3.2	2.3	1.1	1.0			2.8	7.3	1.2		
PHARM TEXTI	2.6	4.9	4.2	1.4	2.6	15.4			1.0	1.2	3.2		
H.T.P.	2.6	0.7	1.4	3.1	2.3				2.1	1.0	1.9		
COMMERCE	8.2	13.9	8.6	4.0	5.4				3.5	2.4	7.9		
TRANSP TELE	7.0	6.3	5.3	5.5	1.2	4.5		16.9	6.0	1.7	5.7		
HOTEL. AUTO	13.8	8.0	4.4	4.0	5.3	1.4			3.3		7.6		
SERVIC ENTR	0.9	5.5	13.7	15.3	29.5	22.1		5.2	44.2	22.1	12.5		
CREDIT BAIL	1.2	1.5	0.7	0.4	1.3	3.8					1.0		
**ASSURANCE	5.6	7.9	2.0	6.1	3.0	2.4			2.4	1.5	5.3		
BANQUE	9.6	6.0	7.9	8.2	7.4	3.1	1.8	9.2	8.4	13.6	7.9		
ENSEIG RECH	4.7	12.0	18.0	16.9	17.2	26.4	96.4	7.9	9.1	1.5	12.5		
ADMINISTRAT	33.6	27.1	21.5	27.1	16.8	13.3	1.8	60.7	6.4	17.2	26.7		
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		
ENSEMBLE	6076	6595	2265	4348	1465	421	227	563	1207	416	23583	247	23830

ENT 18 : EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE ET SPECIALITE DU DIPLOME LE PLUS ELEVE (effectifs)

HOMMES - FEMMES

Spécialité du diplôme	EMPLOI SECTEUR D'ACTIVITE	HOMMES														FEMMES			
		AGRIC ULTEUR	INDUS TEUR	TECHN ICIEF	OUVRI ER	CS-ADP M-JULI	PROFE SSEUR	CS LI ITEVAL	AUTRE CS	CM-AD M	COMPT ABLE	INSTI TUTEUR	AUTRE CM	EG	ENQ	TOTAL	NOUVE EPUSE	ENSE MBLE	
Jeunes sortis avec ou sans le baccalauréat (1)	AGRIC, PÊCHE	69			33														
	INDUS. ALIME		9	22										26		21	46	126	
	ENERGIE													133		11	175	174	
	MINES SIDER			21	27	43								43		47	24	233	
	CONST. MECA			23						48				43		25	48	48	
	ELECTROELECT				8									18		18	26	26	
	PHARM. TEXTI				60	75			49					87		163	25	454	
	H.T.P.					23								22		21	199	194	
	COMMERCE				157	77				113				73		442	447	1304	
	TRANSP. TELE				7	63								11		378	172	720	
	HOTEL. AUTO				49				17					69		274	415	1314	
	SERVIC. ENTR				29	24								127	16	119	348	737	
	CREDIT BAIL					50								69		25	32	152	
	ASSURANCE					104								22		22	405	104	
MANQUE					110								56		604	102	872		
ENSEIG. RECH	52							80					611	23	96	63	925		
ADMINISTRAT			10		57			25					64	127	1759	941	3491		
TOTAL	121	9	76	370	630	105	66	87	1056	510	814	800	4634	2345	11617	234	11913		
NON REPONSE			31	7	31				30				45		136	144	442		
ENSEMBLE	121	9	107	377	661	105	66	87	1086	521	814	845	4770	2539	12114	354	12477		
Droit et sciences politiques (2)	AGRIC, PÊCHE	8				15												23	
	INDUS. ALIME																4	35	
	ENERGIE																8	77	
	MINES SIDER																5	34	
	CONST. MECA																6	15	
	ELECTROELECT		7														5	41	
	PHARM. TEXTI																5	61	
	H.T.P.			6													10	52	
	COMMERCE																7	84	
	TRANSP. TELE																13	84	
	HOTEL. AUTO	6	6	18	26	151	8									24	18	21	
	SERVIC. ENTR					24										5	8	314	
	CREDIT BAIL		8			442										18	54	43	
	ASSURANCE					15										19	97	45	
MANQUE					53										6	22	75		
ENSEIG. RECH					113			7							97	16	292		
ADMINISTRAT					44			147							33	39	354		
TOTAL	14	11	7		657	11		33					220		42	9	525		
NON REPONSE		50	31	41	2170	156		76	453	29	46	7	270		200	1749	14		
ENSEMBLE	14	50	31	41	2442	166		76	1076	165	266	132	742		349	5428	14		
Sciences économiques, gestion, AES (3)	AGRIC, PÊCHE	14	3								8							40	
	INDUS. ALIME					5											10	61	
	ENERGIE																15	33	
	MINES SIDER																	24	
	CONST. MECA																	203	
	ELECTROELECT																	113	
	PHARM. TEXTI																	102	
	H.T.P.																	131	
	COMMERCE																	75	
	TRANSP. TELE																	256	
	HOTEL. AUTO																	132	
	SERVIC. ENTR																	126	
	CREDIT BAIL																	567	
	ASSURANCE																	72	
MANQUE																	150		
ENSEIG. RECH																	290		
ADMINISTRAT																	8		
TOTAL	14	100	4	15	697	543	111		276	466	316	146	594		177	3744	17		
NON REPONSE		4	4		22	18			12	7	15		5		10	97	16		
ENSEMBLE	14	104	8	15	719	561	111		282	573	331	146	534		187	3845	33		
Ensemble des spécialités (4)	AGRIC, PÊCHE	91	25															197	
	INDUS. ALIME		5	5	53													257	
	ENERGIE		34	22														307	
	MINES SIDER		31	21	27													562	
	CONST. MECA		69	23														228	
	ELECTROELECT		74															274	
	PHARM. TEXTI																	724	
	H.T.P.																	434	
	COMMERCE																	1744	
	TRANSP. TELE																	1300	
	HOTEL. AUTO																	1747	
	SERVIC. ENTR																	2897	
	CREDIT BAIL																	227	
	ASSURANCE																	1201	
MANQUE																	1794		
ENSEIG. RECH	52	13															67		
ADMINISTRAT																	69		
TOTAL	155	440	146	457	3446	980	331	207	2538	1269	1539	1337	6148	3114	22655	267	22922		
NON REPONSE		4	35	7	142	34			71	18			45		190	172	742		
ENSEMBLE	155	444	181	464	4000	1014	330	207	2609	1287	1554	1382	6338	3286	23397	433	23664		

(1) Ce tableau concerne tous les jeunes sortis en cours de capacité en droit, ou en DEUG sans avoir obtenu ces diplômes.

(2) Ce tableau comprend les jeunes titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur en droit et sciences politiques.

(3) Ce tableau comprend les jeunes titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur en sciences économiques, gestion et AES.

(4) Ce tableau est la somme des tableaux précédents, plus les jeunes titulaires d'un diplôme dans une spécialité autre que celles ci-dessus, ou non déclarée.

ANNEXES

- 1 - Spécialités de formation et de diplôme
- 2 - Partitions géographiques de la France utilisées dans l'Observatoire national des entrées dans la vie active
- 3 - La nomenclature des emplois
 - 3.1 - *Code des emplois spécifiques aux étudiants de formation juridique et économique*
 - 3.2 - *Nomenclature d'emploi utilisée dans le tableau EMP 108 DET*
 - 3.3 - *Création du code PJE à partir du code des métiers et de la catégorie socio- professionnelle*
- 4 - Nomenclature des activités économiques
- 5 - Sigles utilisés
- 6 - Comparaison des réponses à l'enquête postale et à l'enquête par entretien

ANNEXE 1

SPÉCIALITÉS DE FORMATION ET DE DIPLOME

DROIT

- 20 - Formation générale en droit (ex : DEUG)
- 21 - Droit public
- 22 - Droit administratif, sciences administratives, services publics, institutions administratives . .
- 23 - Droit social, droit du travail, sécurité sociale . .
- 24 - Droit international public, droit européen, institutions internationales, droit comparé, administrations internationales . .
- 25 - Droit fiscal
- 26 - Droit privé
- 27 - Droit commercial, droit de l'entreprise
- 28 - Droit des affaires
- 29 - Droit civil, droit judiciaire
- 30 - Droit pénal, criminologie
- 31 - Droit international privé
- 32 - Histoire du droit, des institutions, sociologie et philosophie du droit . .
- 33 - Droit notarial
- 34 - Droits spéciaux (assurances, urbanisme, bancaire, propriété industrielle, aérien, environnement, rural, défense nationale . .)

SCIENCES POLITIQUES

- 40 - Formation générale en sciences politiques
- 41 - Institut d'études politiques option service publique
- 42 - Institut d'études politiques option relations internationales
- 43 - Institut d'études politiques option politique et sociale
- 44 - Institut d'études politiques option économique et financière

SCIENCES ÉCONOMIQUES

- 50 - Formation générale en sciences économiques (ex : DEUG)
- 51 - Économie publique et politique économique
- 52 - Économétrie, mathématiques et statistiques
- 53 - Économie du travail, ressources humaines, économie de l'éducation
- 54 - Relations internationales, économie internationale, économie européenne
- 55 - Développement, économie africaine
- 56 - Finances publiques
- 57 - Économie monétaire, économie bancaire, change
- 58 - Planification et aménagement du territoire, économie régionale
- 59 - Économie industrielle
- 60 - Économie agricole, rurale, développement agricole
- 61 - Démographie, santé, nutrition

GESTION - COMPTABILITÉ

- 70 - Formation générale sciences de gestion
- 71 - Économie d'entreprise
- 72 - Économie appliquée
- 73 - Gestion commerciale, politique commerciale, marketing
- 74 - Comptabilité privée, gestion financière, contrôle budgétaire
- 75 - Planification dans l'entreprise, recherche - développement
- 76 - Gestion du personnel et relations sociales
- 77 - Informatique appliquée à la gestion
- 78 - Institut d'administration des entreprises (IAE)

ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (A.E.S.)

- 80 - Administration économique et sociale

AUTRE SPEC : Autre spécialité de diplôme de l'enseignement supérieur que ci-dessus

BEPC - BAC : Jeune titulaire du baccalauréat ou sorti non diplômé de la capacité en droit

ANNEXE 2

**PARTITIONS GÉOGRAPHIQUES DE LA FRANCE UTILISÉES DANS
L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE**

DÉPARTEMENTS	ACADÉMIES	ZEAT	CENTRES INTER-RÉGIONAUX ASSOCIÉS
Paris Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Val-de-Marne Hauts-de-Seine, Val-d'Oise, Yvelines, Essonne	Paris Créteil Versailles	Région Parisienne	Paris Paris Paris
Aisne, Oise, Somme Calvados, Manche, Orne Eure, Seine-Maritime	Amiens Caen Rouen	Bassin Parisien (Nord et Ouest)	Lille Paris Paris
Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Eure-et-Loir Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne	Dijon Orléans Reims	Bassin Parisien (Sud et Est)	Dijon Paris Dijon
Nord, Pas-de-Calais	Lille	Nord	Lille
Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire-de-Belfort Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges Bas-Rhin, Haut-Rhin	Besançon Nancy-Metz Strasbourg	Est	Dijon Strasbourg Strasbourg
Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Vendée Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Ille-et-Vilaine	Nantes Poitiers Rennes	Ouest	Rennes Rennes Rennes
Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques Corrèze, Creuse, Haute-Vienne Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne	Bordeaux Limoges Toulouse	Sud-Ouest	Toulouse Toulouse Toulouse
Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie Ain, Loire, Rhône	Clermont-Ferrand Grenoble Lyon	Centre-Est	Grenoble Grenoble Grenoble
Alpes(Haute-Provence), Hautes-Alpes Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Réunion Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Lozère Alpes-Maritimes, Var Corse-du-Sud, Haute-Corse	Aix-Marseille Montpellier Nice Corse	Méditerranée	Aix-Marseille Aix-Marseille Aix-Marseille Aix-Marseille
Guadeloupe, Martinique, Guyane	Antilles-Guyane	Dom-Tom	Paris

ANNEXE 3 : LA NOMENCLATURE DES EMPLOIS

ANNEXE 3.1

CODE DES EMPLOIS SPÉCIFIQUES AUX ÉTUDIANTS DE FORMATION JURIDIQUE ET ÉCONOMIQUE

Emploi (abréviation)	Emploi détaillé pour les EQ (1) abréviation	Intitulé des emplois	Correspondance avec le code PJE (2)
AGRICULTEUR	AGRICULTEUR	Agriculteur - pêcheur	<i>11 - 12</i>
INGENIEUR TECHNICIEN OUVRIER OUVRIER	INGENIEUR TECHNICIEN OUV. QUAL OUV.NON. QUA	Ingénieur et chercheur scientifique Technicien Ouvrier qualifié Ouvrier non qualifié	<i>2 A à 2 Y, 21 à 26 3 A à 3 Y, 32 à 34 4 A à 4 Z 5 A à 5 Z</i>
CS. ADM. JURI PROFESSEUR CS. LITTERAI AUTRE CS	CS. ADM. JURI PROFESSEUR CS LITTERAI AUTRE CS	Cadre supérieur administratif et juridique (avoué, avocat, expert-comptable, . .) Professeur de l'enseignement secondaire général, technique long, ou enseignement supérieur Cadre supérieur littéraire (bibliothécaire, journaliste) Autre cadre supérieur (médecin, . . officier, . .)	<i>61 63 64 62 - 65</i>
CM - ADM COMPTABLE INSTITUTEUR AUTRE CM	CM - ADM COMPTABLE INSTITUTEUR AUTRE CM	Cadre moyen administratif (clerc, agent d'assurance, fonctionnaire des cadres moyens, secrétaire de direction) Comptable et cadre moyen des banques Enseignant du primaire et technique court, éducateur spécialisé, professionnel de l'animation culturelle Autres cadres moyens	<i>71 72 77 73 à 76 - 78 - 79</i>
EQ EQ EQ EQ EQ	EQ. ADM EQ. SECRETAR EQ. COMPTABI EQ - ARMEE - PO AUTRE EQ	Employé qualifié administratif, de bureau . . Secrétaire, dactylo, sténodactylo Caissier, aide-comptable, commis d'agence de change Contrôleur de douane, homme de troupe, sous- officier Autre employé qualifié	<i>81 82 83 89 84 à 88</i>
ENQ	ENQ	Employé non qualifié	<i>91 à 95</i>

(1) Code emploi utilisé pour les seuls tableaux EMP 105 A, 105 B et ENT 1.

(2) Voir la correspondance entre le code PJE et le code des métiers en annexe 3.3.

ANNEXE 3.2

NOMENCLATURE D'EMPLOI UTILISÉE DANS LE TABLEAU EMP 108 DET

Correspondance avec PJE	Intitulé abrégé		Code des métiers
61 - Cadre supérieur administratif et juridique	CAD.SUP.FIN	Cadre supérieur financier	7902
	CAD.SUP.COM ATTACHE COM	Cadre supérieur commercial Attaché commercial	7903
	CHARGE.ETUD	Chef de personnel, chargé d'études, chef de service chargé du recrutement	7904 7905
	FONCT.SUPSAI ATTACH.ADMIN INSP. IMPOTS INSP. PTT CHARG.MISSI	Fonctionnaire des cadres supérieurs SAI Attaché d'administration (centrale, universitaire, etc. .) Inspecteur des impôts, du trésor, des douanes Inspecteur PTT et autres inspecteurs Chargé de mission, secrétaire général	7906
	CAD.SUP.SAI	Cadre supérieur administratif SAI	7914
	ATTACHE DIR ETUDES.ECON	Attaché de direction Chargé d'études économiques, attaché juridique, . .	7915
	EXPERT. COMP	Expert comptable, conseiller juridique	9201
	ATTACHE STA	Attaché stagiaire, auditeur de justice	9203
	AVOCAT	Avocat, avoué	9205
63 - Professeur de l'enseignement secondaire et supérieur	PROF AGREGE PROF CERTIF MAIT. AUX 2 MAIT. INTE. 2	Professeur agrégé Professeur certifié Maître auxiliaire Maître d'internat, chargé de cours, adjoint d'enseignement, surveillant d'externat	9104
	ASSISTANT	Assistant et autres professeurs de l'enseignement supérieur	9105
	PROFESSEUR SAI	Professeur SAI	9001
	PROF. EDUC. PHYS	Professeur d'éducation physique	9401
71 - Cadre moyen administratif	SECRETAIRE DIR	Secrétaire de direction	8105
	FONC. CM. SAI CONT. DIVER	Fonctionnaire des cadres moyens SAI, secrétaire administratif de ministère, secrétaire d'administration et d'intendance universitaire Contrôleurs des PTT, des impôts, du trésor, des douanes . .	8002
	AGENT. ASSU.	Agent d'assurance, courtier, inspecteur d'assurance	8003
	CAD. ADM. DIV	Autres cadres administratifs SAI	8014
	GREFFIER	Greffier	9214
	CLERC	Clerc	9217
77 - Instituteur	ANIM. FORM. CONT	Animateur de formation continue	9002
	INSTITUTEUR INST. REPLA PROF. EN TEC. MAIT. INTE 1 MAIT. AUX 1 EDUCATEURS	Instituteur titulaire Instituteur remplaçant PEGC, PEG de CET Adjoint d'enseignement, maître d'internat, surveillant d'externat Maître auxiliaire Éducateur et autre enseignant	9003
	ANIM. CULTUREL	Professionnel de l'animation culturelle	8904
	EDUC. SPEC	Éducateur spécialisé, moniteur éducateur	8917
	72 - Comptable	CADRE MOY BANQUE	Cadre moyen des banques
COMPTABLE		Comptable, chef comptable	8109

5 - Ouvriers spécialisés (et manœuvres)	50	5 A - Manœuvres	groupes 06 à 73 (sauf 1916, 4903, 6703, groupe 70) groupe 70 (toutes CSP sauf OP, OS, apprenti, contre-maitre)	Manœuvre
		5 B - OS des mines et carrières 5 C - OS maçons 5 D - OS plombiers - couvreurs 5 E - OS peintres 5 F - OS en fonderie et métallurgie 5 G - OS en transformation des métaux, soudure, serrurerie 5 H - OS mécaniciens 5 I - OS électriciens 5 J - OS électroniciens 5 K - OS du verre et de la céramique 5 L - OS de la photo et de l'imprimerie 5 M - OS en papiers et cartonnages 5 N - OS en chimie 5 O - OS en boulangerie 5 P - OS en viande 5 Q - OS en cuisine 5 R - OS en textiles 5 S - OS en couture 5 T - OS en cuirs et peaux 5 U - OS en bois, menuiserie et matériaux connexes 5 V - OS du BTP - terrassement 5 W - OS manutentionnaires 5 Y - OS des transports 5 Z - OS des arts 5 X - OS divers	groupes 06 à 08 (pour 0701 toutes CSP autres que contre-maitre, manœuvre, OP) groupe 09 groupe 10 groupe 11 groupes 12 à 14 - 24 groupes 15 à 18 - 21 - 23 - 73 groupes 19 - 20 (sauf 1916) groupe 26 groupe 27 groupes 28 - 29 - 36 groupes 30 - 32 groupes 33 - 35 groupe 38 groupe 44 groupe 46 groupes 45 - 47 (pour 4515 et 4714 CSP autres que contre-maitre, manœuvre, OP) groupes 40 - 48 groupe 49 (sauf 4903) (pour 4917 toutes CSP autres que contre-maitre, manœuvre, OP) groupes 53 - 55 groupes 57 à 60 6914 - 6915 6916 à 6919 - groupe 70 (toutes CSP autres que contre-maitre, manœuvre, OP) groupe 37 9319 groupe 67 (sauf 6703) (pour 6714 - 6704 - 6716 toutes CSP autres que contre-maitre, manœuvre, OP) 9917 (quelle que soit la CSP)	OS ou apprenti
6 - Cadres supérieurs	61 62 63 64 65	61 - Cadres supérieurs administratifs 62 - Médecins et assimilés 63 - Professeurs 64 - Cadres supérieurs littéraires 65 - Officiers (armée, police, pompiers)	groupe 79 - 9201 à 9203 - 9205 8806 à 8809 groupe 90 (sauf 9002 - 9003) - 9401 groupe 91 (sauf 9116 - 9117 - 9106) - 8903 9702 - 9614 - 9615	
7 - Cadres moyens (et gros commerçants)	71 72 73 74 75 76 77 78 79	71 - Cadres moyens administratifs 72 - Comptables, cadres moyens des banques 73 - Analystes - programmeurs 74 - Techniciens de la distribution 75 - Techniciens de l'hôtellerie 76 - Techniciens médico-sociaux et para-médicaux 77 - Instituteurs et éducateurs spécialisés, activités culturelles 78 - Artistes, sportifs 79 - Clergé	groupe 80 (sauf 8001) - 8105 - 9214 - 9215 - 9217 8001 - 8109 7610 - 7611 groupe 83 (sauf 8301 - 8305) 8416 à 8418 - 1916 8602 - 8624 (8404 si CSP : gros commerçant) 8802 - 8805 - 8811 - 8814 - 8815 - 8916 8904 - 8917 - 9002 - 9003 groupe 93 (sauf 9319) - 9402 groupe 95	Gros commerçant
8 - Employés qualifiés (et petits commerçants)	81 82 83 84 85 86 87 88 89	81 - Employés qualifiés administratifs 82 - Employés qualifiés en secrétariat 83 - Employés qualifiés en comptabilité 84 - Employés qualifiés en informatique 85 - Employés qualifiés de la vente 86 - Employés qualifiés de l'hôtellerie 87 - Employés qualifiés médico-sociaux 88 - Employés qualifiés en soins personnels 89 - Employés qualifiés (armée, police, pompiers)	8103 - 8106 - 8114 - 8116 - 8203 - 8216 - 8217 - 9216 8104 8107 - 8108 - 8115 8110 - 8111 ou 8112 8301 (1916 - 8416 à 8418 si CSP autres que gros commerçant) 8404 si CSP autres que gros commerçant 8801 - 8816 à 8819 - 8914 - 8915 groupe 87 9617 - 9618 - 9701	
9 - Employés non qualifiés	91 92 93 94 95	91 - Employés non qualifiés de bureau 92 - Employés non qualifiés du commerce 93 - Employés non qualifiés de l'hôtellerie 94 - Employés non qualifiés de service 95 - Employés non qualifiés de surveillance	8102 - 8113 - 9914 - 9916 8305 * 8601 * - 8619 4903 - 8214 - 8215 - 8514 - 8516 - groupes 86 (sauf 8601 - 8602 - 8619 - 8624) 8515 - 8517 - 9616	

* Tous les vendeurs et garçons de café débutants sont classés ici en employés non qualifiés.

ANNEXE 4
NOMENCLATURE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

CODE DE PUBLICATION CEREQ 17 postes		CODE DU QUESTIONNAIRE CEREQ 35 postes		NOMENCLATURE DES ACTIVITÉS ET PRODUITS (NAP) - INSEE		CODES DES NAP INSEE 38 postes (T)	
	Codes		Codes		Codes		
Agriculture, forêt, pêche	01	Agriculture, forêt, pêche	01	Agriculture, sylviculture, pêche	U 01	T 01	
Industrie agricole et alimentaire	02	Industrie agricole et alimentaire	02	Industrie agricole et alimentaire	U 02	T 02, 03	
Energie	03	Energie (charbon, pétrole, électricité, gaz, eau, nucléaire)	04	Production et distribution d'énergie	U 03	T 04, 05, 06	
Industrie des biens intermédiaires : minerais, sidérurgie, chimie	04	Minerais, matériaux de construction Sidérurgie, métallurgie, fonderie, forge Chimie, caoutchouc, plastiques, synthétique, verre, papier . . .	05 06 10	Industrie des biens intermédiaires	U 04	T 07 - T 08 - T 09 T 13 T 10, T 11, T 21, T 23	
Industrie des biens d'équipement : constructions mécaniques	05	Constructions mécaniques Constructions automobiles, navales, aéronautiques, armement	07 09	Industrie des biens d'équipement	U 05	T 14 T 16, 17	
Industrie des biens d'équipement : électricité et électronique	06	Construction électrique et électronique	08			T 15	
Biens de consommation : textile, pharmacie, imprimerie, bois, . . .	07	Industrie pharmaceutique, colle, peinture, détergents Industrie textile, habillement, cuir, chaussure Imprimerie, presse, édition Bois, meubles, autres industries	11 12 13 14	Industrie des biens de consommation courante	U 06	T 12 T 18, 19 T 22 T 20	
Bâtiment, travaux publics	08	Bâtiment, travaux publics (gros et finitions)	03	Bâtiment, génie civil et agricole	U 07	T 24	
Commerce	09	Commerce de gros Commerce de détail	17 18	Commerce	U 08	T 25, 26 T 27, 28	
Transport, télécommunications	10	Transports Postes et télécommunications	15 16	Transport, télécommunications	U 09	T 31 T 32	
Services rendus aux ménages : hôtellerie, loisirs, réparations autos, . . .	11	Hôtel, café, restaurants Réparation et commerce d'automobiles Services rendus aux particuliers (réparations, loisirs, . . .) Santé et services sociaux payants, cliniques Spectacles, radio-télé, action sociale, syndicats, clergé . . .	19 20 24 25 26	Services marchands	U 10	T 30 T 29 T 34 T 38 (en partie)	
Services rendus aux entreprises	12	Bureaux d'études techniques, cabinets d'architecture Sociétés d'études, enquêtes, informatique, conseils, . . . Autres services-entreprises : juristes, experts comptables, . . .	21 22 23			T 33	
Crédit-bail immobilier	13	Location et crédit-bail immobilier	27	Location, crédit-bail immobilier	U 11	T 35	
Assurances	14	Assurances	29	Assurances	U 12	T 36	
Banques et organismes financiers	15	Banques et organismes financiers	28	Organismes financiers	U 13	T 37	
Enseignement et recherche	16	Enseignement supérieur et recherche Enseignement secondaire et technique Enseignement primaire Autres enseignements (formation continue . . .)	30 31 32 33	Services non marchands	U 14	T 38 (en partie)	
Autres administrations publiques et privées	17	Administration (Ministères, collectivités locales, armée, police, hôpitaux, sécurité sociale, . . .) Ambassades et organismes internationaux	34 35				

ANNEXE 5

SIGLES UTILISÉS

Niveaux de sortie du système éducatif

Niveau VI	Premier cycle du second degré (6ème à 3ème pratique et CPPN) et formations professionnelles en 1 an (CEP et CPA)
Niveau V bis	3ème I, II, II aménagée et classe de second cycle court professionnel avant l'année terminale
Niveau V	Année terminale des cycles courts professionnels et second cycle long avant la classe terminale
Niveau IV	Classes terminales de l'enseignement secondaire et abandons de l'enseignement supérieur avant obtention d'un diplôme de niveau III
Niveau III	Diplôme de type bac. + 2 ans (DUT, BTS, instituteurs, DEUG, écoles de santé . . .)
Niveaux II et I	Diplôme de second et troisième cycles ou des grandes écoles

Signification des principales abréviations utilisées dans le domaine des formations

CEP	Certificat d'éducation professionnelle
CPPN	Classe préprofessionnelle de niveau
CPA	Classe préparatoire à l'apprentissage
CAP(A)	Certificat d'aptitude professionnelle (agricole)
BEP(A)	Brevet d'études professionnelles (agricoles)
BAA	Brevet d'aptitude agricole
BT(A)	Brevet de technicien (agricole)
BTn	Baccalauréat de technicien (séries F à H)
IUT	Institut universitaire de technologie
DUT	Diplôme universitaire de technologie
STS(A)	Section de technicien supérieur (agricole)
BTS(A)	Brevet de technicien supérieur (agricole)
ENI	École normale d'instituteurs
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DES	Diplôme d'enseignement supérieur
DEA	Diplôme d'études approfondies
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
MST	Maîtrise de sciences et techniques
MASS	Mathématiques appliquées aux sciences sociales
AES	Administration économique et sociale
CFEN	Certificat de fin d'étude normale (instituteurs)
CAP	Certificat d'aptitude pédagogique (instituteurs)
CAPEGC	Certificat d'aptitude professionnelle au professorat d'enseignement général des collèges
CAPES	Certificat d'aptitude professionnelle au professorat de l'enseignement secondaire
CAPET	Certificat d'aptitude professionnelle au professorat de l'enseignement technique
SES	Section d'éducation spécialisée
ENP	École nationale de perfectionnement
IMP	Institut médico-pédagogique

ANNEXE 6

**COMPARAISON DES RÉPONSES A L'ENQUETE POSTALE
ET A L'ENQUETE PAR ENTRETIEN**

L'enquête postale auprès des étudiants issus des universités de droit et sciences économiques a été complétée par une enquête au domicile d'un échantillon d'étudiants non-répondants à l'enquête postale.

Les tableaux ci-dessous comparent les résultats obtenus pour chaque population avant pondération. La colonne intitulée «population globale brute» est une estimation de la valeur qu'on obtient pour chaque réponse, en affectant aux répondants postaux et aux entretiens un coefficient égal à la population qu'ils représentent (0,4 et 0,6 respectivement).

La prévision sur les résultats est fournie au seuil de 95 %.

Compte tenu de la procédure de redressement des enquêtes de l'Observatoire qui ne donne pas de poids particulier aux questionnaires d'entretien, le maximum du biais qui a pu être introduit s'obtient en comparant la colonne «répondant» à la colonne «population globale brute».

La concordance de l'ensemble des résultats est bonne. Presque toutes les valeurs de pourcentages des répondants sont comprises dans l'intervalle de confiance construit sur la population globale brute.

Deux exceptions méritent d'être soulignées :

- la proportion des jeunes diplômés au niveau bac semble plus importante que celle des non-diplômés. Ceci tient à ce que le taux de réponse des étudiants issus de la capacité en droit est particulièrement faible. Mais la pondération des questionnaires ayant été faite séparément pour les étudiants issus de la capacité en droit ou du premier cycle, ce défaut n'a pas de conséquence sur la publication des résultats ;

- par contre, les étudiants plus âgés (27 ans et plus) issus des formations de deuxième cycle ou plus semblent avoir un peu moins bien répondu à l'enquête postale. C'est une population qui se sent traditionnellement moins concernée par les enquêtes d'insertion. Le critère d'âge n'étant pas pris en compte dans la stratification, il s'ensuit une très légère sous-estimation de cette population dans les tableaux publiés.

		Inscrits en capacité en droit ou 1er cycle			Inscrits en 2e, 3e cycle ou préparation au concours en institut		
		Répondant Eff. = 621	Interview Eff. = 164	Population globale brute	Répondant Eff. = 1 882	Interview Eff. = 248	Population globale brute
Plus haut niveau de diplôme	Diplôme inférieur au baccalauréat	25 %	35 %	31 ± 4,7	—	—	
	Baccalauréat ou capacité en droit	60 %	47 %	52 ± 4,9	3 %	7 %	5 ± 2,0
	Premier cycle de l'enseignement supérieur	9 %	12 %	11 ± 3,2	11 %	12 %	12 ± 2,5
	Licence ou maîtrise	3 %	3 %	3 ± 1,7	49 %	43 %	45 ± 3,9
	Troisième cycle	—	—		18 %	20 %	19 ± 3,1
	Autres diplômes	3 %	3 %	3 ± 1,7	19 %	18 %	18 ± 3,0
Sexe	Hommes	53 %	55 %	54 ± 4,9	61 %	64 %	63 ± 3,8
	Femmes	47 %	45 %	46 ± 4,9	39 %	36 %	37 ± 3,8
Age à l'enquête	20 ans et moins	10 %	10 %	10 ± 5,0	—	—	
	21 ans	21 %	19 %	20 ± 3,9	—	—	
	22 ans	17 %	17 %	17 ± 3,7	3 %	4 %	4 ± 1,5
	23 ans	15 %	18 %	17 ± 3,8	13 %	7 %	9 ± 2,2
	24 ans	10 %	6 %	8 ± 2,4	16 %	16 %	16 ± 2,9
	25 ans	5 %	7 %	6 ± 2,5	13 %	12 %	12 ± 2,5
	26 ans	3 %	4 %	4 ± 1,9	16 %	14 %	15 ± 2,8
	27 ans et plus	9 %	9 %	9 ± 2,8	39 %	47 %	44 ± 3,9
CSP du père	Agriculteurs exploitants	7 %	6 %	6 ± 2,4	7 %	6 %	6 ± 1,9
	Salariés agricoles	1 %	—		1 %	1 %	1 ± 0,8
	Patrons de l'industrie et du commerce	15 %	13 %	14 ± 3,4	14 %	17 %	16 ± 2,9
	Professions libérales et cadres supérieurs	23 %	24 %	24 ± 4,2	35 %	34 %	34 ± 3,7
	Cadres moyens	17 %	14 %	15 ± 3,5	16 %	16 %	16 ± 2,9
	Employés	8 %	11 %	10 ± 3,1	8 %	10 %	9 ± 2,2
	Ouvriers	22 %	22 %	22 ± 4,1	12 %	11 %	11 ± 2,5
	Personnels de service	3 %	4 %	4 ± 1,9	2 %	1 %	1 ± 0,8
	Autres catégories	4 %	6 %	5 ± 2,3	5 %	4 %	4 ± 1,5
Changement de situation à la sortie de l'université	A conservé son emploi	27 %	30 %	29 ± 4,5	21 %	27 %	25 ± 3,4
	A changé d'emploi	7 %	6 %	6 ± 2,4	10 %	9 %	9 ± 2,2
	A cessé de travailler	3 %	4 %	4 ± 1,9	5 %	3 %	4 ± 1,5
	A commencé à travailler	32 %	31 %	31 ± 4,6	33 %	30 %	31 ± 3,6
	A continué à ne pas avoir d'emploi	29 %	25 %	27 ± 4,3	28 %	25 %	26 ± 3,4
	A recommencé à travailler	2 %	3 %	3 ± 1,7	3 %	6 %	5 ± 1,7
Statut individuel de l'emploi occupé à l'enquête	Non salariés	Eff. = 395 4 %	Eff. = 108 1 %	2 ± 1,4	Eff. = 1 189 8 %	Eff. = 176 9 %	9 ± 2,7
	Stagiaires, apprentis	13 %	5 %	8 ± 2,9	12 %	6 %	8 ± 2,3
	Salariés secteur privé	34 %	42 %	39 ± 6,0	39 %	41 %	40 ± 4,6
	Salariés secteur public	39 %	45 %	43 ± 6,1	36 %	39 %	38 ± 4,6
	Salariés secteur nationalisé	10 %	7 %	8 ± 3,2	5 %	5 %	5 ± 2,0
Secteur d'activité économique	Secteur primaire et secondaire (y compris BTP)	13 %	13 %	13 ± 4,1	14 %	14 %	14 ± 3,2
	Service, commerce, transport	32 %	37 %	35 ± 5,9	34 %	34 %	34 ± 4,4
	Banque et assurance	14 %	9 %	11 ± 3,6	15 %	10 %	12 ± 2,8
	Enseignement et recherche	11 %	17 %	15 ± 4,5	15 %	17 %	16 ± 3,5
	Administration	30 %	24 %	26 ± 5,3	22 %	25 %	24 ± 4,0

**LISTE DES ENQUETES D'INSERTION PROFESSIONNELLE APRES LA SORTIE DU
SYSTEME EDUCATIF MENEES AU CEREQ* PREALABLEMENT A CELLES DE
L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTREES DANS LA VIE ACTIVE (1)**

Doctorats :

«La formation et l'emploi des docteurs ès sciences»

Note d'information n°30, Octobre 1975

Dossier n°11, Décembre 1975, K. PHAM KHAC, J.L. PIGELET

Dossier n°22, Novembre 1979, sur l'emploi des docteurs de 3ème cycle littéraire et scientifique,
A. CHARLOT, R. MIMOUNI

Enseignements universitaires de tous niveaux :

«Les universités et le marché du travail»

Dossier n°14, Mai 1977, A. CHARLOT avec la collaboration technique de K. BECIRSPAHIC

Documents n°19, Décembre 1973 et n°26, Janvier 1975, (mêmes auteurs)

Enseignement supérieur technique court :

«L'accès à la vie professionnelle à la sortie des Instituts universitaires de technologie»

Notes d'information n°10, Août 1972 ; n°29, Septembre 1975 et n°37, Novembre 1976

Dossier n°7, Juin 1973, A. CHARLOT, F. CREZE, K. BECIRSPAHIC

Documents n°24, Mars 1975 ; n°27, Décembre 1975 et n°28, Décembre 1976, J. LAMOURE,
X. VINEY

Enseignement secondaire technologique long :

«Accès à la vie professionnelle: enseignement technologique long second cycle»

Note d'information n°8, Juillet 1972

Dossier n°5, Janvier 1973, F. CREZE, N. MACKIEWICZ, J. BIRET

Document n°17, Octobre 1973, (mêmes auteurs)

Enseignement technologique :

«L'accès à la vie professionnelle et les emplois des jeunes formés aux métiers du Tourisme»

Note d'information n°50, Août 1978

- Rapport administratif, Février 1978, R. MIMOUNI, B. MICHIELLETTO (CESA)

Enseignement secondaire général :

«L'échec au baccalauréat : ses conséquences dans l'éducation et la vie active»

Note d'information n°51, Septembre 1978

Document n°29, Février 1977, K. PHAM KHAC, J.L. PIGELET

Dossier n°18, Juin 1978, (mêmes auteurs)

Enseignement secondaire technique court :

«Accès à la vie active des élèves des classes préparatoires aux Brevets d'études professionnelles»

Note d'information n°4, Mars 1972

Document n°20, Février 1974, A. GLANS, J. LAMOURE

«Les conditions d'emplois des anciens élèves des classes de B.E.P.»

Dossier n°19, Mars 1979, P. GRAPIN, J. LAMOURE

*«Comparaison du devenir professionnel de titulaires de Certificats d'aptitude professionnelle et
de titulaires de Certificats de formation professionnelle d'adultes»*

Rapport administratif, Novembre 1976, (mêmes auteurs)

Dossier (à paraître), (mêmes auteurs)

Fin d'enseignement obligatoire :

«Les emplois tenus par les jeunes de 17 ans»

Note d'information n°2, Février 1972

Dossier n°3, Mai 1972

* Dans le cadre du Département des Formations et Carrières

(1) Les dossiers sont en vente à la Documentation Française - 29.31, quai Voltaire - 75340 PARIS CEDEX 07.

Les notes d'information et documents sont disponibles au CEREQ - 9, rue Sextius Michel - 75015 PARIS (si non épuisés),
les rapports administratifs peuvent être consultés au CEREQ.



**centre
d'études
et de recherches
sur les
qualifications**

9, RUE SEXTIUS MICHEL - 75732 PARIS CEDEX 15
TÉL. : 575.62.63

La Documentation Française - 29-31, quai Voltaire
75340 Paris Cedex 07
Tél. : 261.50.10 - Télex : 204826 Docfran Paris

ISBN 2.11.000 081.3
ISBN 2.11.000 517.3
DF 116